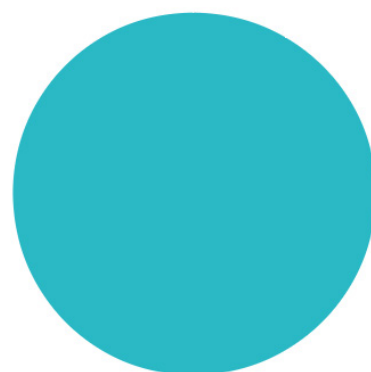
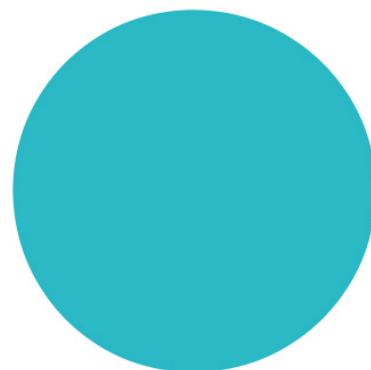


# Rapport annuel 2025

29 avril 2026



Les **années** de scolarité mentionnées dans ce document se réfèrent à la numérotation employée dans la Convention scolaire romande : **1 à 11**.

Les **cycles** se réfèrent aux cycles d'enseignement prévus par l'Accord HarmoS ; ils sont au nombre de trois.

Les degrés d'enseignement sont :

- Le **degré primaire** dure huit ans et se compose de deux cycles : cycle primaire 1 (années 1 à 4) et cycle primaire 2 (années 5 à 8) ;
- Le **degré secondaire I** succède au degré primaire et dure trois ans (années 9 à 11) ;
- Le **degré secondaire II** couvre le postobligatoire, général et professionnel.

# Table des matières

<u>Priorités politiques</u> .....	<u>5</u>
<u>Organisation structurelle de la CIIP</u> .....	<u>8</u>
Organigramme.....	8
Liste des acronymes et noms des organes permanents de la CIIP .....	9
<u>Domaines d'activité</u> .....	<u>10</u>
<u>Espace latin de la formation et de la culture</u> .....	<u>10</u>
Conférence intercantonale instruction publique et culture Suisse romande et Tessin, AP-CIIP.....	10
Assemblée plénière culture, AP-Culture .....	12
Conférence des secrétaires généraux, CSG.....	14
Secrétariat général de la CIIP, SG-CIIP .....	16
Commission de gestion, COGEST .....	17
Commission interparlementaire de contrôle de la Convention scolaire romande, CIP-CSR.....	18
Conseil « Média-formation », CMF.....	19
Commission consultative des associations partenaires, COPAR.....	20
<u>Scolarité obligatoire</u> .....	<u>21</u>
Conférence latine de l'enseignement obligatoire, CLEO.....	21
Commission pédagogique, COPED .....	24
Commission de coordination pour la production et la distribution des moyens scolaires, COMOS.....	26
Commission de coordination « Évaluation des objectifs du PER », COMEVO.....	27
Unité des moyens d'enseignement romands pour la scolarité obligatoire, UMER-SO .....	28
- Stratégie intercantonale pour la réactualisation des moyens d'enseignement romands, SIRMER .....	29
- Français.....	29
- Allemand.....	29
- Anglais.....	29
- Mathématiques.....	30
- Sciences de la nature.....	30
- Formation générale .....	31
<u>Degré secondaire II (formation générale et professionnelle)</u> .....	<u>32</u>
Conférence latine de l'enseignement postobligatoire, CLPO.....	32
- Commissions de coordination .....	35
Unité des moyens d'enseignement romands de la formation professionnelle, UMER-FP .....	41
Commission romande d'évaluation des moyens d'enseignement de la formation professionnelle, CREME .....	42
Commission des responsables des économats de la formation professionnelle, CREFP.....	44
<u>Pédagogie spécialisée</u> .....	<u>45</u>
Conférence latine de la pédagogie spécialisée, CLPS.....	45
<u>Orientation professionnelle universitaire et de carrière</u> .....	<u>47</u>
Conférence latine de l'orientation, CLOR.....	47

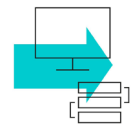
<u>Formation des enseignant·es et des cadres .....</u>	<u>49</u>
<u>Conférence latine de la formation des enseignant·es et des cadres, CLFE .....</u>	<u>49</u>
<u>Commission de coordination et de surveillance du mandat FORDIF, COFORDIF .....</u>	<u>51</u>
<u>Éducation numérique .....</u>	<u>52</u>
<u>Commission pour l'éducation numérique, CONUM.....</u>	<u>52</u>
<u>Site e-media et collaborations interinstitutionnelles.....</u>	<u>54</u>
<u>Semaine des médias à l'école en Suisse romande.....</u>	<u>55</u>
<u>Plateformes numériques.....</u>	<u>56</u>
<u>Politique des langues .....</u>	<u>58</u>
<u>Commission langues et échanges, COLANG .....</u>	<u>58</u>
<u>Glossaire des patois de la Suisse romande, GPSR.....</u>	<u>62</u>
<u>Politique culturelle .....</u>	<u>63</u>
<u>Conférence romande des chef·fes et délégué·es aux affaires culturelles, CDAC .....</u>	<u>63</u>
<u>Recherche en éducation et coopérations scientifiques et documentaires .....</u>	<u>5</u>
<u>Institut de recherche et de documentation pédagogique, IRDP .....</u>	<u>65</u>
<u>Conseil scientifique de l'IRDP, CS-IRDP .....</u>	<u>71</u>
<u>Comptes.....</u>	<u>72</u>
<u>Bilan.....</u>	<u>72</u>
<u>Compte de résultats .....</u>	<u>73</u>
<u>Comptes des investissements et budget 2025 UMER-SO, UMER-FP, UNUM .....</u>	<u>74</u>
<u>Budget 2025 .....</u>	<u>75</u>
<u>Composition des organes permanents de la CIIP en 2025 .....</u>	<u>76</u>

# Priorités politiques



Cette année marque le mi-parcours du Programme d'activité que l'Assemblée plénière a adopté le 30 novembre 2023 pour la période administrative 2024-2027 :

## 1. Poursuite de la mise en œuvre du Plan d'action en faveur de l'Éducation numérique (PAN)



Les travaux se sont poursuivis sur les différentes priorités définies dans le PAN. L'Éducation numérique comme nouveau domaine disciplinaire du PER, les référentiels de compétences pour la formation du corps enseignant, le glossaire et le tableau de bord étant maintenant réalisés, les travaux se sont concentrés essentiellement à assurer une veille pour ces différents dossiers. En 2025, une attention particulière a été portée à la gestion de l'intelligence artificielle dans les domaines de formation. Des recommandations ont été publiées et des séquences-cadres

d'enseignement ont été mises à disposition des cantons. La CIIP a également pris position dans le débat politique au sujet des réseaux sociaux en rappelant que la réponse ne peut être uniquement réglementaire et doit être éducative. En effet, l'école a pour mission de donner aux élèves les moyens de comprendre, d'analyser et de maîtriser les environnements numériques dans lesquels ils évoluent. La CIIP a d'ailleurs franchi une étape importante avec l'adoption, le 18 juin 2025, d'un communiqué commun sur l'usage des smartphones à l'école.

## 2. Éducation en matière de citoyenneté, de durabilité et de santé



Dans ce domaine la coordination intercantonale est renforcée et des mandats ont été donnés à un groupe de travail et à la commission des partenaires (COPAR), afin de proposer de nouvelles pistes d'action ou ressources pédagogiques pour le corps enseignant ou les directions d'établissement, tout en poursuivant le dialogue avec les

familles et les spécialistes du parascolaire. Les travaux de la COPAR ont abouti à un projet de révision des *Principes généraux et lignes d'action en matière d'éducation et de prévention*, document qui avait été conçu par la CIIP en janvier 2003.

## 3. Inclusion/intégration scolaire et gestion de la diversité



La CIIP renforce la collaboration étroite entre l'école régulière et la pédagogie spécialisée en vue d'une distribution la plus efficiente possible des ressources et des compétences en présence, permettant de répondre au mieux aux besoins de toutes les parties impliquées. Dans ce but, elle a mis sur pied un groupe de travail qui réunit les spécialistes de l'école régulière et spécialisée. Un rapport intermédiaire des travaux de ce groupe a été présenté aux autorités en 2025.

Elle renforce également la coordination avec le Centre suisse de pédagogie spécialisée (CSPS) dans la mise à profit des possibilités des nouvelles technologies en termes d'accessibilité. Le projet LUMINA, issu de cette collaboration, a produit les lignes directrices qui permettront à l'avenir de rendre accessibles les moyens et ressources mis à disposition par la CIIP sur la nouvelle plateforme numérique REPERIO.

## 4. Langues, mobilité et échanges



La CIIP, en collaboration avec l'agence MOVETIA, poursuit son mandat pour favoriser les initiatives permettant de développer et de renforcer la compréhension mutuelle entre les jeunes de Suisse et le respect des langues et des cultures nationales, et s'engage en faveur des échanges d'élèves, de classes et d'enseignants et enseignantes entre les régions linguistiques du pays. Cette collaboration s'est concrétisée en 2025, par la signature d'une convention de collaboration.

Elle soutient également, via sa commission langues et échanges (COLANG), les initiatives favorisant l'enseignement des langues d'origine des élèves allophones et le plurilinguisme à l'intérieur des classes.

Enfin, la CIIP, en soutenant la Délégation à la langue française (DLF) et en organisant la Semaine de la langue française et de la francophonie (SLFF) en collaboration avec le DFAE, poursuit son action pour le traitement coordonné et cohérent des questions relevant de politique linguistique, de plurilinguisme et des usages pédagogiques, sociaux et culturels du français dans l'espace romand comme dans l'espace national de la formation, ainsi que sur le plan de la francophonie.

En 2025, la question de l'enseignement des langues nationales au primaire a fait l'objet d'une attention particulière des cantons latins. Elle sera reprise en 2026.

## 5. Choix de carrière et formations postobligatoires

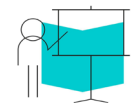


Dans le contexte national et des lois fédérales sur la formation professionnelle et sur la maturité gymnasiale, la CIIP renforce l'accompagnement et la coordination des mesures de transition en vue d'une augmentation de la certification au secondaire II et d'une meilleure intégration socioprofessionnelle. Les enjeux de la mise en œuvre des réformes de la maturité gymnasiale et des révisions des ordonnances fédérales de formation professionnelle font l'objet de nombreuses analyses et discussions au sein de ses conférences et commissions.

Divers projets ont été réalisés cette année, comme la publication du nouveau plan d'études cadre pour les maturités professionnelles ou des mesures de compensation des désavantages.

Enfin, au vu des évolutions dans les domaines de requalification des adultes en lien avec l'évolution des gestions de carrière, la CIIP a procédé au rééquilibrage de la BRTA (Batterie romande de tests d'aptitudes) et lancé un projet de recherche sur le décrochage et l'accrochage scolaires, en collaboration avec les centres de recherches des cantons de Genève, de Vaud et du Tessin.

## 6. Profession enseignante et formation



La CIIP poursuit ses efforts pour que la formation des enseignants et enseignantes s'adapte aux enjeux sociétaux et aux besoins des écoles, en particulier en matière de différenciation et de gestion de l'hétérogénéité, que ce soit en formation initiale ou en formation continue. Les trois

phases du projet CALLIOPE, mené en collaboration avec les Hautes écoles en charge de la formation des enseignants et enseignantes, sont maintenant décrites. Les conditions de leur mise en œuvre seront définies en 2026.

## 7. Suivi de la mise en œuvre de la Convention scolaire romande (CSR)



Les objectifs fixés dans la grande majorité des articles de la CSR sont désormais atteints. Les derniers projets éditoriaux de moyens d'enseignement romands (MER), fondés sur le Plan d'études romand (PER) et adoptés lors de la période 2016-2019, ont été réalisés en proposant un instrument de valorisation des compétences transversales des élèves en fin de scolarité obligatoire et en définissant un nouveau domaine disciplinaire du PER, l'Éducation numérique. La CIIP concentre désormais ses travaux sur le suivi de la mise en œuvre de la Convention scolaire romande dans quelques-unes de ses dimensions : l'ac-

tualisation et/ou la révision des moyens d'enseignement romands en vigueur dans les cantons (projet SIRMER), l'analyse des besoins pour de nouveaux moyens d'enseignement romands, ainsi que la mise à disposition pour les élèves des moyens et ressources au format numérique (projet REPERIO). Le projet de révision du PER a débuté par la préparation d'un processus général qui devra être validé par les autorités. La CIIP a par ailleurs décidé de lancer la rédaction d'un nouveau moyen d'enseignement pour l'Allemand L2. Les travaux de conception du projet éditorial débuteront en 2026.

## 8. Médiation culturelle jeunes publics



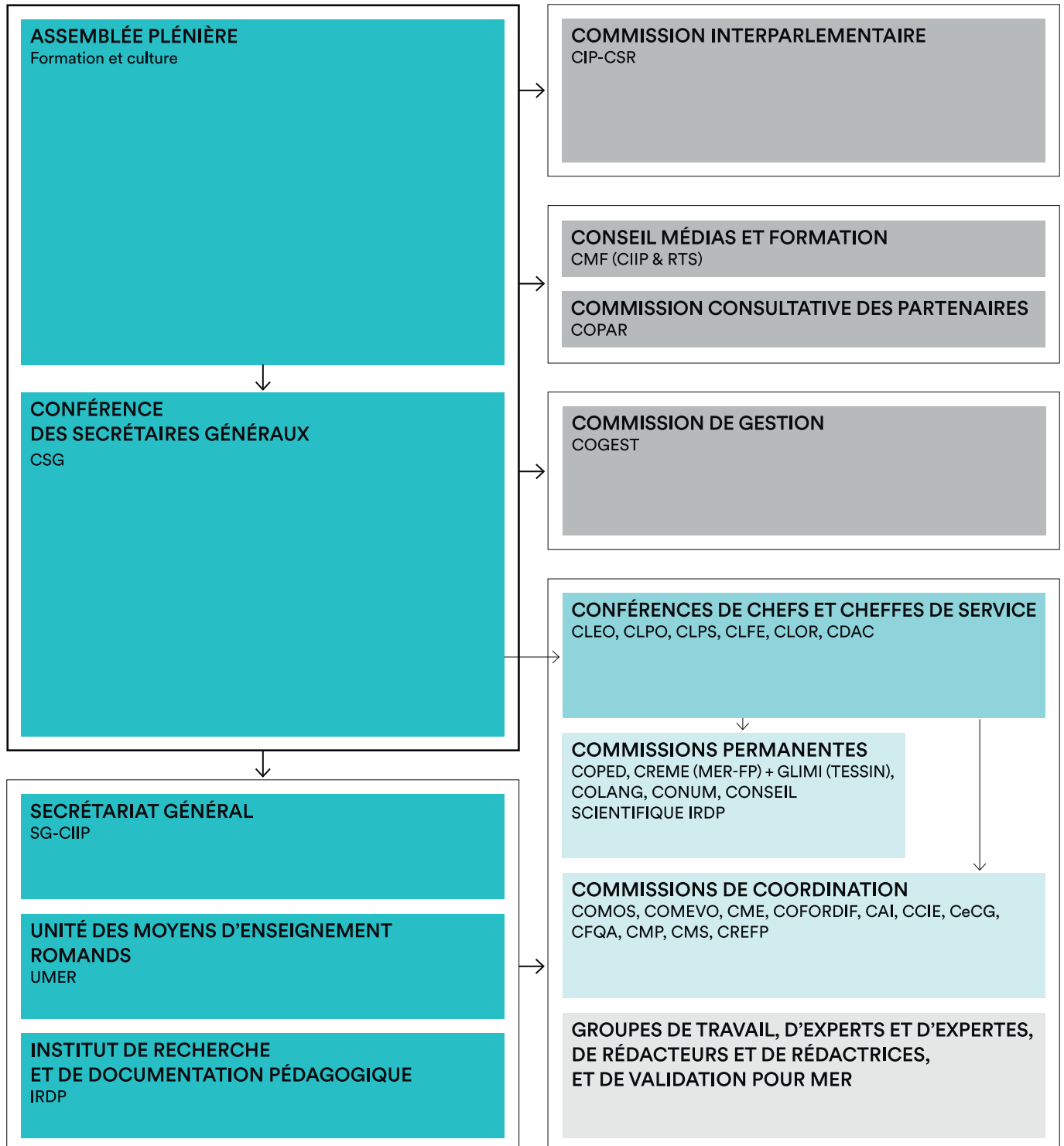
Dans le contexte de la stratégie *Vers un espace culturel latin* proposé par l'Assemblée plénière de la culture, la CIIP a travaillé sur un de ses axes, à savoir l'évaluation des outils mis à disposition des établissements scolaires et du secteur culturel en vue d'élaborer des projets de média-

tion culturelle en lien avec les objectifs du PER. Dans ce contexte, un projet d'optimisation de l'accès à la culture par les élèves, mené conjointement par la CLEO et la CDAC, a débuté en 2025.

# Organisation structurelle de la CIIP



## Organigramme



# Liste des sigles et acronymes des organes permanents de la CIIP

AP-CIIP	Assemblée plénière
AP-Culture	Assemblée plénière Culture
CSG	Conférence des secrétaires généraux
CLEO	Conférence latine de l'enseignement obligatoire
CLPO	Conférence latine de l'enseignement postobligatoire
CLPS	Conférence latine de la pédagogie spécialisée
CLFE	Conférence latine de la formation des enseignant·es et des cadres
CLOR	Conférence latine de l'orientation
CDAC	Conférence romande des chef·es de service et délégué·es aux affaires culturelles
CIP-CSR	Commission interparlementaire de contrôle de la Convention scolaire romande
COGEST	Commission de gestion
COPAR	Commission consultative des associations partenaires
CMF	Conseil « Média-formation »
COPED	Commission pédagogique
CREME	Commission romande d'évaluation des moyens d'enseignement de la formation professionnelle
COLANG	Commission langues et échanges
CONUM	Commission pour l'éducation numérique
CS-IRDP	Conseil scientifique de l'IRDP
COMOS	Commission de coordination pour la production et la distribution des moyens scolaires
COMEVO	Commission « Évaluation des objectifs du PER »
COFORDIF	Commission de coordination et de surveillance du mandat FORDIF
CME	Commission de coordination Mobilité et échanges
CAI	Commission de coordination Classes et accords intercantonaux
CCIE	Commission de coordination Cours interentreprises
CeCG	Commission de coordination Enseignement de la culture générale
CFQA	Commission de coordination Formation et qualification des adultes
CMP	Commission de coordination Maturités professionnelles
CMS	Commission de coordination Maturités spécialisées
CREFP	Commission des responsables des économats de la formation professionnelle
SG-CIIP	Secrétariat général de la CIIP
UMER	Unité des moyens d'enseignement romands (SO et FP)
UNUM	Unité numérique
IRDP	Institut de recherche et de documentation pédagogique

---

# Domaines d'activité

---



## • Espace latin de la formation et de la culture

### Conférence intercantonale de l'instruction publique et culture de Suisse romande et du Tessin (AP-CIIP)



Martial Courtet, Président

#### Mandat

La Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP) exerce ses activités au profit des cantons latins conformément aux statuts du 25 novembre 2011 révisés le 26 novembre 2015. L'Assemblée plénière réunit les Conseillères et Conseillers d'État en charge des départements de l'instruction publique des cantons membres.

#### Principaux thèmes traités

##### Fonctionnement

En 2025, la présidence de la Conférence est confiée à M. le Ministre Martial Courtet, Chef du Département de la formation, de la culture et des sports du canton du Jura. La vice-présidence a été assumée par M. le Conseiller d'état Frédéric Borloz, Chef du Département de l'enseignement et de la formation professionnelle du canton de Vaud.

En 2025, les ministres romands au sein du Comité de la CDIP étaient M. Christophe Darbellay (VS) assurant également la présidence de la CDIP, Mme Sylvie Bonvin-Sansonns (FR), Mme Anne Hiltbold (GE) et M. Frédéric Borloz (VD). Mme Sylvie Bonvin Sansonnens (FR) est également la vice-présidente du Conseil suisse des hautes écoles (CSHE). Mme Christine Haesler (BE) et Mme Marina Carobbio (TI) en sont membres de droit.

##### Finances

L'Assemblée plénière (AP-CIIP) a adopté au début du printemps les comptes 2024 et le budget 2026 du Secrétariat général, de l'IRDP et de l'Unité des moyens d'enseignement romands, en respect du règlement de gestion financière en vigueur depuis 2012 (révisé le 26 novembre 2015).

##### Mise en œuvre de la CSR

L'AP-CIIP a adopté en mars et transmis à la commission interparlementaire CIP-CSR, pour la seizième année consécutive, un rapport relatif à la mise en œuvre de la Convention scolaire romande, illustré de divers indicateurs statistiques préparés par l'IRDP.

##### Dossiers nationaux (CDIP)

Les membres de l'AP-CIIP se sont accordés sur des positions communes face à certaines questions ou propositions présentées par la CDIP. Les résultats de la troisième enquête nationale COFO, portant sur les compétences fondamentales en langues des élèves de 11<sup>e</sup> année, ont fait l'objet de nombreux échanges au sein de l'Assemblée. Celle-ci a exprimé sa volonté de définir, de manière concertée, des mesures visant à combler certaines lacunes, notamment

en orthographe. Les membres de l'AP-CIIP ont également réaffirmé l'importance de l'enseignement des langues nationales, dans un contexte où certaines orientations envisagées dans d'autres régions du pays suscitent des inquiétudes. Ils ont souligné que la maîtrise des langues nationales constitue un pilier de la cohésion nationale et de l'identité suisse, qu'il convient de préserver avec détermination.

## Mise en œuvre du Plan d'action en faveur de l'éducation numérique

Les travaux liés au Plan d'action en faveur de l'éducation numérique se sont poursuivis. Les résultats des travaux de la *Task force* chargée d'étudier la possibilité de mutualiser les moyens d'enseignement pour l'éducation numérique déjà en vigueur dans différents cantons membres de la CIIP ont été présentés et seront repris dans un groupe de travail chargé de les mettre en œuvre. La veille active dans le domaine de l'intelligence artificielle et de ses implications dans les domaines de la formation a permis la publication de recommandations et de cadres d'usage. Les membres de l'AP-CIIP ont pris connaissance de l'état d'avancement des travaux de réalisation de la nouvelle plateforme de mise à disposition des moyens et ressources d'enseignement REPERIO, incluant les enjeux liés à l'accessibilité et à l'intelligence artificielle notamment.

## Formation des enseignantes et enseignants

Les membres de l'AP-CIIP, qui s'étaient coordonnés sur les mesures à prendre dans les domaines de la pénurie et de la valorisation de la profession enseignante, ont validé les trois phases du projet CALLIOPE ainsi terminées et ont chargé la CLFE et le Conseil académique des Hautes écoles romandes en charge des formations pour l'enseignement (CAHR) d'assurer le suivi des modalités de mise en œuvre. Pour rappel, ce projet, réalisé en collaboration avec les Hautes écoles en charge de la formation du personnel enseignant, vise à augmenter, en articulation étroite entre la formation initiale et la formation continue, les qualifications du personnel enseignant primaire pour lui permettre de faire face à la complexification des compétences requises et continuer d'assurer un haut degré de qualité de l'enseignement généraliste, tout au long de la carrière. Décliné en trois phases, CALLIOPE accompagne les enseignantes et les enseignants dans leur formation initiale, lors de leur entrée dans la profession puis durant leur parcours professionnel, afin de revaloriser le métier et de renforcer les perspectives de développement professionnel.

## Gestion de la diversité

Les membres de l'AP-CIIP ont pris connaissance du rapport intermédiaire du groupe de travail gestion de la diversité et ont validé la poursuite, conformément au calendrier arrêté et au mandat en vigueur.

## Moyens d'enseignement

Les travaux de rédaction du MER Français 1-8 sont terminés, conformément à la planification prévue. La rédaction du MER Français 9-11 se poursuit. Les travaux de rédaction du projet éditorial du MER Sciences de la nature 5-8 ont débuté comme prévu en 2025. La directrice de publication du MER Allemand L2 a été désignée. Elle débutera dans sa fonction en mars 2026.

## Relations avec le Syndicat des enseignant·es romand·es (SER)

L'AP-CIIP a rencontré le président et deux représentants du SER pour un échange consacré à plusieurs thématiques d'actualité : le décrochage scolaire, l'absentéisme, les réactions aux résultats de l'enquête COFO, ainsi que l'apprentissage des langues nationales. Le dialogue a permis de mettre en évidence des préoccupations communes, ouvrant la voie à une collaboration renforcée entre les partenaires.

## Communiqués de presse

L'AP-CIIP a publié 3 communiqués de presse en 2025 :

- 18 juin : *La CIIP : Smartphones à l'école, les cantons latins clarifient les règles*
- 3 décembre : *IA et éducation : une approche concertée pour l'espace latin*
- 19 décembre : Frédéric Borloz, nouveau Président de la CIIP

## Données factuelles et mutations

L'AP-CIIP s'est réunie à quatre reprises au cours de l'année 2025 : les 20 mars, 23 mai, 18 septembre et 28 novembre.

**Présidence** : Martial Courtet (JU).

**Secrétariat** : Pascale Marro et Pascale Lamarre (SG-CIIP).

# Assemblée plénière Culture (AP-Culture)



Sylvie Bonvin-Sansonnens,  
Présidente

## Mandat

L'Assemblée plénière Culture (AP-Culture) est composée des conseillères, conseillers d'État et ministres en charge de la culture des cantons de Berne (francophone), Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Tessin, Valais et Vaud. Constituée formellement en novembre 2022, elle a pour but de renforcer les échanges et collaborations, ainsi que développer une vision commune correspondant à un territoire culturel partagé. L'AP-Culture est rattachée à la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP) et constitue l'organe politique réunissant les élus et élues des exécutifs cantonaux en charge de la culture.

## Principaux thèmes traités

### Vers un espace culturel latin

Se basant sur treize études récentes conduites aux niveaux national et régional, l'AP-Culture avait présenté en avril 2024, lors d'une conférence de presse, une stratégie commune aux cantons latins intitulée « Vers un espace culturel latin ». Le but de cette stratégie en cinq axes est de consolider la situation des professionnelles et professionnels de la culture et renforcer l'action des pouvoirs publics à l'échelle des cantons latins en coordonnant leurs politiques culturelles.

Lors de leurs rencontres, les membres de l'AP-Culture ont pris connaissance de l'avancement des travaux liés à cette stratégie, ainsi que des différentes études de l'Observatoire romand de la culture.

### Consultations fédérales

Les membres de l'Assemblée plénière se sont accordés sur un processus de décision concernant les consultations fédérales. Ils ont échangé sur l'avancée des lois sur la culture des cantons latins et ont pris position sur les mesures d'allégement budgétaire 2027 de la Confédération, ainsi que sur la modification de la Loi fédérale du 5 octobre 1990 sur les subventions.

### Rencontre avec la Conférence des Présidents des Organes de répartition (CPOR)

Les délégations de l'AP-Culture et de la CPOR se sont rencontrées le 26 novembre 2025, afin de permettre aux financeurs importants que sont les cantons et la CPOR d'échanger sur leurs visions respectives.

### Fondation romande pour le cinéma – Cinéforum

En août, dans le cadre du festival de Locarno, l'AP-Culture a reçu Mmes Isabelle Chassot, présidente, Elena Tatti, vice-présidente et M. Stéphane Morey, secrétaire général, afin d'échanger sur les enjeux et orientations stratégiques de Cinéforum pour la période 2026-2030 et sur la suite des décisions prises par l'AP-Culture concernant l'engagement financier des cantons.

### Livre+

La troisième édition du dispositif Livre+ a été lancée en août 2024, pour la période 2024-2027. Pour cette occasion, Livre+ a été repensé afin de soutenir prioritairement les projets de promotion de la littérature et de la lecture à destination de nouveaux publics.

En 2025, l'AP-Culture a validé la sélection de neuf projets, pour un montant total de 395'600 francs répartis sur les années 2025 à 2027, estimant que les actions prévues par les projets retenus répondent pleinement aux attentes de Livre+.

## **Autres pratiques et formes artistiques**

L'AP-Culture a décidé de soutenir, pour une phase pilote de trois ans, le dispositif du CCHAR, dont le but est de renforcer la qualité artistique des projets accompagnés, de soutenir les compagnies émergentes et de favoriser la circulation nationale et internationale des productions des compagnies confirmées. Le dispositif encourage également les échanges d'expériences ainsi que la transmission des compétences professionnelles.

L'AP-Culture a également échangé sur un éventuel soutien à la création numérique qui occupe une place croissante dans les dispositifs intercantonaux. Ce domaine est désormais un enjeu majeur pour la politique culturelle et a vu émerger, en parallèle, le Pôle de création numérique, dont la mission est de structurer le secteur et d'accompagner les projets. Les technologies numériques sont de plus en plus présentes à toutes les étapes de la chaîne de création (jeux vidéo, réalité étendue, réalité virtuelle, réalité augmentée, contenus multiplateformes et installations immersives).

## **Communiqués de presse**

L'AP-Culture a publié deux communiqués de presse :

- 10 février : Neuf projets littéraires romands soutenus par la CIIP
- 10 août : Cinéma romand – Un accord pionnier pour prévenir les atteintes à la personnalité (publié par Cinéforum)

## **Données factuelles**

L'AP-Culture s'est réunie à 4 reprises en 2025 : les 30 janvier, 12 mai, 8 août et 21 novembre.

**Présidence** : Sylvie Bonvin-Sansonnens (FR).

**Secrétariat** : Pascale Marro et Virginie Beyeler (SG-CIIP).

**Mutation** : Céline Vara (NE) remplace Alain Ribaux (NE) dès juin.

# Conférence des secrétaires généraux (CSG)



Gabriel Willemin, Président

## Mandat

*La Conférence des secrétaires généraux (CSG) réunit les secrétaires généraux ou les délégués aux affaires intercantoniales des départements de l'instruction publique des cantons membres. Elle préavise, le cas échéant d'entente avec les conférences de chefs de service concernées, l'ensemble des objets soumis à la Conférence et supervise le fonctionnement du Secrétariat général et de l'ensemble du dispositif.*

## Principaux thèmes traités

Hormis les thèmes traités par l'Assemblée plénière, tous préalablement approfondis et préparés par la conférence des secrétaires généraux, cette dernière a notamment traité des objets ci-après.

### Adoption des comptes 2024 de la CIIP

Par délégation de compétences de l'Assemblée plénière et se fondant sur le préavis positif de la COGEST, la CSG a adopté à l'unanimité les comptes 2024 du Secrétariat général, de l'IRDP et de l'Unité des moyens d'enseignement romands, après leur vérification par le Contrôle des finances de l'État de Neuchâtel.

### Chantiers des MER

La CSG a assuré, en collaboration étroite avec le comité de pilotage des MER, la fin des travaux pour les MER de Français 1-8 et le suivi des travaux pour les MER de Français 1-11 et des MER de Sciences de la nature cycle 2, en cours d'élaboration.

### Prévention des difficultés scolaires et décrochage scolaire

La CSG a pris connaissance des résultats des travaux de recherche visant à renforcer les apprentissages précoces en lecture, présentés par le président de la COMEVO et la directrice de l'IRDP. Ces éléments ont permis de mettre en lumière des approches pédagogiques encourageantes, susceptibles de contribuer à l'amélioration des compétences de base pour les élèves. Elle a également pris connaissance des travaux sur le décrochage scolaire, menés dans le cadre de l'accord-cadre latin conclu entre la CIRCE<sup>1</sup>, l'IRDP, le SRED<sup>2</sup> et l'URSP<sup>3</sup>.

### Mise en œuvre du Plan d'action en faveur de l'Éducation numérique

La CSG a assuré le suivi des travaux de la feuille de route pour la suite de la mise en œuvre du plan d'action, en collaboration avec la CONUM. Elle a pris connaissance des résultats des travaux de la *Task force* chargée d'étudier la possibilité de mutualiser les moyens d'enseignement pour l'éducation numérique, de ceux de la veille active dans le domaine de l'intelligence artificielle et de ses implications dans les domaines de la formation, et de ceux du tableau de bord prévu dans le plan d'action. La CSG a également pu prendre connaissance de l'avancement des travaux de la plateforme unique de mise à disposition des moyens d'enseignement et ressources complémentaires (REPERIO).

### Rencontre avec la CLEO

La CSG a rencontré la CLEO à deux reprises afin d'assurer une coordination optimale du suivi de l'élaboration des MER, de la plateforme REPERIO et des mesures à prendre à la suite des résultats des COFO concernant la maîtrise de l'orthographe.

<sup>1</sup> CIRCE : Commission intercantonale romande pour la coordination de l'enseignement

<sup>2</sup> SRED : Service de la recherche en éducation de Genève

<sup>3</sup> URSP : Unité de recherche pour le pilotage des systèmes pédagogiques de Lausanne

## **Conférence annuelle de l'enseignement**

En concertation avec les conférences de chef·fes de service de l'enseignement, la CSG a validé la thématique du colloque organisé dans le cadre de la Conférence annuelle de l'enseignement, qui a réuni les chef·fes de service de l'enseignement, les autorités cantonales et les enseignantes et enseignants, le 4 décembre 2025 à Delémont, sur le thème de *Différents regards sur l'IA dans le monde de l'éducation*.

## **Informations, préavis ou décisions sur des projets ou propositions de conférences ou de commissions**

La CSG a documenté ou préavisé à l'intention ou sur demande de l'Assemblée plénière diverses propositions de communication, de financement, de demandes de soutien ou de patronage pour des manifestations ou des concours, ainsi que des projets initiés par certains organes permanents de la CIIP ou de prestations proposées par certaines agences de la CDIP.

## **Consultations et échanges d'informations**

Les secrétaires généraux ont régulièrement procédé à des échanges de vues et d'informations par rapport à des consultations de la CDIP ou de la Confédération entreprises auprès des cantons ou à des questions ou sollicitations diverses parvenues au Secrétariat général.

## **Données factuelles**

La CSG s'est réunie à six reprises en 2025 : les 3 février, 4 avril, 30 avril, 26 et 27 août, 5 novembre et 5 décembre.

**Présidence** : Gabriel Willemin, représentant a.i. à la CSG pour le canton du Jura.

**Secrétariat** : Pascale Marro et Pascale Lamarre (SG-CIIP).

**Muration** : Michel Perriard est remplacé par Alexandre Gachet (FR) dès avril.

# Secrétariat général de la CIIP (SG-CIIP)



Pascale Marro,  
Secrétaire générale

## Mandat

*Le Secrétariat général est l'organe exécutif de la CIIP. Il veille à l'organisation et au suivi des travaux permettant la réalisation du Programme d'activité, en particulier au travers du fonctionnement des conférences et commissions permanentes auxquelles il apporte son soutien opérationnel, scientifique et administratif, de la mise sur pied de groupes de travail et d'experts et de la réalisation du programme d'acquisition et de création de moyens d'enseignement pour la scolarité obligatoire et la formation professionnelle. Il assure l'information sur les travaux de la CIIP et entretient les sites internet correspondants.*

## Travaux

L'adoption du Programme d'activité de la CIIP pour la période 2024-2027 détermine le cadre général de travail du Secrétariat et de ses divers secteurs d'activité, influençant également la structure du [site internet](#) et des documents administratifs.

La réalisation des moyens d'enseignement romands (MER) et la mise en œuvre du Plan d'action en faveur de l'Éducation numérique reste, pour quelques années encore, un domaine prioritaire mobilisant beaucoup d'énergie et impliquant de nombreux groupes de travail et de partenaires externes.

## Données factuelles

**Secrétaire générale :** Pascale Marro.

**Secrétaire générale adjointe :** Viridiana Marc.

**Assistante de direction et RH :** Pascale Lamarre.

### Mutations :

- Collaboratrice spécialisée : Mariève Ballestraz Blanc, jusqu'en mai.
- Apprentie médiaticienne : Shana Almeida, jusqu'en août.
- Apprenti employé de commerce : Behar Aziri, jusqu'en août.
- Stagiaire MP employé de commerce : Mateo Boivin, jusqu'en août.

### Engagements :

- Collaboratrice scientifique : Layla Ayari (a.i.), dès août.
- Stagiaire médiaticienne : Océane Guye, dès août.
- Apprentie employée de commerce : Anaé Métails, dès août.
- Chef de projet : Cyril Léchaire, dès septembre.

# Commission de gestion (COGEST)



Pierre-Etienne Zürcher,  
Président

## Mandat

*La commission de gestion est chargée de conseiller et de préavisier les procédures budgétaires et comptables, ainsi que d'exercer le contrôle et la surveillance générale de la gestion financière et des activités traitées par le Secrétariat général ou confiées par ce dernier sous forme de mandats, et d'en rendre compte à l'Assemblée plénière.*

## Travaux

### Budget 2026

Examen détaillé et préavis favorable sur le budget 2026, qui intègre pour la première fois la nouvelle Unité numérique (UNUM). Le budget de fonctionnement du Secrétariat général est bénéficiaire après l'utilisation des fonds propres affectés. Pour l'Unité des moyens d'enseignement de la scolarité obligatoire (UMER-SO), le projet de renouvellement complet des MER Allemand est intégré au budget des investissements dès 2026. Malgré ce nouveau moyen, il est prévu que la CIIP commence de restituer les contributions remboursables aux cantons dès 2026. Pour la formation professionnelle (UMER-FP), les projets de nouvelle collection du Commerce et de création du portail numérique NovaPro devraient se terminer en 2026 (financement par les réserves affectées). *Il est à relever qu'initialement, il était prévu au budget pour la période 2026-2029 d'augmenter le financement de l'UMER-FP (doublement des contributions cantonales par apprenti et apprentie, conditionné par l'augmentation proportionnelle de la subvention du SEFRI). Mais, avant la fin de 2025, il s'est avéré que les ressources ne pourront pas être augmentées, le SEFRI n'ayant pas donné une suite favorable à la demande de la CIIP.* Les comptes d'exploitation et d'investissement liés au numérique sont identifiés de manière distincte pour la première fois au budget 2026 de l'Unité numérique nouvellement créée.

### Comptes 2024

Examen détaillé et préavis favorable sur les comptes 2024, révisés pour la première fois par le contrôle des finances de l'État de Neuchâtel, qui procèdera à l'audit des comptes des trois années suivantes. La COGEST a préavisé favorablement un remboursement exceptionnel de la contribution remboursable aux cantons (résultat bénéficiaire des comptes d'investissement liés aux moyens d'enseignement de la scolarité obligatoire), ainsi que le versement aux cantons de l'excédent lié à la création du fonds propre affecté globalement aux révisions des MER.

### Autres travaux

- Examen et validation du mécanisme comptable proposé pour l'enregistrement en investissements des projets de nouveaux moyens d'enseignement à l'UMER-FP.
- Examen du processus engagé par la CIIP pour réévaluer son système de contrôle interne, les risques financiers et les contrôles qui y sont liés.

## Données factuelles

La commission de gestion s'est réunie les 16 janvier, 3 avril et 4 septembre 2025.

**Présidence :** Pierre-Etienne Zürcher (BE).

**Secrétariat :** Daniel Garcia (SG-CIIP).

**Mutation :** Nicolas Bindschedler (CSG) remplace François Modoux.

# Commission interparlementaire de contrôle de la Convention scolaire romande (CIP-CSR)

## Mandat

*La création et la mission de la CIP-CSR découlent du contrôle parlementaire d'institutions intercantionales, généralisé en Suisse romande sur la base de la « Convention du 5 mars 2010 relative à la participation des Parlements cantonaux dans le cadre de l'élaboration, de la ratification, de l'exécution et de la modification des conventions intercantionales et des traités des cantons avec l'étranger » (Convention sur la participation des Parlements, CoParl).*

*Le mandat de la CIP-CSR est décrit dans les articles 21 à 25 de la Convention scolaire romande.*

## Travaux

En 2025, la commission interparlementaire s'est réunie deux fois à Lausanne, sous la présidence du **député vaudois David Vogel** et en présence de la secrétaire générale de la CIIP : le 16 mai, avec la participation du président de la CIIP, et le 3 novembre, avec celle du vice-président de la CIIP. Ces séances ont été préparées au cours de trois séances du bureau de la CIP-CSR avec la participation de la secrétaire générale. La CIP-CSR donne aux quarante-neuf députées et députés qui la composent l'opportunité de questionner la CIIP sur de nombreuses thématiques relatives à la scolarité obligatoire en particulier, comme à la formation en général.

La CIP-CSR a ainsi pris connaissance, lors de sa séance de printemps, du rapport 2024 de mise en œuvre de la CSR et du rapport annuel 2024 de la CIIP, de son budget et de ses comptes. Elle en a à chaque fois préavisé positivement la transmission aux parlements cantonaux et a produit un rapport final pour l'année 2025, qu'elle transmettra en 2026 aux bureaux des Grands Conseils des cantons membres.

Lors de son assemblée du 16 mai, la CIP-CSR a suivi une conférence sur la « Santé mentale chez les jeunes et réseaux sociaux » des Dres Olga Sidiropoulou, Médecin hospitalier et Cheffe de filière, Centre thérapeutique de jour pour enfants et Line Guillod, Médecin associée, Unité DEPART, du Département de psychiatrie CHUV. Elle a également déposé un postulat à l'intention de la CIIP sur le même thème.

Lors de son assemblée du 3 novembre, la CIP-CSR a repris la thématique du rôle des réseaux sociaux sur la santé mentale des jeunes lors d'une table ronde qui a réuni M. Bertrand Copt, Chef de service et directeur des écoles, commune de Collombey-Muraz (VS), Mme Laurence Nguyen-Fagnoni, membre du comité de la Fédération des associations de parents d'élèves de la Suisse romande et du Tessin (FAPERTE), M. David Rey, président du Syndicat des enseignant·es romand·es (SER) et Mme la Dre Anne-Emmanuelle Ambresin, Médecin-chef auprès du Service de pédiatrie du Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV).

# Conseil « Média-formation » (CMF)



Anne Hiltbold, Présidente

## Mandat

*Le Conseil Média-Formation (CMF) est chargé de veiller à l'application de la convention cadre de collaboration conclue entre la CIIP et les médias de service public en Suisse romande. Une première version avait été signée le 4 octobre 2000 par la CIIP, la RSR et la TSR. À la suite à la convergence de ces deux dernières entités, une nouvelle convention de collaboration a été signée par la CIIP et la Radio Télévision Suisse (RTS) le 17 septembre 2010. Le CMF réunit des délégués de la RTS et de la CIIP, ainsi que du SER et de la FAPERT.*

## Travaux

Le CMF s'est réuni le 4 décembre 2025 à Genève. Le directeur général de la RTS, M. Pascal Crittin, a accueilli à cette occasion la nouvelle présidente du Conseil, Mme la Conseillère d'État Anne Hiltbold (GE).

En dépit des économies imposées à l'Audiovisuel public, celui-ci a confirmé son engagement en faveur de l'éducation aux médias. La secrétaire générale de la CIIP a salué cet effort, tout en rappelant les recommandations édictées par l'AP-CIIP en matière d'usage du téléphone portable et de l'IA dans le contexte pédagogique.

Le CMF a pris connaissance du bilan des collaborations concrètes avec la RTS, toujours plus étoffées, avec, en particulier, près de 400 ateliers organisés dans l'ensemble des cantons francophones, au bénéfice de près de 7'500 élèves.

À noter aussi le lancement en septembre de OKI, un magazine jeunesse pour les 10-12 ans, destiné à éveiller leur curiosité et leur esprit critique. Diffusée chaque semaine (hors vacances scolaires), avec un matériel pédagogique destiné aux élèves comme au corps enseignant, cette émission est disponible sur le web comme à l'antenne.

## Données factuelles

**Présidence** : Anne Hiltbold (GE).

**Vice-présidence** : Pascal Crittin (RTS).

**Secrétariat** : Christian Georges et Laura Di Giacomo (SG-CIIP).

**Mutation** : Anne Hiltbold (GE) remplace Martial Courtet (JU).

# Commission consultative des associations partenaires (COPAR)



Gabriel Willemin, Président

## Mandat

*La COPAR est chargée de procéder régulièrement à des échanges d'informations et de conduite des réflexions communes, pouvant conduire à des recommandations pour l'amélioration du système éducatif dans le cadre de l'espace romand de la formation.*

*Elle réunit des délégués de la CSG et de la CLEO, des associations faïtières romandes et tessinoises de parents (FAPERT), d'enseignants (SER), des chefs d'établissement de la scolarité obligatoire (CLACESO) et de recteurs de gymnases (CDG-SRT), ainsi que de la section romande de la Société suisse de recherche en éducation (SSRE).*

## Travaux

La COPAR s'est réunie à deux reprises en 2025, les 9 mai et 10 septembre, afin d'échanger des informations relatives aux activités et manifestations de chacune des institutions ou associations présentes, ainsi que sur diverses questions d'actualité dans le domaine de la formation.

Les membres ont également poursuivi les travaux concernant la thématique du climat scolaire selon le mandat reçu de l'AP-CIIP.

## Données factuelles

**Présidence :** Gabriel Willemin (CSG/JU).

**Vice-présidence :** Jean-Claude Marguet (CLEO/NE) pour la séance de mai et Michel Beytrison (CLEO/VS) pour la séance de septembre.

**Secrétariat :** Doris Penot (IRDP).

# • Scolarité obligatoire

## Conférence latine de l'enseignement obligatoire (CLEO)



Eric Stachelscheid, Président

### Mandat

*La conférence latine de l'enseignement obligatoire (CLEO) est un instrument de réflexion, d'information, de coordination, d'exécution du Programme d'activité et de conseil pour la Conférence des secrétaires généraux et l'Assemblée plénière de la CIIP, ainsi que le SG-CIIP. Elle traite de l'ensemble des thématiques relevant de la scolarité obligatoire et elle assume dans ces domaines les tâches et responsabilités mentionnées à l'art. 10, al. 3, des statuts de la CIIP et les objectifs qui lui sont attribués par le Programme d'activité de la CIIP.*

### Travaux

#### Plan d'études romand (PER) et moyens d'enseignement romands (MER)

En 2025, la CLEO a continué à suivre la mise en œuvre du Plan d'études romand (PER) et des moyens d'enseignement romands (MER). Elle a accompagné les processus d'introduction, de suivi et d'adaptation des moyens, tout en assurant la coordination intercantonale.

Une attention particulière a été portée à la question de l'accessibilité des MER. La CLEO a traité cette thématique en tant que telle et a suivi les décisions visant à améliorer l'accès aux moyens d'enseignement pour l'ensemble des élèves.

La CLEO a par ailleurs suivi l'évolution de la plateforme REPERIO de la CIIP, conçue comme point d'accès central aux moyens d'enseignement romands et aux ressources numériques complémentaires. Les échanges ont porté sur les enjeux liés à la migration des contenus, à la communication auprès des cantons et à l'articulation entre REPERIO, le PER et les MER.

Enfin, la CLEO a poursuivi la mise en place d'un dispositif d'échange d'informations sur les moyens et séquences d'enseignement en développement dans les cantons, afin de favoriser les synergies et d'identifier les possibilités de mutualisation.

### Domaines disciplinaires

#### Domaine des langues

La CLEO a été régulièrement informée de l'avancement des travaux relatifs aux moyens d'enseignement romands de Français, notamment par le biais du groupe de travail F3, du comité de pilotage et des commissions qualité. Elle a souligné l'importance de disposer des éléments des moyens suffisamment en amont, afin de permettre la préparation des formations et de leur implémentation dans les cantons.

La CLEO a également poursuivi les réflexions prospectives concernant l'évolution des moyens d'enseignement des langues secondes à l'horizon 2031, en lien avec l'échéance des contrats en vigueur et les décisions prises par l'AP-CIIP. Elle a suivi les travaux relatifs aux cahiers des charges et aux orientations didactiques des futurs moyens.

#### Mathématiques et Sciences de la nature

En 2025, les travaux de la CLEO dans le domaine des Mathématiques et des Sciences de la nature se sont inscrits principalement dans une logique de suivi, d'échanges d'informations et de coordination intercantonale.

La CLEO a été informée de plusieurs développements cantonaux, en particulier dans le domaine du calcul mental. Les

échanges ont permis d'identifier un intérêt partagé pour le renforcement de cet aspect des apprentissages, notamment au cycle 2, et ont mis en évidence l'importance de renforcer la visibilité des ressources développées en complément des moyens d'enseignement romands.

## Éducation numérique

Les questions liées à l'Éducation numérique ont occupé une place significative dans les travaux de la CLEO en 2025. Celle-ci a assuré le suivi de l'intégration de l'Éducation numérique dans le Plan d'études romand (PER) en tant que domaine disciplinaire et a été informée de l'état d'avancement des travaux et démarches menés dans les cantons.

La CLEO a accompagné les réflexions relatives aux moyens d'enseignement existants ou en développement dans ce domaine. À ce titre, elle a pris part aux travaux de la *Task force* « Moyens d'enseignement en éducation numérique » (TF MEéN), chargée de formuler des recommandations à l'Assemblée plénière de la CIIP concernant les possibilités de mutualisation des moyens d'enseignement en vigueur dans les cantons, et a suivi les conclusions de cette *Task force*.

Par ailleurs, la CLEO a porté une attention particulière à la question de l'intelligence artificielle et de son utilisation à l'école. Elle a été régulièrement informée de l'élaboration de cadres d'usage au niveau romand et a soutenu le développement de séquences d'enseignement intercantionales en lien avec l'IA.

## Domaine des Arts

La CLEO a engagé une réflexion concernant la mutualisation de moyens d'enseignement dans le domaine des Arts, en particulier en Musique. Les échanges ont porté sur l'analyse de faisabilité d'une mutualisation intercantonale et sur les conditions nécessaires à une telle démarche.

## Évaluation et suivi des apprentissages

En 2025, la CLEO a assuré le suivi des travaux menés dans le domaine de l'évaluation, en particulier ceux de la commission « Évaluation des objectifs du PER » (COMEVO), notamment dans le cadre des mandats confiés par l'Assemblée plénière de la CIIP.

Elle a poursuivi les échanges relatifs à une évaluation au service des apprentissages et s'est penchée sur les questions liées aux épreuves romandes communes ainsi qu'à la banque romande d'items. Dans ce cadre, la CLEO a examiné et préavisé les propositions de la COMEVO et a formulé des points d'attention à destination de l'Assemblée plénière de la CIIP.

Dans le prolongement de ces travaux, la CLEO a suivi avec une attention particulière le projet de renforcement précoce des apprentissages en lecture, fondé sur une approche de type « réponse à l'intervention ». Elle a contribué à clarifier les contours du projet, les acteurs et actrices concernés ainsi que certains éléments nécessitant une vigilance particulière, notamment en lien avec les moyens d'enseignement romands, la formation des enseignantes et enseignants et les modalités de communication.

## Accompagnement de la diversité

Dans le cadre du Programme d'activité CIIP 2024–2027, la CLEO a poursuivi sa collaboration avec la conférence latine de la pédagogie spécialisée (CLPS) au sein du groupe de travail commun « Accompagnement de la diversité ».

En 2025, les travaux ont porté principalement sur la clarification du cadre conceptuel et méthodologique du mandat ainsi que sur la préparation d'un état des lieux des pratiques et dispositifs cantonaux. La CLEO a suivi l'avancement de ces travaux et validé les étapes intermédiaires.

## Formation des enseignantes et enseignants

Conjointement avec la Conférence latine de la formation des enseignant·es (CLFE), la CLEO a participé aux travaux du projet CALLIOPE relatifs à l'évolution de la formation du corps enseignant du degré primaire.

Après une première phase consacrée à l'accompagnement à l'entrée dans la profession, les travaux ont porté en 2025 sur la formation continue et la formation tout au long de la vie. La CLEO a examiné le rapport issu des travaux du groupe de travail CALLIOPE et a émis un préavis positif, en soulignant l'importance d'une approche coordonnée et respectueuse des réalités cantonales.

## Fonctionnement et coordination intercantonale

En 2025, la CLEO s'est réunie à six reprises. Elle a assuré la coordination avec les autres conférences latines, les commissions spécialisées et les organes de la CIIP.

Afin de renforcer la circulation de l'information, un point récurrent consacré aux échos des commissions et organes partenaires a été introduit à l'ordre du jour des séances. La CLEO a par ailleurs poursuivi la coordination avec les instances de la CDIP, notamment la Conférence suisse des services de la scolarité obligatoire (CSSO). Plusieurs membres ont participé aux travaux de groupes et commissions intercantionales ou nationales, contribuant à la cohérence des positions romandes et à la circulation de l'information entre niveaux institutionnels.

La présidence de la CLEO a été assurée par Fred-Henri Schnegg jusqu'à l'été 2025, puis par Eric Stachelscheid dès septembre 2025.

## Données factuelles

La conférence s'est réunie à six reprises durant l'année 2025, soit les 23 janvier, 20 mars, 8 mai, 18 juin, 2 octobre et 5 décembre.

**Présidence** : Eric Stachelscheid (GE).

**Collaboratrice scientifique** : Eva Leuenberger (SG-CIIP).

**Secrétariat** : Concetta Coppola (SG-CIIP).

**Mutation** : Eric Stachelscheid (GE) remplace Fred-Henri Schnegg (JU) dès septembre 2025.

# Commission pédagogique (COPED)



Ségolène Eberlin, Présidente

## Mandat

*Une commission permanente est instituée, sous le nom de commission pédagogique (ci-après COPED), en qualité d'instrument de réflexion, d'analyse et de conseil pour la CIIP et plus particulièrement pour la Conférence latine de l'enseignement obligatoire (CLEO). Elle est chargée des travaux de suivi et de développement garantissant d'une part la mise en œuvre, la cohérence ainsi que le caractère évolutif du Plan d'études romand (PER), veillant d'autre part à la correspondance des Moyens d'enseignement romands (MER) ainsi que des Ressources numériques complémentaires (RN) aux objectifs et aux progressions des apprentissages du PER, et s'assurant du bon déploiement du projet global de formation de l'élève tout au long de la scolarité obligatoire.*

## Travaux

### Plan d'études romand (PER)

L'année 2025 a été largement consacrée aux travaux relatifs à l'évolution du Plan d'études romand (PER), conformément au mandat 2024–2027 de la COPED. Ceux-ci ont porté sur le périmètre et les modalités d'une évolution continue du PER, en lien avec les enjeux actuels du système scolaire.

Ces travaux ont conduit la COPED à proposer un cadre structuré visant à concrétiser le caractère évolutif du PER. Celui-ci repose sur des principes stratégiques partagés, des processus clairs et différenciés selon la nature des évolutions envisagées, ainsi qu'une identification d'enjeux prioritaires pour l'école obligatoire, dans une perspective cohérente de projet global de formation de l'élève et des priorités intercantionales.

Avec l'appui du SG-CIIP, la COPED a élaboré trois rapports complémentaires (cadre stratégique, processus, enjeux), destinés à soutenir la prise de décision des instances politiques. Un séminaire COPED tenu en novembre 2025 a accompagné ces travaux. Les rapports ont été finalisés en décembre 2025, en vue de leur transmission aux instances de la CIIP au premier trimestre 2026.

### Moyens d'enseignement romands (MER)

La COPED a poursuivi en 2025 ses travaux relatifs au suivi et à l'évolution des MER. Les discussions ont porté sur les usages effectifs des moyens dans les cantons, les modalités de suivi intercantonal et l'articulation entre MER, PER et formation des enseignantes et enseignants.

Plusieurs dossiers spécifiques ont été examinés, notamment :

- le projet de recherche MELESA, portant sur le statut et l'appropriation des moyens d'enseignement des langues étrangères ;
- les propositions de suivi structuré des MER, en lien avec les besoins exprimés par les cantons ;
- les projets éditoriaux ou évolutions de MER, en particulier en Allemand et en Sciences de la nature ;
- les processus de révision des MER dans le cadre de la stratégie intercantonale SIRMER.

### Intelligence artificielle et éducation numérique

En lien avec l'évolution du contexte sociétal et scolaire, la COPED a suivi et accompagné les travaux relatifs à l'utilisation des intelligences artificielles génératives (IAG) à l'école. Elle a été sollicitée pour apprécier et préavisier des recommandations intercantionales, des guides ainsi que des séquences d'enseignement destinées au cycle 3.

Les échanges ont porté tant sur les enjeux pédagogiques (apprentissage visés, scénarisation, prérequis numériques) que sur les questions éthiques, juridiques et de communication, notamment à destination des parents. La COPED a

soutenu une approche progressive et pragmatique, laissant aux cantons une marge d'adaptation tout en favorisant une cohérence romande.

## **Formation générale et éducation en vue d'un développement durable (EDD)**

Le groupe de travail « Guide opérationnel EDD » (GT GO EDD), rattaché à la COPED, a poursuivi ses travaux en 2025. La COPED a suivi l'avancement des réflexions et des premiers choix d'orientation de ce guide, destiné à renforcer la mise en œuvre de l'EDD.

## **Plateformes et ressources numériques**

La COPED a été informée de l'avancement du projet REPERIO, plateforme numérique destinée à regrouper PER, MER et ressources à l'intention des enseignantes et enseignants. Elle a suivi les réflexions relatives à l'ergonomie, à l'accessibilité, à la protection des données et au calendrier de déploiement, en veillant à l'impact de ces évolutions sur les pratiques professionnelles.

## **Séminaire COPED « Évolution du PER »**

Dans le cadre de ses travaux sur l'évolution du Plan d'études romand (PER), la COPED a organisé un séminaire les 6 et 7 novembre 2025 pour les membres COPED. Ce séminaire a permis d'approfondir certaines thématiques prioritaires avec des expertes et experts, d'éclairer les réflexions stratégiques de la commission et de soutenir la finalisation des rapports relatifs à l'évolution du PER, destinés aux instances décisionnelles.

## **Données factuelles**

La commission s'est réunie à sept reprises durant l'année 2025, les 31 janvier, 13 mars, 15 mai, 4 septembre, 6-7 novembre, 21 novembre et 12 décembre.

**Présidence** : Ségolène Eberlin (JU).

**Vice-présidence** : Pierre-Etienne Sagnol (FR).

**Collaboratrice scientifique** : Eva Leuenberger (SG-CIIP).

**Secrétariat** : Concetta Coppola (SG-CIIP).

**Mutations** : Isabelle Rochat (VD) remplace Nathalie Jaccard (VD) et Françoise Simon-Vermot (NE) remplace Serge Ramel (NE) dès août.

# Commission de coordination pour la production et la distribution des moyens scolaires (COMOS)



Nicolas Aebischer, Président

## Mandat

*La commission pour la production et la distribution des moyens scolaires (COMOS) fait partie de l'UMER-SO et est chargée d'exécuter les décisions de la CLEO en matière de réalisation, de diffusion, de distribution, de gestion de stocks et de réimpressions des ressources didactiques et moyens d'enseignement pour la scolarité obligatoire et l'éducation préscolaire.*

## Travaux

La COMOS a traité des thèmes suivants :

- Conseil technique en vue de la réalisation des MER Français 1<sup>re</sup>-8<sup>e</sup> et Français 9<sup>e</sup>-11<sup>e</sup> ;
- Réalisation des nouveaux MER Français 8<sup>e</sup> et Mathématiques 10<sup>e</sup> ;
- Travaux liés au stockage, à la réimpression, la diffusion et la distribution des moyens d'enseignement et ressources didactiques existantes ;
- Participation active, par le biais de son représentant jurassien, aux travaux de la commission de gestion (COGEST) chargée d'examiner et de préavisier à l'intention de l'AP-CIIP les comptes annuels, le budget et le plan financier pluriannuel ;
- Amélioration du logiciel CATARO (gestion des stocks) avec le développement d'un module dédié aux dépannages entre économats ;
- Discussion sur la digitalisation des moyens d'enseignement non romands et les conséquences pour les économats en termes d'approvisionnement et de mise à disposition du matériel dans les écoles ;
- Facteurs influençant l'estimation des besoins intercantonaux des MER.

## Données factuelles

Durant l'année 2025, la COMOS s'est réunie à 7 reprises, les 30 janvier, 27 mars, 22 mai, 26 juin, 18 septembre, 13 novembre et 4 décembre.

**Présidence** : Nicolas Aebischer (FR).

**Secrétariat** : Séverine Erard (SG-CIIP).

**Mutation** : Joshua Lopez (GE) remplace Olivier Porchet (GE) dès novembre.

# Commission « Évaluation des objectifs du PER » (COMEVO)



Philippe Linder, Président

## Mandat

La COMEVO est une commission de coordination, instituée en qualité d'instrument d'échange, d'élaboration et de réalisation pour la CIIP dans le champ des apprentissages et de l'évaluation en scolarité obligatoire. Elle constitue également un instrument d'observation et de proposition relativement aux évaluations nationales et internationales des systèmes de formation. Sous la conduite de la Conférence des chef.fes de service de la scolarité obligatoire (CLEO) et selon le calendrier et les priorités adoptés par l'Assemblée plénière de la CIIP, la COMEVO est chargée de développer et soutenir une conception partagée de l'évaluation des objectifs du PER, en mettant notamment à disposition des enseignant.es des exemples de tâches évaluatives, le plus souvent tirées d'épreuves cantonales, accompagnées d'éclairages théoriques, en s'appuyant sur les apports de l'Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRD P).

## Travaux

L'année a été consacrée, pour une bonne part, à la concrétisation d'une demande de l'AP-CIIP quant à un « concept d'évaluation romande ». La COMEVO s'est plus particulièrement intéressée à des recherches relatives aux *systèmes de soutien à paliers multiples* et à la réponse à *l'intervention*, dont les résultats démontrent un remarquable potentiel d'action durant l'enseignement. L'accompagnement du corps enseignant dans la mise en place de telles approches vise à favoriser la détection d'élèves présentant certaines difficultés pour des apprentissages précis. La COMEVO a en ce sens proposé de réfléchir à un renforcement de l'apprentissage de la lecture en 3<sup>e</sup> année, option forte également appuyée par la Conférence latine de l'enseignement obligatoire (CLEO). Elle en décrira un possible projet en 2026.

En sus d'une veille relative aux termes utilisés dans les cantons en lien avec l'évaluation, la COMEVO a discuté des résultats obtenus par l'IRD P sur l'analyse du test pilote mené en 2023 auprès de 8 classes de 8<sup>e</sup> année de chaque canton romand. Ce test s'étendait, pour l'Allemand, à la *compréhension de l'oral* et à la *production de l'oral* (à titre expérimental), ainsi qu'à la *résolution de problèmes* pour les Mathématiques. Une innovation pour ce test pilote ayant été son déploiement, pour une part sur tablette numérique, l'efficacité du recours à ce nouvel outil a également fait l'objet d'analyses. Ainsi, une application dédiée à cette modalité de passation a été développée spécifiquement pour s'étoffer et se développer dans le temps, au service des cantons et du corps enseignant. À ce titre, le canton de Neuchâtel a souhaité pouvoir explorer l'usage de l'application pour ses épreuves de référence, et des développements complémentaires ont été réalisés, sous l'œil attentif et intéressé de la COMEVO, en particulier pour permettre un retour automatisé au corps enseignant.

## Dispositif de travail

Pour accompagner la mise en place des dispositifs de test et prioriser les travaux, qu'elle soumet à la CLEO, la COMEVO s'appuie sur un groupe de résonance, composé d'un.e ou deux enseignantes et enseignants par canton, afin d'obtenir une appréciation du terrain ; ce groupe lui est directement rattaché. De plus, des groupes de conseil didactique (un par discipline, composé de chercheuses et chercheurs de différentes HEP et Universités de Suisse romande) sont associés au groupe de conception de l'IRD P. Ces groupes ont été peu réunis durant l'année 2025, mais le seront à nouveau en 2026.

## Données factuelles

La COMEVO s'est réunie à cinq reprises durant l'année 2025, les 4 février, 27 mars, 20 mai, 11 septembre et 11 novembre.

**Présidence** : Philippe Linder (VD).

**Suivi scientifique** : Viridiana Marc (SG-CIIP/IRD P).

**Secrétariat** : Maria-José Martinez (IRD P).

# Unité des moyens d'enseignement romands pour la scolarité obligatoire (UMER-SO)

Durant l'année 2025, l'UMER-SO s'est appuyée sur le travail de la commission pour la production et la distribution des moyens scolaires (COMOS) et a assuré son bon fonctionnement.

L'UMER-SO a ainsi coordonné l'approvisionnement et les réimpressions des moyens d'enseignement romands (MER) pour et avec les économats cantonaux. La supervision de projets éditoriaux en cours a constitué une autre partie de son activité.

La rédaction des nouveaux moyens de Français 5-8 est arrivée à son terme. L'UMER-SO a perpétué son soutien à l'élaboration du matériel accompagnant ces nouveaux moyens d'enseignement.

Les nouveaux moyens de Français 9-11 sont en cours d'élaboration. Les travaux devraient durer jusqu'en 2028. Les premiers éléments de la collection devraient être introduits dans les classes à la rentrée 2027.

Les travaux des secondes éditions des MER Allemand 5-11 (L2) et Anglais 7-11 (L3) avancent en collaboration avec les éditeurs concernés, dans le respect des dispositions contractuelles et du planning défini.

L'UMER-SO a poursuivi ses réflexions quant au remplacement des moyens d'enseignement L2 et L3. En automne 2025, elle a organisé un séminaire pour définir les orientations didactiques que devront prendre ces futurs MER. La rédaction du projet éditorial des MER Allemand 5-11 débutera en automne 2026. Dans cette perspective, une directrice de publication a été nommée.

Les travaux de la nouvelle édition du MER Mathématiques 9-11, établissant la continuité avec les MER Mathématiques 1-8, introduisent un nouveau thème qui s'appelle : *Aide à la résolution de problèmes*. Les MER Mathématiques 9-11 ont par conséquent été mis à jour en tenant compte de cette nouvelle thématique. Les derniers éléments de la collection seront introduits dans les classes romandes à la rentrée d'août 2026.

Les travaux de rédaction du projet éditorial Sciences de la nature 5-8 ont débuté à l'automne. Ce projet éditorial devrait être soumis aux différentes commissions pour préavis au printemps 2026, afin que l'AP-CIIP puisse se prononcer sur le lancement du projet à l'été 2026.

L'UMER-SO et le Secrétariat général poursuivent la mise à jour des plateformes interactives en ligne qui accueillent les versions numériques des MER, au service du corps enseignant. Les travaux d'élaboration du portail unique REPERIO continuent. Celui-ci devrait être mis à la disposition des enseignantes et enseignants romands progressivement dès l'année 2026.

Enfin, l'UMER-SO a poursuivi la mise en œuvre de la stratégie intercantonale pour la réactualisation des MER (SIR-MER). Les moyens de Géographie 9-11 et d'Histoire 9-11 sont en cours d'actualisation. Une journée disciplinaire consacrée à l'Histoire a été organisée en novembre 2025.

	Responsables	Assistance administrative
Responsable UMER-SO :	Yves Cretton	
Soutien au responsable UMER-SO :	Nancy Favre Zeiser	
Administration :	Séverine Erard	
Iconographe :	Debora Orlando	
MER Français 1-8 :	David Bürki Gaël Blanchet Joram Vuille	Magali Buehler Kylie Jacquet
MER Français 9-11 :	Alexandre Regad Gaël Blanchet Caroline Ducrey Evéquoz Myriam Hulmann Steve Richard	Magali Buehler Kylie Jacquet
MER Allemand (L2) et Anglais (L3) :	Andreas M. Dutoit Marthy	Kylie Jacquet
MER Mathématiques et Sciences de la nature :	Yolande Berga Myriam Hulmann	Kylie Jacquet
MER Sciences humaines et sociales :	Nancy Favre Zeiser	Kylie Jacquet
Formation générale :	Shanoor Kassam	

# Stratégie intercantonale pour la réactualisation des moyens d'enseignement romands (SIRMER)

Lors de sa séance du 21 novembre 2024, l'AP-CIIP a approuvé la mise en place d'une stratégie intercantonale pour la réactualisation des moyens d'enseignement romands (SIRMER). Cette stratégie doit permettre d'assurer pour tous les MER un suivi et la mise en évidence des besoins en termes de révision.

Dans ce cadre, chaque année, des journées disciplinaires destinées à récolter des informations sur « comment vivent les MER » dans les cantons et les classes sont prévues. Elles permettent d'évaluer si, et avec quelle urgence, une révision est nécessaire.

La journée disciplinaire consacrée à la Géographie, organisée en novembre 2024, a mis en évidence une priorité de révision concernant les MER du cycle 2. Sur cette base, un groupe de référence ad hoc a été constitué en 2025 afin de conduire une analyse plus approfondie de ces moyens et de préciser l'ampleur des travaux à envisager. Si le rapport final conclut à la nécessité d'une révision, un projet détaillé et spécifique sera soumis à l'approbation de l'AP-CIIP.

En novembre 2025, la journée consacrée à l'Histoire a été organisée.

En parallèle, des travaux d'actualisation des sources et ressources numériques ont été lancés cette année pour les MER de Géographie et d'Histoire du cycle 3. À la fin des travaux, les sources actualisées seront mises à disposition en ligne et intégrées dans les versions imprimées lors des prochaines réimpressions.

## Français 1-11

L'année 2025 a été marquée par l'introduction des MER *Français 4<sup>e</sup>* et *7<sup>e</sup>* conjointement en Suisse romande. Les premiers retours des cantons sont positifs et cette importante étape du projet peut être considérée comme un succès majeur de la coordination romande. La phase d'édition de la collection *Français 1<sup>re</sup>-8<sup>e</sup>* est maintenant terminée. Les cantons poursuivent l'introduction des MER Français en coordonnant la conception de la formation continue des enseignantes et des enseignants.

Pour ce qui concerne le cycle 3, la rédaction de *Français 9<sup>e</sup>* et *10<sup>e</sup>* s'est poursuivie durant l'année 2025. L'objectif est d'introduire *Français 9<sup>e</sup>* à la rentrée scolaire 2027 dans la continuité des introductions du cycle 2.

## Allemand 5-11

L'année 2025 a été marquée par la poursuite des travaux en vue de l'élaboration des 2<sup>des</sup> éditions de l'ensemble des collections des moyens d'enseignement de l'allemand. Après l'introduction de la 2<sup>de</sup> édition de *Junior 7<sup>e</sup>*, les travaux se poursuivent pour *Junior 8<sup>e</sup>*, tout en amorçant la préparation de la 2<sup>de</sup> édition de la collection *geni@J klick*. Les 2<sup>des</sup> éditions portent avant tout sur un rafraîchissement de la maquette, des illustrations et des textes, avec un accent mis sur une lisibilité améliorée. L'un des composants, le vocabulaire, a fait l'objet d'une attention particulière. Les travaux sont suivis de près par l'UMER-SO, appuyée par trois expertes qui travaillent en étroite interaction avec l'éditeur. La suite des travaux repose sur le même dispositif d'élaboration que celui mis en place dès le début pour *Der Grüne Max*. Le cahier des charges pour *geni@J klick 9<sup>e</sup> à 11<sup>e</sup>* a été remis à l'éditeur ; des discussions sont toutefois en cours pour définir la portée des ressources digitales auxquelles élèves et enseignantes et enseignants auront accès, ainsi que les modalités d'acquisition du dictionnaire prévu pour les années 9 à 11. L'accès aux ressources passe par la plateforme de l'éditeur. Des discussions sont en cours pour offrir à terme un accès via Edulog ou via une solution analogue.

## Anglais 7-11

À l'instar des travaux menés pour l'élaboration des 2<sup>des</sup> éditions des moyens d'enseignement pour l'allemand, et avec un dispositif en tout point équivalent, 2025 a permis d'introduire la 2<sup>de</sup> édition d'*English in Mind* pour la 8<sup>e</sup> année, qui sera suivie ces deux prochaines années par l'introduction des 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> années. Pour les composants numériques, l'accent est mis sur un rafraîchissement. Il est à noter que des travaux importants ont été menés pour implémenter le futur accès aux ressources via Edulog ou via les gestionnaires d'identité cantonaux. Dans ce contexte, on relèvera une collaboration soutenue entre le pôle numérique de la CIIP et l'éditeur, ainsi qu'une coopération avec les responsables cantonaux de la protection des données.

# Allemand et Anglais à l'horizon 2031

L'acquisition des futurs moyens, qu'ils soient réalisés à l'enseigne de la CIIP (ce qui a été décidé pour l'allemand) ou adaptés d'un moyen du marché (ce qui est encore ouvert pour l'Anglais), a fait l'objet d'une première étape importante : la mise sur pied d'un séminaire de deux jours en résidentiel visant à définir les orientations didactiques que devraient avoir des moyens d'enseignement de langues à l'horizon 2031. Les objectifs étaient tout à la fois de réunir pour la première fois un réseau de personnes et d'institutions qui seront appelées à contribuer aux travaux futurs, de tenter l'anticipation des contextes d'enseignement et de définir les orientations didactiques que devraient avoir les futurs moyens. Une attention particulière a été portée à un travail s'inscrivant dans la continuité, sans pour autant exclure des innovations ou le renforcement de certaines options actuelles telles que l'approche actionnelle, qui est ancrée dans le Plan d'études romand (PER). En dépit de son irruption et son évolution rapide, l'IA n'a pas fait l'objet d'une discussion en soi. Il a été considéré que son implémentation dans les moyens présents et futurs, tout en introduisant certes des changements dans les pratiques d'enseignement et d'apprentissage, restait conditionnée aux orientations choisies. L'implémentation de l'IA sera donc traitée au cours de l'élaboration du projet éditorial et tout au long de l'élaboration des futurs moyens. Le compte-rendu des travaux du séminaire fera partie de la documentation utilisée lors de l'élaboration du projet éditorial des futurs moyens d'enseignement, qui va débiter, pour l'allemand, sous la conduite de la directrice de publication désignée dans les derniers jours de l'année écoulée.

## Mathématiques 1-8

Depuis 2024, selon les besoins, un groupe de six expertes et experts externes analyse, d'un point de vue scientifique et au regard du Plan d'études romand (PER), les requêtes provenant d'enseignantes et enseignants via le formulaire de contact de la plateforme ESPER et des documents élaborés par des prestataires externes (séquences pédagogiques, vidéos, ressources numériques, etc.). Il contribue notamment à l'élaboration de réponses et autres prises de position.

## Mathématiques 9-11

Les travaux d'adaptation de la partie *Recherche et stratégies* (RS), pour assurer la continuité et la verticalité avec les MER *Mathématiques 1-8*, ont débuté en automne 2020 et se sont achevés fin 2023. Début 2024, le portail *Mathématiques 9<sup>e</sup>* édition CIIP sur la plateforme [www.per-mer.ch](http://www.per-mer.ch) a été ouvert aux répondantes et répondants, formatrices et formateurs romands. En mai 2024, l'accès a été donné à l'ensemble des utilisatrices et utilisateurs.

Le MER *Mathématiques 10<sup>e</sup>* (guide didactique en ligne, livre et fichier) a été mis à disposition des cantons à la rentrée 2025.

## Sciences de la nature 5-8

Après avoir examiné l'étude de faisabilité d'un moyen d'enseignement commun pour les Sciences de la nature au cycle 2, ainsi que les avis de la CLEO et de la CSG, les membres de l'AP-CIIP ont donné leur approbation en mars 2024 au lancement des travaux d'élaboration d'un MER Sciences de la nature cycle 2 sur la base de séquences cantonales existantes. La rédaction du projet éditorial a débuté en 2025.

## Sciences de la nature 9-11

Depuis 2021, selon les besoins, un groupe de cinq expertes et experts externes analyse, d'un point de vue scientifique et au regard du Plan d'études romand (PER), les requêtes provenant d'enseignantes et enseignants via le formulaire de contact de la plateforme ESPER et des documents élaborés par des prestataires externes (séquences pédagogiques, vidéos, ressources numériques, etc.). Il contribue notamment à l'élaboration de réponses et autres prises de position.

# Formation générale

Les quatre thématiques de Formation générale du PER (Santé et bien-être, Choix et projets personnels, Vivre ensemble et exercice de la démocratie, Interdépendance) sont principalement prises en charge par les MER disciplinaires, des prestataires externes et des projets au niveau des classes ou des établissements scolaires.

Afin de soutenir ce domaine, le Secrétariat général de la CIIP met à disposition des sélections de ressources didactiques numériques (RN) complémentaires par l'intermédiaire de la [Plateforme PER-MER](#). Au cours de l'année 2025, les catalogues existants ont été apprêtés en vue de leur migration sur la nouvelle plateforme REPERIO.

## Éducation en vue d'un développement durable

La Fondation éducation21, centre national de compétences et de prestations pour l'éducation en vue d'un développement durable (EDD) et agence spécialisée de la CDIP pour l'EDD, est liée à la CIIP par une Convention de prestations quadriennale.

En 2025, la vingtième édition des [Rencontres romandes en EDD](#) a été conjointement organisée entre éducation21, la CIIP, le Laboratoire Interdisciplinaire des EducationS à la Soutenabilité (LIESS) de l'Université de Genève et le Département de l'instruction publique du canton de Genève, sur le thème *Éduquer à la durabilité : Quelles pratiques enseignantes dans un monde de paradoxes ?*

Des échanges entre le SG-CIIP et la direction de la Fondation ont par ailleurs conduit à des collaborations, notamment en matière d'expertise d'éducation21 sur l'EDD.

Sous l'égide de la COPED et de la CLEO, un groupe de travail a été mis sur pied pour la réalisation d'un guide opérationnel pour la mise en œuvre de l'EDD (GT GO EDD), qui a pour vocation de clarifier l'inscription de cet objet en lien au PER. Ce groupe de travail s'est réuni à de nombreuses reprises au cours de l'année 2025 et a préparé un projet de guide, qui sera soumis à validation début 2026.

# • Degré secondaire II (formation générale et professionnelle)

## Conférence latine de l'enseignement postobligatoire (CLPO)



Laurence Knoepfler Chevalley, Présidente

### Mandat

*La conférence latine de l'enseignement postobligatoire (CLPO) traite de l'ensemble des problématiques relevant du degré secondaire II, formations générales et formation professionnelle, ainsi que du degré tertiaire B (hors HES et Universités) et de la formation continue à des fins professionnelles, pour autant qu'elles ne soient pas traitées par un autre organe de coordination.*

### Travaux

#### Avancement du projet EVMG (réforme de la maturité gymnasiale)

En mars, l'assemblée a procédé à un tour de table pour identifier l'état d'avancement dans les cantons latins, en particulier concernant l'entrée en vigueur prévue de la réforme et les modèles retenus pour la mise en œuvre de la maturité gymnasiale en quatre ans (modèle 10+4, 11+4 ou mixte 10/11+4).

En mai, l'assemblée s'est penchée sur les formes possibles d'échanges de pratiques au niveau romand. À la suite de cette séance, le bureau CLPO a élaboré un projet de tableau recensant des thématiques susceptibles d'être traitées dans des sous-groupes intercantonaux, puis l'a soumis à consultation. Chaque canton a ainsi eu la possibilité de mettre en exergue les problématiques qui l'intéressaient le plus, les besoins pouvant varier fortement d'un canton à l'autre. Par ailleurs, il existe une forte hétérogénéité à l'intérieur même des modèles 10+4 et 11+4.

En juin, l'assemblée a pris acte du résultat de cette consultation, soit que la grande majorité des cantons n'exprimait aucun besoin de collaboration à l'échelle romande/latine. Les quelques thématiques présentant un intérêt feront l'objet de traitements bilatéraux. Les cantons de Vaud et de Neuchâtel ont souhaité échanger sur des points particuliers, ce qui a été réalisé lors de séances dédiées. Les cantons du Valais ainsi que de Berne et Jura ont par ailleurs été associés à certains échanges.

En septembre, l'assemblée s'est intéressée au dispositif pour la maturité des adultes et a fait un point de situation relatif à l'offre des différents cantons.

Enfin, la CLPO a mandaté la CAI afin d'obtenir une vision synthétique des flux intercantonaux liés à la fréquentation d'une filière de maturité gymnasiale hors canton, lorsque celle-ci permet d'accéder à une option spécifique non proposée dans le canton de domicile, conformément à la convention intercantonale réglant la fréquentation d'une école située dans un canton autre que celui de domicile. Sur cette base, la CLPO analysera les impacts des modifications [RRM/ORM](#) liés aux options spécifiques.

#### Réforme du commerce

En janvier, conformément à l'engagement pris auprès de la CIIP en 2023, la CLPO a mandaté l'UMER-FP pour dresser, avec les écoles latines chargées de la formation des employés et employées de commerce, un état des lieux de leur utilisation des moyens d'enseignement au sens large, et de la plateforme Konvink en particulier. Les membres latins du comité CSFP ont ensuite informé leurs collègues alémaniques que la CLPO effectuera cette évaluation susceptible d'enrichir le suivi des travaux à propos des marchés publics.

En mars, l'assemblée a approuvé à l'unanimité la proposition d'une journée « État des lieux de la mise en œuvre de

la réforme » organisée le 9 septembre 2025 dans les locaux de la HEFP de Renens. Pour ce faire, l'UMER-FP a mandaté la Haute école fédérale en formation professionnelle (HEFP) afin de recueillir et synthétiser des retours de terrain concrets, détaillés et honnêtes concernant l'utilisation des outils numériques et hybrides.

Au sortir de la plénière de juin, un document présentant l'ordre du jour de la journée du 9 septembre et la démarche d'analyse pilotée par la CLPO a été envoyé aux présidents des CRT-EPC et CEC-SRT, avec demande de transmission aux directions des écoles professionnelles commerciales et des écoles de commerce de Suisse latine. Ces directions d'école ont ensuite relayé auprès de leurs enseignants et enseignantes un questionnaire à remplir en ligne jusqu'à début juillet.

En septembre, l'UMER-FP a donné à la CLPO un premier retour sur les deux évaluations réalisées : d'une part, celle de la journée du 9 septembre, d'autre part, celle des réponses récoltées auprès des enseignants et enseignantes.

En décembre, l'assemblée a confié une nouvelle mission à l'UMER-FP sur la base du rapport « Évaluation de l'utilisation des moyens d'enseignement » réalisé par la HEFP à la suite de l'enquête en ligne et de l'échange d'expériences du 9 septembre.

## **Mise en œuvre de la réforme Futuremem dans les écoles**

La mise en œuvre des métiers MEM a donné lieu à un point de situation à chacune des plénières organisées en 2025. Un nouveau mode de collaboration a en effet été instauré. La présidence du comité de pilotage (COFIL) Futuremem romand, formé des directions des écoles professionnelles techniques et de la HEFP, rencontre régulièrement la CLPO afin de définir des options concertées pour la Suisse latine.

En janvier, l'assemblée a répondu favorablement à une demande émanant de la Fédération des Écoles Techniques (FET), demandant qu'une collaboration avec la CREME en lien avec la réforme et la plateforme techLEARN soit explorée.

En juin, la CLPO a souhaité que les déléguées et délégués cantonaux impliqués dans la mise en œuvre de la réforme Futuremem puissent participer à une demi-journée de formation, ceci en vue d'optimiser l'information à transmettre aux entreprises formatrices.

En septembre, l'assemblée s'est entretenue avec la présidence du COFIL Futuremem romand, ainsi qu'avec le Président de la CREME. Plusieurs questions et préoccupations ont été soulevées lors de cette rencontre. Via un courrier envoyé fin octobre, l'assemblée CLPO a jugé nécessaire d'attirer l'attention de la CSFP sur certains enjeux directement liés à la mise en œuvre de la réforme Futuremem dans les cantons.

En décembre, l'assemblée a rencontré une délégation de Futuremem, qui avait reçu au préalable une note précisant les points à aborder ainsi qu'une liste de questions prioritaires pour la mise en œuvre dans les écoles professionnelles, à quelques mois de l'introduction de cette réforme. L'échange a été constructif et a permis de clarifier certaines divergences.

## **Compensation des désavantages**

En septembre et en décembre, la CLPO a fait un point de situation sur l'organisation de la compensation des désavantages dans les différents cantons et collecté les directives ou réglementations cantonales. Les cadres spécifiques existant au niveau suisse entre les domaines professionnels et académiques ont été examinés.

## **MP – Promotion de la maturité professionnelle 2 (MP 2)**

En mars, la CLPO a mandaté la CMP pour compléter et préciser le tableau présentant les différents dispositifs cantonaux de préparation à la MP 2.

## **SEFRI**

En juin, l'assemblée s'est entretenue avec le Directeur suppléant du SEFRI afin d'aborder les problématiques suivantes :

- Paquet d'économies prévues par la Confédération
- Révisions d'ordonnances de formation : poids des cantons, de la Suisse latine versus les OrTra
- Problèmes découlant de la surspécialisation de plus en plus présente dans les formations professionnelles initiales
- Surcharges et lourdeurs administratives ressenties par les entreprises formatrices
- Attractivité de la MP, articulation de la MP avec le CFC, problème de financement de la flexibilisation
- Consultation relative au projet « Attrait de la formation professionnelle »

Au terme de cette rencontre, l'assemblée a exprimé unanimement son souhait qu'une refonte de la LFPr du 13 décembre 2002, désormais insuffisamment adaptée aux besoins du marché du travail et aux évolutions de la société, intervienne dans les meilleurs délais.

## **HEFP**

En mars, l'assemblée s'est entretenue avec le directeur régional de la HEFP Lausanne et responsable national du Centre pour le développement des métiers de la HEFP. Elle a pris connaissance :

- des « Outils numériques » présentés par la HEFP Lausanne dans ses formations s'adressant au corps enseignant des cantons romands ;
- de la création du « Conseil consultatif romand de la HEFP », nouvel organe correspondant à la transformation de la « Commission consultative de l'institut régional de Lausanne – CoCIRL » et prenant en compte les nouvelles dispositions légales de la HEFP ;
- du « Processus d'accompagnement par la HEFP des formations et des métiers Futuremem en particulier » ;
- de la création d'un Groupe d'accompagnement HEFP en lien avec Futuremem.

En juin, la CLPO a accueilli le directeur régional accompagné du responsable du secteur Formation de la HEFP Lausanne pour un échange relatif à la formation continue dispensée au sein de la haute école et aux relations avec les cantons. La HEFP a été invitée à reprendre les éléments exprimés durant ses entretiens avec les directions d'école.

Prise de contact de l'Armée avec les institutions de formation secondaire II des cantons romands :

- En janvier, l'assemblée a convenu de solliciter une rencontre avec le Commandement d'Instruction Chance Armée, afin de préciser les attentes vis-à-vis des écoles et d'échanger sur les dates déjà prévues pour ce programme.
- Cette rencontre a eu lieu en mars. Pour le futur, il a été convenu que l'assemblée serait consultée en amont de toute opération intercantonale romande/latine de promotion de l'Armée : la CLPO sera ainsi préalablement approchée afin d'établir un calendrier pour qu'ensuite les services cantonaux en charge des formations postobligatoires du secondaire II ainsi que du tertiaire B (écoles supérieures) puissent informer leurs écoles.

## **Données factuelles**

La CLPO a siégé six fois en 2025, les 11 janvier, 7-8 mars, 2 mai, 14 juin, 26 septembre et 6 décembre.

**Présidence** : Laurence Knoepfler Chevalley (NE).

**Collaborateur scientifique** : Jean-Pascal Mougin (SG-CIIP).

**Mutations** : Clément Schaffter (JU) remplace a.i. Françoise Do Linh Xuan (JU) et Barbara Montereale (VD) remplace Jean-Daniel Zufferey (VD) dès août.

# Commission de coordination

## « Classes et accords intercantonaux – CAI »

La CAI est un instrument de coordination et de conseil pour la CLPO. Dans les situations et les domaines professionnels où le nombre d'apprenties et apprentis identifiés dans chaque canton n'est pas suffisant pour justifier l'ouverture d'au moins une classe cantonale, la CAI propose à la CLPO, après concertation avec les partenaires concernés, des solutions romandes visant à répartir ces apprenantes et apprentis aussi harmonieusement que possible dans les écoles professionnelles et les cours interentreprises à même de les accueillir. Elle traite également des aspects liés aux financements des formations du secondaire II et du tertiaire B.

Lors de leurs séances, les représentants cantonaux et représentantes cantonales, membres de la partie « Classes », se sont accordés sur des lieux de formation dédiés à plusieurs professions ; parallèlement, des échanges ciblés entre certains cantons ont également abouti à des accords, tous annoncés en séance. L'ensemble de ces travaux permet de tenir à jour un tableau des lieux de formation romands pour toutes les filières CFC et AFP.

Les membres de la partie « Classes » ont également traité plusieurs sollicitations externes :

- Le canton de Fribourg a consulté la CAI au sujet d'un possible transfert des cours des apprentis et apprenties spécialistes en industrie du bois CFC de Moutier à Fribourg, demandé par Industrie du bois Suisse romande. Suivant en cela l'avis de la CAI, il n'est pas entré en matière.
- La CAI a répondu à une demande de conseil d'Infra Suisse.
- Pour répondre à ISOLSUISSE souhaitant un transfert du site d'enseignement des apprentis et apprenties romands dans le canton de Fribourg, la CAI a informé l'OrTra que les membres peuvent envisager un transfert, mais qu'une demande officielle doit parvenir à la commission ; aucune demande n'a à ce jour été déposée.
- Interpellée par l'Association suisse des patrons boulangers-confiseurs (BCS) sur les possibilités de proposer de nouvelles offres de formation, la CAI a relayé la position des cantons romands, favorables au maintien du dispositif de formation actuel.

Les membres de la CAI ont suivi attentivement l'évolution de la situation à l'Hôtel-école Vatel de Martigny. Ils et elles ont pris acte de la signature d'un contrat avec un nouveau partenaire, le site Hôtel-école de Crans-Montana de l'École hôtelière de Thoune, qui proposera des cours blocs en français deux fois par an.

Séance commune avec la Subkommission Schulorte :

- La séance du mois de juin a permis, entre autres, d'actualiser la liste des microprofessions.
- La séance de décembre, tenue en présence de l'OrTra, a été exclusivement consacrée à une discussion relative au choix d'un lieu de formation pour la nouvelle formation professionnelle initiale dans le domaine de la préparation en sciences naturelles.

Les représentantes et représentants cantonaux de la partie « Accords » ont traité plusieurs sujets ; peuvent notamment être mentionnés :

- Écoles à plein temps ou des métiers, critères d'admission aux formations professionnelles hors canton.
- Accord intercantonal sur les contributions dans le domaine des écoles supérieures (AES) :
  - Échanges sur les possibilités de vérification des pratiques des écoles sur les méthodes de facturation
  - Gestion des paiements pour les rentrées scolaires différées
  - Public cible des filières préqualifiantes
- Convention intercantonale réglant la fréquentation d'une école située dans un canton autre que celui de domicile :
  - Art. 5 al. c, interprétation du principe de territorialité
  - Art. 2, définition des exceptions de portée générale admises pour l'ensemble de la Suisse romande

La CAI a siégé à trois reprises durant l'année 2025, les 19 février, 20 mai et 10 septembre.

La CAI et la Subkommission Schulorte se sont réunies en visioconférence à deux reprises, les 3 juin et 2 décembre.

**Présidence** : Jean-Pascal Lüthi (BE).

**Secrétariat** : Emmanuelle Zingg (SG-CIIP).

**Mutation** : Barbara Montereale (VD) remplace Jean-Daniel Zufferey dès août.

# Commission de coordination

## « Cours interentreprises – CCIE »

La CCIE est un instrument de réalisation et de conseil pour la CLPO. Elle a pour but d'harmoniser les pratiques et de favoriser les échanges entre les cantons et les Fonds cantonaux en matière de surveillance, de gestion informatisée des cours interentreprises (CIE) et de remboursement aux différents prestataires.

Tout au long de l'année, les représentants cantonaux et représentantes cantonales de la CCIE se sont concertés sur plusieurs points ; peuvent notamment être cités :

- Le coût des licences pour les apprentis employés et apprenties employées de commerce, et plus généralement, sur les licences liées aux plateformes de formation, leurs coûts, leurs avantages et leurs limites.
- La participation d'un représentant ou d'une représentante des Fonds aux colloques nationaux.
- La prise en charge, par l'entreprise formatrice, des coûts liés aux CIE.

Par ailleurs, un nouvel échange entre les CLPO, CCIE et la CIFC – Suisse en lien avec le nouveau dispositif de suivi de la qualité mis en place par l'OrTra n'a pas donné satisfaction, d'où la reprise de cette thématique en 2026.

Les membres de la CCIE ont pris acte du transfert de tâches entre la CAI et la CCIE concernant les volets CIE du tableau des enclassements et ont procédé à la mise à jour des informations relatives aux prestataires ainsi qu'aux lieux de formation des CIE.

La CCIE a siégé à deux reprises, les 11 mars (par visioconférence) et 9 septembre.

**Présidence** : Philippe Muggli (VD).

**Secrétariat** : Emmanuelle Zingg (SG-CIIP).

**Mutation** : Christian Schafer (FR, Fonds) remplace Reto Julmy dès mars.

# Commission de coordination

## « Enseignement de la culture générale – CeCG »

La CeCG est chargée de traiter de toute question afférente à la branche de culture générale dans l'enseignement de la formation professionnelle. Elle est composée d'expertes et d'experts du domaine de chaque canton CIIP, ainsi que de la représentation de la Haute école fédérale en formation professionnelle (HEFP) et du Réseau latin des centres de formation professionnelle. Elle garantit à la CLPO une coordination latine sur les éléments de principes, de mise en œuvre, ainsi que sur tout détail pertinent pour cette branche commune à l'intégralité des professions. Elle émet à ce titre des recommandations aux cantons, en vue de l'harmonisation des pratiques.

En 2025, la CeCG s'est penchée sur la conséquente réforme de la branche, laquelle sera mise en œuvre dès la rentrée 2026. S'agissant d'une révision en profondeur de la structure et de l'approche didactique de cette discipline, de nombreuses questions, telles que la forme de l'examen final, ont été évoquées et tranchées de manière coordonnée, avec l'accompagnement de la HEFP, sous forme de recommandations à l'adresse des cantons, par la CLPO. La CeCG partage également les ressources des cantons dans leur élaboration autonome de leur nouveau plan d'études.

La CeCG a siégé à trois reprises, les 1<sup>er</sup> juillet, 1<sup>er</sup> octobre et 3 décembre.

**Présidence** : Gilles Thorel (DGES II – GE).

**Assistance scientifique** : Sadri Shili (SG-CIIP).

**Secrétariat** : Christine Furter (SG-CIIP).

# Commission de coordination

## « Formation et qualification des adultes – CFQA »

La CFQA est un instrument de réalisation et de conseil pour la CLPO dans le domaine de la formation des adultes. Elle a pour but de développer la collaboration intercantonale dans le domaine de la formation et de la qualification des adultes. Elle traite notamment des formations prévues dans le cadre de l'article 32 OFPr (formation continue à des fins professionnelles) et aboutissant à un CFC ou une AFP, des procédures de reconnaissance et de validation des acquis, des formations modulaires, des cours préparatoires aux examens finaux et des formations en intégration avec les apprenties et apprentis.

Tout au long de l'année, la CFQA a traité divers sujets ; peuvent être notamment cités :

- Formations pour les experts et expertes en validation des acquis de l'expérience (VAE) dispensées par la Haute école fédérale en formation professionnelle (HEFP).
- Art. 32, assistant médical et assistante médicale CFC.
- Projet pilote BEJUNE pour les aides en soins et accompagnement AFP.
- Coupes budgétaires de la Confédération, impacts sur la Certification professionnelle pour adultes (CPA).
- L'intelligence artificielle (IA) dans le domaine de la CPA :
  - Validation de la charte d'utilisation de l'IA pour les candidats et les candidates et de la déclaration de non-plagiat et d'utilisation responsable de l'IA.
  - Validation d'une utilisation libre et adaptable de ces documents par les cantons latins.
- Réactivation du groupe de coordination romand pour la VAE assistant socio-éducatif et assistante socio-éducative CFC.
  - Bilan des premières volées selon la nouvelle ordonnance.
  - Mise à jour des dispositions d'exécution, échange avec une représentante de l'OrTra.
- Mise sur pied et pilotage d'un groupe de coordination romand pour la VAE employé et employée de commerce CFC, nouvelle ordonnance.
- Réponse à la procédure d'audition sur la réglementation relative à la procédure de qualification avec validation des acquis de l'expérience pour les employés et employées de commerce CFC.

Le groupe d'échange opérationnel latin, piloté par les cantons de Genève et de Vaud, est une composante essentielle de la commission. En 2025, ce groupe s'est penché sur les thématiques suivantes : les procédures VAE assistant socio-éducatif et assistante socio-éducative CFC, aide en soins et accompagnement AFP, assistant et assistante en soins et santé communautaire CFC, employé et employée de commerce CFC et informaticien et informaticienne CFC, ainsi que l'intégration de l'IA dans le cadre de la CPA et la présentation de l'outil TRIAGO. Les procès-verbaux des séances sont partagés avec la CLPO-CFQA.

La présence au sein de la CLPO-CFQA d'un représentant et de trois représentantes de la CSFP-CFQA permet aux membres d'être régulièrement informés des travaux en cours au niveau national. Les deux entités se transmettent les procès-verbaux.

La CFQA a siégé à trois reprises, les 29 janvier, 4 juin et 1<sup>er</sup> octobre.

Le groupe d'échange opérationnel latin s'est réuni en visioconférence à quatre reprises, les 13 février, 13 mai, 25 septembre et 20 novembre.

**Présidence** : Françoise Do Linh Xuan (JU)

**Secrétariat** : Emmanuelle Zingg (SG-CIIP)

**Mutation** : Christelle Maire De Bellis (NE) remplace Mariana Perret dès avril.

# Commission de coordination

## « Mobilité et échanges – CME »

La CME est instituée en qualité d'instrument de réalisation et de conseil pour la CLPO dans le but d'assurer les relations et la coordination avec des organes suisses ou européens de coopération multilatérale dans le domaine des formations professionnelles et générales, ainsi que de la formation des adultes.

Au cours de l'année 2025, la CME a notamment abordé les thèmes suivants :

- **Projet de mobilité commun à l'international, dénommé MOB-ODD « Mobilisons-nous en faveur des 17 Objectifs du Développement Durable des Nations Unies » et destiné au corps enseignant du secondaire II.**

Pour rappel, un consortium composé de cinq cantons romands (Berne, Fribourg, Jura, Neuchâtel, Valais) et de la HEFP a déposé en mars 2024 ce projet auprès de Movetia qui, dans l'intervalle, a confirmé sa participation financière. Les différents formulaires d'inscription, d'évaluation et de présentation du projet ont été envoyés entre octobre 2024 et janvier 2025 dans les écoles des membres du consortium.

En juin, la CME a été informée que treize mobilités enseignant-es (Berne : 3 ; Fribourg : 5 ; Valais : 5) ainsi que deux mobilités réseau (BE/JU) ont été définitivement arrêtées et réparties comme suit : Allemagne : 2 personnes + 1 pour la mobilité réseau ; Canada : 2 ; Finlande : 6 (dont 1 a été transférée de la mobilité réseau en mobilité enseignant-e) ; France : 2 ; Inde : 2. Les écoles ont toutes été contactées (présentation du projet, présentation du personnel enseignant).

Durant le deuxième semestre, les enseignantes et enseignants concernés ont pris contact avec les personnes-ressources pour finaliser les détails pratiques. En septembre, la CME a été informée que les enseignantes et enseignants étaient très satisfaits de cette offre. Les participantes et participants ont souhaité que ce projet soit reconduit.

- **Modalités de fonctionnement avec les organismes intermédiaires (partenaires) avec lesquels collaborent les cantons dans différents pays**

Lors de la première séance de l'année, la CME a poursuivi ses échanges menés en 2024. Elle a demandé à trois de ses membres d'analyser la faisabilité d'une pratique plus homogène entre les cantons latins eu égard aux différences substantielles concernant, d'une part, les demandes aux partenaires intermédiaires, et, d'autre part, le règlement des factures. Lors de la deuxième séance de l'année, la CME a renoncé à une harmonisation des pratiques compte tenu des différences notoires entre les cantons.

- **Bases légales cantonales sur lesquelles se basent la mobilité**

La CME a décidé de mener en cours d'année une enquête visant à disposer d'un état des lieux intercantonal des bases légales sur lesquelles repose la mobilité. Ce tableau sera mis à jour annuellement.

- **Allocations d'apprentissage durant des séjours de mobilité organisés post-CFC**

En cours d'année, la CME a estimé opportun de bénéficier en la matière d'une synthèse intercantonale des règlements des caisses cantonales. Cette thématique sera reprise en 2026.

- **Erasmus+**

La CME a été informée par Movetia qu'une adhésion en 2027 fait toujours partie des priorités du Conseil fédéral. Le Parlement prendra sa décision à l'automne 2026. D'ici là, Movetia doit agir comme si la Suisse allait pouvoir rejoindre Erasmus+ en 2027.

La CME s'est réunie deux fois en 2025, soit les 21 mars et 3 septembre, avec le précieux concours de représentantes et représentants de Movetia et d'un délégué de la HEFP.

**Présidence** : François Piccand (FR).

**Secrétariat** : Jean-Pascal Mougin (SG-CIIP).

# Commission de coordination

## « Maturités professionnelles – CMP »

La CMP est un instrument de réalisation et de conseil pour la CLPO dans le contexte de la mise en œuvre du Plan d'études romand dans les cantons membres. Elle traite également, à titre prospectif, de mesures d'accompagnement en termes de formation et d'évaluation.

Tout au long de l'année, la CMP a traité de nombreux sujets ; peuvent notamment être cités :

- Groupes de branches :
  - Démarches pour compléter les groupes et mise en place d'un processus visant à anticiper et résoudre les éventuels obstacles au bon fonctionnement des travaux.
  - Analyse et retours aux groupes à propos des travaux relatifs aux cadres référentiels communs pour les examens finaux 2026 de la maturité professionnelle et des évaluations des épreuves cantonales 2025.
- Amélioration du tableau référençant les cours préparatoires à la MP 2.
- Conditions d'admission à la MP 2 – ESe.
- Intégration de la MP 1 lors des révisions d'ordonnance.
- Échange de bonnes pratiques autour de l'édition des bulletins d'élèves de MP 1.
- Reconnaissance des diplômes de langues.
- Reconnaissance de l'équivalence au CFC de diplômes étrangers.
- Outil d'entraînement numérique pour la maturité professionnelle.

Dans le cadre des révisions de l'Ordonnance sur la maturité professionnelle et du Plan d'études cadre pour la maturité professionnelle, les travaux de la CMP ont été rythmés par :

- La supervision des travaux, par les groupes de branches et des experts et expertes, de mise à jour du Plan d'études romand – Maturité professionnelle (PER-MP).
- La finalisation des 28 plans d'études de branche.
- La création d'un nouveau site internet dédié au PER-MP, [www.per-mp.ch](http://www.per-mp.ch).

La présence d'un représentant du groupe de travail sur la maturité professionnelle de la commission Formation professionnelle initiale de la CSFP permet aux membres d'être régulièrement informés des travaux en cours au niveau national.

La commission a siégé à trois reprises, les 4 avril, 26 août et 7 novembre.

**Présidence** : Tanja Fux (VS).

**Secrétariat** : Emmanuelle Zingg (SG-CIIP).

# Commission de coordination

## « Maturités spécialisées – CMS »

La CMS a notamment pour mandat de conseiller et d'assister la CLPO s'agissant de la mise en œuvre des Maturités spécialisées (MS), d'émettre des avis et des recommandations à son intention, ainsi que de proposer d'éventuels ajustements aux programmes de maturité spécialisée, en veillant à l'adéquation entre les exigences des filières HES et les contenus de formation du secondaire II.

En 2025, la CMS s'est réunie le 18 décembre, soit dès qu'elle a disposé de suffisamment d'informations relatives au nouveau modèle d'année professionnalisante (expérience du monde du travail – EMT) que mettra en place la HES-SO pour les porteuses et porteurs d'une maturité gymnasiale, en remplacement des actuels modules complémentaires.

La CMS a procédé à un tour de table par canton afin de recueillir la perception de chacun concernant l'avenir de la MS santé.

Ensuite, elle a échangé sur la feuille de route préparée par un groupe de travail composé de représentantes et représentants du Rectorat HES-SO ainsi que des cantons pour le secondaire II et le tertiaire. Un des principaux enjeux consiste à définir et mettre en place une articulation claire entre la future EMT et les dispositifs de MS santé, conformément à leur base légale respective (loi fédérale sur l'encouragement et la coordination des Hautes écoles – LEHE d'une part, règlement CDIP concernant la reconnaissance des certificats délivrés par les Écoles de culture générale d'autre part), tout en intégrant une réflexion sur les évolutions possibles de la MS santé selon les cantons, afin de garantir un développement cohérent et coordonné. Finalement, la CMS a transmis sa prise de position à la CLPO qui l'a examinée et retravaillée en janvier 2026 avant de la soumettre aux autorités politiques.

**Présidence :** Gilles Thorel (GE).

**Secrétariat :** Jean-Pascal Mougin (SG-CIIP).

# Unité des moyens d'enseignement romands de la formation professionnelle (UMER-FP)

L'UMER-FP a pour mandat d'analyser les besoins en moyens d'enseignement dans la formation professionnelle initiale romande, de développer lesdits moyens lorsque le besoin pour une profession est constaté de manière ubiquité et objective avec toutes les écoles romandes concernées, ainsi que d'en assurer la distribution dans les écoles professionnelles. Le cadre du mandat repose sur un projet intercantonal CIIP, subventionné par le SEFRI, dont le principe fondamental fixé est de fournir des moyens d'enseignement adéquats, actuels, au prix le plus avantageux pour les élèves, en particulier pour répondre aux besoins avérés des filières de formation à petits effectifs. Le projet SEFRI est quadriennal et reconductible, la période s'étant achevée à fin 2025.

L'UMER-FP constitue une entité spécifique, profitant de synergies et d'instruments communs avec l'UMER-SO. L'unité s'appuie essentiellement sur le travail de la CREME, commission permanente instaurant le lien avec les écoles professionnelles et dont la composition est représentative des cantons et des domaines de formation, ainsi que de partenaires de la formation professionnelle romande.

Le projet SEFRI prévoit également une structure italophone spécifique, le *Gruppo di Lingua Italiana per i Materiali d'Insegnamento* (GLIMI), qui dépend structurellement du canton du Tessin.

L'UMER-FP travaille en étroite collaboration avec les écoles professionnelles et leurs conférences de domaines, la HEFP, ainsi que de nombreuses associations professionnelles, dont elle distribue les ouvrages pour la Romandie. Elle fait également appel à un partenaire technique tiers, désigné par procédure de marchés publics, pour la gestion opérationnelle de son activité, en particulier la mise en page, la fabrication, la distribution et la facturation de ses ouvrages. Le site [www.cataroproshop.ch](http://www.cataroproshop.ch) permet l'achat direct de l'ensemble du catalogue. Cette plateforme de commerce en ligne sera remplacée par une version plus actuelle et opérationnelle, intégrée à la plateforme CIIP NovaPro dès le premier trimestre 2026.

Le groupe MENU (Moyens d'enseignement numériques) dépendant de l'UMER-FP assure une veille technologique et favorise le développement et le partage de séquences didactiques répertoriées sur le site [www.menucreme.ch](http://www.menucreme.ch), en libre accès.

En 2025, l'UMER-FP a poursuivi les travaux de développement de la nouvelle plateforme numérique [NovaPro](#), notamment son espace numérique pédagogique (ENP) permettant le suivi du développement des compétences des élèves en direct, au travers des activités numériques qui y sont conduites. Différentes fonctionnalités y ont été ajoutées, pour permettre aux écoles professionnelles d'en faire un usage optimal, parfaitement approprié, au gré de leurs retours d'expérience, notamment une nouvelle liseuse afin de disposer efficacement des moyens d'enseignement au format numérique, de manière pleinement interactive, en particulier pour les classes intégrant le modèle BYOD. La plateforme verra ensuite de nouveaux modules mis en production, comme le nouveau shop de e-commerce cité ci-avant, soutenant l'activité commerciale du dispositif, de même que différentes solutions afférentes au modèle numérique des moyens d'enseignement avec intégration future de l'intelligence artificielle de manière appropriée, afin de répondre à l'évolution constante des besoins de l'enseignement.

**Responsable :** Sadri Shili (SG-CIIP).

**Coordination des projets et administration :** Christine Furter (SG-CIIP).

**Chef-fes de projet numérique et moyens d'enseignement :** Cyril Léchaire, Emily Lucas et Tristan Tièche (SG-CIIP).

# Commission romande d'évaluation des moyens d'enseignement de la formation professionnelle (CREME)



Sadri Shili, Président

## Mandat

La commission romande d'évaluation des moyens d'enseignement de la formation professionnelle (CREME) est chargée de l'analyse des besoins, de la validation des projets et du pilotage du développement des ressources didactiques et moyens d'enseignement pour la formation professionnelle romande, pour le compte de l'UMER-FP.

## Travaux

La CREME est composée de sept délégations cantonales, chacune également responsable d'un domaine de formation. Les principaux partenaires de l'UMER-FP y siègent également ou y sont invités permanents, comme le SEFRI et la coordination nationale du projet, la CLPO, la HEFP, le GLIMI, la Conférence romande et tessinoise des écoles professionnelles commerciales (CRT-EPC) ainsi que la Fédération des écoles techniques (FET).

En 2025, la CREME a notamment terminé le conséquent projet de moyens d'enseignement « Compétences commerce » soutenant la réforme *Employé·e de commerce CFC et AFP* qui est arrivé au terme de sa première édition ; les derniers ouvrages sont disponibles pour les écoles depuis le printemps 2025. De nombreuses extensions ont vu le jour, au gré des besoins des écoles. La collection finale est disponible dans ses versions francophone, italophone et germanophone, en particulier pour les écoles dispensant un enseignement bilingue. En outre, les langues étrangères y sont déclinées pour le français, l'allemand, l'anglais et l'italien. Ainsi, l'intégralité des domaines de compétences des cours école de la formation CFC et AFP est couverte par la collection, autant que les besoins des maturités professionnelles et des écoles de commerce à plein temps, corrigés inclus, avec près de 5'000 activités numériques sur la plateforme [NovaPro](#). Un groupe de veille pérenne est mis sur pied en collaboration avec les écoles romandes, afin de garantir une évolution permanente et adéquate aux besoins réels des pratiques d'enseignement.

De plus, différents projets de moyens d'enseignement liés aux réformes en profondeur de la formation professionnelle 2030 voient le jour au sein du dispositif, notamment dans le domaine de la construction. Principalement, l'UMER-FP conduit, avec les écoles concernées, le développement d'une collection complète soutenant la réforme de la profession *Maçon·ne CFC et AFP*, ainsi que celle des *Géomaticien·nes CFC*, mais également celle des *Micromécanicien·nes CFC*.

Le développement des moyens d'enseignement stricto sensu peut être résumé comme suit, le détail du catalogue étant consultable sur [www.cataroproshop.ch](http://www.cataroproshop.ch) :

### Mises à jour – 41 ouvrages avec corrigés et séquences numériques :

- 1 ouvrage du domaine Construction
- 11 ouvrages issus de la collection Économie & Société, dans le domaine Commerce
- 29 tirés à part de la collection Économie & Société

### Créations – 24 ouvrages avec corrigés et séquences numériques :

- Compétences commerce :
  - Compétences Commerce (A) – Le monde et moi – 3<sup>e</sup> année – Volume 3
  - Compétences Commerce (A) – Le monde et moi – 3<sup>e</sup> année – Volume 4
  - Compétences Commerce (B) – L'équipe et moi – 3<sup>e</sup> année – Volume 3
  - Compétences Commerce (C) – L'entreprise et moi – 3<sup>e</sup> année – Volume 4
  - Compétences Commerce (C) – Option Finances – Volume 1 – 3<sup>e</sup> année
  - Compétences Commerce (C) – Option Finances – Volume 2 – 3<sup>e</sup> année
  - Compétences Commerce – Maturité Professionnelle – Allemand – Volume 4

- Compétences Commerce – Maturité Professionnelle – Anglais – Volume 4
- Compétences Commerce – Maturité Professionnelle – Italien – Volume 4
- Handlungskompetenzen Kaufleute (A) – Die Welt und ich – Band 3 – 3. Jahr
- Handlungskompetenzen Kaufleute (A) – Die Welt und ich – Band 4 – 3. Jahr
- Handlungskompetenzen Kaufleute (B) – Das Team und ich – Band 3 – 3. Jahr
- Handlungskompetenzen Kaufleute (C) – Das Unternehmen und ich – Band 4 – 3. Jahr
- Handlungskompetenzen für die Berufsmaturität – Band 3
- Handlungskompetenzen für die Berufsmaturität – Band 4
- Compétences maçons :
  - Compétences Maçons AFP – 1<sup>re</sup>-2<sup>e</sup> année – Version provisoire
  - Compétences Maçon-Maçonne CFC – Manuel technique de calcul professionnel
  - Compétences Maçon-Maçonne CFC – Manuel technique de dessin professionnel
  - Compétences Maçon-Maçonne CFC – Manuel technique de sécurité
  - Compétences Maçon-Maçonne CFC – Manuel technique de collaboration
  - Aide-maçon AFP – Calcul professionnel – 1<sup>re</sup> année
  - Aide-maçon AFP – Connaissance des matériaux – 1<sup>re</sup> année
  - Aide-maçon AFP – Dessin professionnel – 1<sup>re</sup> année
  - Aide-maçon AFP – Technique de construction – 1<sup>re</sup> année
  - Aide-maçon AFP – Calcul professionnel – 2<sup>e</sup> année
  - Aide-maçon AFP – Connaissance des matériaux – 2<sup>e</sup> année
  - Aide-maçon AFP – Dessin professionnel – 2<sup>e</sup> année
  - Aide-maçon AFP – Technique de construction – 2<sup>e</sup> année
- Santé & Social - Assistant.e médical.e :
  - Positions et techniques radiologiques
- 3 tirés à part de la collection Compétences commerce

## Données factuelles

La CREME s'est réunie à quatre reprises en 2025, les 20 février, 23 mai et 19 septembre.

**Présidence** : Sadri Shili (SG-CIIP).

**Secrétariat** : Christine Furter (SG-CIIP).

**Mutations** : Jacques-Frédéric Siegler, directeur de l'école professionnelle de Montreux, remplace Claire Faller, déléguée du canton de Vaud et du domaine Arts appliqués.

# Commission des responsables des économats de la formation professionnelle (CREFP)



Sadri Shili, Président a.i.

## Mandat

*La commission est chargée de l'évaluation des besoins quantitatifs des ouvrages, ainsi que de leur commande et de leur diffusion au sein des centres et écoles de la formation professionnelle des cantons romands.*

## Travaux

La CREFP réunit les représentantes et représentants des écoles en charge de la distribution des ouvrages au sein de leur établissement, en particulier les ouvrages du catalogue CREME.

La CREFP occupe une fonction consultative et favorise les relations entre l'UMER-FP, la CREME et les usagers des moyens d'enseignement, du point de vue de leur distribution. Les informations sur l'évolution du catalogue, les pratiques de prix et de livraison y sont notamment évoquées, de même que les problèmes spécifiques rencontrés par les écoles. La commission permet en outre à ses membres d'échanger de bonnes pratiques, de collaborer et d'entretenir un réseau prolifique dans une profession qui n'en dispose pas.

Toutefois, la tendance actuelle des écoles professionnelles tend à opter pour une distribution des moyens d'enseignement directement aux élèves par voie postale, au détriment de la traditionnelle distribution centralisée en école. Plus de la moitié des écoles fonctionnent désormais sur la base de paniers préétablis auxquels les élèves se connectent en ligne pour passer leur commande en toute autonomie. Cette évolution souhaitée par les écoles induit une refonte de la CREFP, incluant les responsables administratifs des écoles, en charge de la composition desdits paniers.

## Données factuelles

La CREFP s'est réunie le 27 mars.

**Présidence ad intérim :** Sadri Shili (SG-CIIP).

**Secrétariat :** Christine Furter (SG-CIIP).

# • Pédagogie spécialisée

## Conférence latine de la pédagogie spécialisée (CLPS)



Guy Dayer, Président

### Mandat

*La conférence latine de la pédagogie spécialisée (CLPS) traite de l'ensemble des problématiques relevant de la pédagogie spécialisée pour les enfants et les jeunes de 0 à 20 ans et pour les divers degrés d'enseignement. Elle assume dans ce domaine les tâches et responsabilités mentionnées à l'art. 10, al. 3, des statuts de la CIIP et les objectifs qui lui sont attribués dans le Programme d'activité 2024-2027.*

### Travaux

#### **Priorité politique « Inclusion / intégration scolaire et gestion de la diversité »**

##### **Groupe de travail Accompagnement de la diversité (GT AD)**

Conjointement avec la CLEO, la CLPS suit de près les travaux du GT AD visant à formuler des recommandations favorisant l'accompagnement de la diversité dans les classes de l'école ordinaire, y compris lors des différentes transitions – de l'entrée à l'école obligatoire jusqu'à l'entrée au secondaire II. Les travaux du GT ont débuté fin 2024 et courront sur l'ensemble de la période quadriennale 2024-2027. En 2025, les travaux ont porté principalement sur la clarification du cadre conceptuel et méthodologique du mandat ainsi que sur la préparation d'un état des lieux des pratiques et dispositifs cantonaux.

##### **Procédure d'évaluation standardisée (PES)**

Ayant posé le constat de la difficulté à mettre en œuvre la Procédure d'évaluation standardisée conformément à ses fondements, la CLPS a décidé la création d'un outil visant à soutenir les cantons dans l'usage de la PES. Un groupe de travail accompagné par un des experts ayant créé la PES a été mandaté.

##### **Mesures de pédagogie spécialisée individuelles/collectives**

Le recours de plus en plus fréquent à des mesures individuelles de pédagogie spécialisée à l'école obligatoire met le système scolaire sous pression. La CLPS a procédé à un premier échange sur cette thématique qui nécessitera des approfondissements.

### Pédagogie spécialisée

#### **Base d'information sur la situation de la pédagogie spécialisée dans les cantons**

La CLPS a procédé à une mise à jour complète de la base d'information sur la situation de la pédagogie spécialisée dans les cantons et en a publié la partie publique sur le [site internet de la CIIP](#).

#### **Organisation dans les cantons des prestations en lien avec les moyens auxiliaires pour les enfants dys- à la suite du retrait de l'assurance-invalidité (AI) de ce domaine**

La CLPS a élaboré un état des lieux des activités des différents cantons dans la reprise de ces prestations auparavant sous la responsabilité de l'AI.

#### **Accès aux foyers et réglementations**

La CLPS a procédé à un état de situation dans les cantons concernant l'accès aux foyers relevant de la protection de la jeunesse ainsi qu'aux internats relevant de la pédagogie spécialisée.

## **Transition vers le postobligatoire**

Les formations pratiques de type insos sont destinées aux jeunes qui ne sont pas admissibles dans les filières AFP ou CFC et constituent une opportunité de formation. La CLPS a réalisé un point de situation sur les différents dispositifs et les pratiques développées dans le domaine.

## **Mise en œuvre de l'instrument PCT dans les cantons**

La CLPS s'est intéressée à la mise en œuvre de l'instrument PCT auprès des élèves de l'enseignement spécialisé et a eu un échange avec l'IRDP à ce sujet. À la suite de cet échange, le questionnaire de l'IRDP destiné aux répondants cantonaux pour l'introduction de l'instrument en 11<sup>e</sup> année a été enrichi par quelques questions en lien avec les élèves de l'enseignement spécialisé.

## **Suivi de dossiers développés au niveau suisse**

### **Directive de la commission suisse de maturité (CSM) sur la compensation des désavantages**

Bien que les recommandations relatives aux mesures indiquées dans cette directive n'aient qu'un caractère indicatif, elles sont la plupart du temps appliquées telles quelles dans les gymnases des différents cantons, ce qui contrevient notamment à la nécessité d'adéquation avec les besoins individuels des gymnasiens concernés. Dans ce contexte, la CLPS a décidé de rédiger une prise de position rappelant les bases légales y relatives ainsi que les problèmes occasionnés par cette directive.

## **Autisme**

La CLPS suit avec intérêt les travaux au niveau suisse relatifs au projet d'intervention précoce intensive auprès des enfants autistes (projet IPI) et échange régulièrement concernant les questionnements y relatifs.

## **Données factuelles**

La conférence s'est réunie en plénière à cinq reprises, les 29 janvier, 26 mars, 25 juin, 1<sup>er</sup> octobre et 5 décembre.

**Présidence** : Guy Dayer (VS).

**Asseseurs/Assesseures** : Gabrielle Stiasny (GE) et Marco Valsangiacomo (JU) jusqu'en juillet, Stéphane Noël (FR) dès août.

**Collaboratrice scientifique** : Jacqueline Gyger (SG-CIIP).

**Secrétariat** : Virginie Beyeler (SG-CIIP).

**Mutations** : Anna Jesenski (JU) remplace Marco Valsangiacomo (JU) et Nicole Zbinden (GE) remplace Gabrielle Stiasny (GE) dès août.

# • Orientation professionnelle, universitaire et de carrière

## Conférence latine de l'orientation (CLOR)



Cédric Vergère, Président

### Mandat

*La CLOR est un instrument de travail de la CIIP au sens de l'article 10 des statuts. Elle traite de l'ensemble des problématiques relevant de l'orientation scolaire, professionnelle, universitaire et de carrière des élèves en âge de scolarité obligatoire ou postobligatoire, des jeunes et des adultes.*

### Travaux

#### Activités au plan national

##### Plan d'action de la stratégie nationale OPUC

La CLOR a poursuivi sa participation active aux travaux de la CS OPUC relatifs à la mise en œuvre du plan d'action de la stratégie nationale, et les membres se sont régulièrement et mutuellement informés de l'avancement des travaux des différents axes. La thématique des compétences en gestion de carrière étant un aspect important de la stratégie nationale, la CLOR y a consacré sa journée de réflexion annuelle en élargissant l'angle de vue et en laissant la place également à une réflexion complémentaire à celle préconisée au niveau national. Par ailleurs, l'évolution du projet VIA-MIA, rendue nécessaire par la décision au niveau fédéral d'en modifier le financement, a également fait l'objet d'un suivi particulier de la part de la CLOR.

##### Représentation de la CLOR au sein de diverses instances

Les membres de la CLOR ont continué à veiller à ce que les cantons latins soient représentés dans les instances et les groupes de travail intercantonaux latins et suisses importants, ainsi que dans des organes stratégiques dans le domaine de la formation des conseillères et conseillers en orientation professionnelle, en vue d'y assurer la prise en compte de la sensibilité latine et de leurs réalités de terrain. À cet effet, la CLOR a échangé lors de chaque plénière sur l'avancée des travaux.

Elle a par ailleurs maintenu une communication régulière avec le CSFO avec la participation de son directeur général aux plénières de la CLOR en tant qu'invité permanent, ce qui lui a permis de rester informée de l'évolution de projets (p. ex. RIO qui consiste en la refonte du site [orientation.ch](http://orientation.ch))

#### Formation, recherche scientifique et développements

##### Échanges avec les responsables de la filière orientation professionnelle et gestion de carrière de l'UniL

La CLOR et les responsables de la filière de formation du conseil en orientation de l'UniL ont poursuivi leurs échanges et collaborations afin de favoriser l'entrée en formation. Par exemple, un membre de la CLOR est intervenu dans le cadre d'un cours de bachelor en psychologie afin de faire connaître la profession de conseiller ou conseillère en orientation. De plus, la CLOR a été invitée par l'UniL à dispenser une formation d'une journée dans le cadre d'un cours de la filière orientation dès la prochaine année académique.

## **Participation des OPUC dans les HEP/Uni latines**

Les membres de la CLOR ont échangé sur les interventions des OPUC dans la formation des enseignantes et enseignants au sein des HEP ou de l'UNI-GE, qui permettent de présenter les tâches de l'orientation aux enseignantes et enseignants et de les sensibiliser au rôle d'aide à l'insertion de l'école.

## **Mise à jour d'instruments**

### ***BRTA***

La CLOR a sollicité les conférences de l'enseignement obligatoire (CLEO) et postobligatoire (CLPO) afin que les chercheurs mandatés pour le réétalonnage de la Batterie romande de tests d'aptitudes (BRTA) puissent avoir accès à des classes des degrés secondaire I et II des cantons romands en vue de la passation des tests par un nombre suffisant d'élèves et d'apprenties et d'apprentis permettant de garantir leur validité. La validité scientifique et les questions de fiabilité des données à récolter sont supervisées par des spécialistes du Centre de psychologie du conseil et de l'orientation de l'UniL en collaboration avec le groupe de travail romand Évaluation & Conseil de la CLOR.

### ***Plateforme ADOR***

Au vu des failles de sécurité mises au jour concernant l'outil d'Analyse de la Demande d'Orientation (ADOR) utilisé dans certains cantons romands, la CLOR, avec le soutien du SG-CIIP et du CSFO, a opté pour une mise à niveau provisoire de la plateforme, en attendant sa fermeture d'ici à fin 2027.

## **Présentations sur des développements cantonaux et échanges sur les pratiques**

Les membres de la CLOR se sont informés mutuellement de développements spécifiques dans leurs cantons respectifs ou de manifestations qu'ils organisent par le biais de présentations :

- Go-apprentissage et diverses démarches d'encouragement à l'apprentissage.
- La Semaine du parcours professionnel.
- Différentes formes de job-dating (incluant la visite d'un Forum de l'apprentissage).
- Les offres pour les apprentis en difficulté.
- L'évaluation qualité des centres d'orientation : présentation de la mise en œuvre d'ISO-9001.

## **Données factuelles**

La conférence s'est réunie à cinq reprises durant l'année 2025, soit les 23 janvier, 20 mars, 12-13 juin, 25 septembre et 27 novembre.

**Présidence** : Cédric Vergère (VS).

**Vice-présidence** : Thomas Di Falco (FR).

**Collaboratrice scientifique** : Jacqueline Gyger (SG-CIIP).

# • Formation des enseignants et enseignantes et des cadres

## Conférence latine de la formation des enseignant·es et des cadres (CLFE)



Jérôme Amez-Droz,  
Président

### Mandat

*La conférence latine de la formation des enseignant.es et des cadres (ci-après CLFE) traite de l'ensemble des problématiques relevant de ce domaine, dont l'exigence de coordination est inscrite dans la Convention scolaire romande, pour les divers degrés d'enseignement. La CLFE est constituée par des chef.fes des services/directeurs et directrices de l'enseignement et par les recteurs, rectrices ou directeurs, directrices des instituts de formation d'enseignant.es.*

### Travaux

#### Évolution de la profession et formation du corps enseignant

La CLFE a traité de la question de l'évolution de la profession et formation du personnel enseignant de manière intensive au cours de l'année 2025.

Dans une volonté de proposer un modèle d'évolution de la profession enseignante au primaire s'inscrivant dans le développement de carrière tout au long de la vie, la CLFE a mandaté un groupe de travail (GT) autour du projet CALLIOPE. Ce projet vise à augmenter, en articulation étroite entre la formation initiale et la formation continue, les qualifications du personnel enseignant primaire pour lui permettre de faire face à la complexification des compétences requises et continuer d'assurer un haut degré de qualité de l'enseignement généraliste, tout au long de la carrière. Décliné en trois phases, le projet CALLIOPE accompagne les enseignantes et les enseignants dans leur formation initiale, lors de leur entrée dans la profession puis durant leur parcours professionnel, afin de revaloriser le métier et de renforcer les perspectives de développement professionnel.

En 2025, les autorités cantonales ont validé les principes du rapport du GT CALLIOPE concernant des recommandations visant l'incitation à la formation tout au long de la vie, la valorisation de la formation continue certifiante et la mutualisation des formations continues dans l'espace romand. Les travaux se poursuivent au sein de la CLFE et du GT CALLIOPE avec la mise en œuvre de ces recommandations et la rédaction d'un référentiel de compétences romand pour la mise en place du dispositif d'accompagnement à l'entrée en profession.

#### Éducation numérique

Après la mise à disposition d'un *Référentiel de compétences romand pour la formation initiale et continue dans le domaine de l'éducation numérique (RC Num)* pour les enseignantes et enseignants de l'école obligatoire et du secondaire II académique et professionnel, la CLFE a mandaté un groupe de travail (GT) chargé de définir des progressions d'apprentissage et des niveaux de maîtrise à atteindre. Une mise à jour du RC Num pour la scolarité obligatoire concernant l'ajout de niveaux de maîtrise a été validée par les autorités cantonales en 2024 et en 2025 pour le RC Num du secondaire II. Les travaux se poursuivent au sein de la CLFE et du GT RC Num pour définir les seuils de niveaux de maîtrise attendus par domaines de compétences, proposer un outil d'autopositionnement pour le corps enseignant et étudier les possibilités de mutualisation de la formation continue dans l'espace romand.

## Autres thématiques

En 2025, la CLFE a été amenée à échanger avec divers partenaires sur des questions concernant la formation des enseignantes et enseignants autour de thématiques diverses comme l'évolution de la maturité gymnasiale, afin d'assurer une continuité et une cohérence optimales entre l'école obligatoire et le postobligatoire, ou comme la formation professionnelle commerciale et les défis de la mise en œuvre de la nouvelle ordonnance fédérale. De plus, la CLFE fait office de caisse de résonance pour la CIIP dans le suivi des travaux de révision du profil CDIP pour la formation complémentaire des responsables d'établissement.

## Données factuelles

La conférence s'est réunie à trois reprises, les 30 janvier, 9 avril et 29 octobre 2025.

**Présidence** : Jérôme Amez Droz (NE).

**Collaborateur scientifique** : Virgil Brügger (SG-CIIP).

**Secrétariat** : Virginie Beyeler (SG-CIIP).

**Invité permanent** : Stève Blaesi (président COFORDIF).

**Mutations** : Mathias Froidevaux (JU) remplace Gabriel Willemin (JU), Zakaria Serir (UNIFR) remplace Roland-Pierre Pillonel (UNIFR), et Frédéric Inderwildi (HEP-VD) n'est plus membre dès octobre.

# Commission de coordination et de surveillance du mandat FORDIF (COFORDIF)



Stève Blaesi, Président

## Mandat

Une commission rattachée à la CLFE est instituée, en tant que « commission d'encadrement du dispositif de formation des directeurs et directrices d'institutions de formation – FORDIF », sous la dénomination « Commission FORDIF ». Sa mission consiste à assurer, dans l'intérêt des cantons, le suivi stratégique et l'encadrement du Consortium scientifique chargé, par contrat de prestation de la CIIP du 31 mars 2008, de réaliser l'offre de formation FORDIF. La commission est composée de représentant.es des conférences de la CIIP, à savoir : la conférence latine de l'enseignement obligatoire (CLEO), la conférence latine de l'enseignement postobligatoire (CLPO), la conférence latine de la pédagogie spécialisée (CLPS), des représentant.es des associations professionnelles, des directeurs, directrices, des enseignant.es et d'un.e invité.e permanent.e, délégué.e du comité de direction du Consortium FORDIF.

## Travaux

### État des lieux des formations et validation du rapport d'activité de la FORDIF

Chaque année, la COFORDIF valide le rapport d'activité de la FORDIF et tient à jour les effectifs de la formation.

### CAS en administration et gestion d'institutions de formation

Les 59 participantes et participants de la volée CAS 2024-2025 ont reçu leurs titres lors de la dernière cérémonie de diplôme.

La volée du CAS 2026-2027 compte un contingent de 60 personnes.

### DAS en gestion et direction d'institutions de formation

Un nouveau concept de DAS par cumul de crédits a été mis en œuvre à partir de 2020. Ce DAS est composé de 15 crédits ECTS (5 modules de formation à 3 crédits ECTS, ou 4 modules de formation à 3 crédits ECTS et un travail d'approfondissement à 3 crédits ECTS). Les participantes et participants disposent d'une période de cinq ans pour obtenir les 15 ECTS.

La volonté est de proposer neuf modules différents sur un cycle de trois ans. Les trois modules DAS organisés en 2025 ont été :

- Développer les pratiques de communication dans une institution de formation.
- Le pilotage d'un établissement de formation à l'ère numérique.
- Élaborer un concept global de durabilité pour son établissement.

En 2025, 35 personnes ont débuté leur cursus DAS et 38 ont obtenu le titre DAS par cumul de crédits.

## Données factuelles

La commission s'est réunie à deux reprises, les 27 mars et 27 novembre 2025.

**Présidence** : Stève Blaesi (CLEO).

**Collaborateur scientifique** : Virgil Brügger (SG-CIIP).

**Secrétariat** : Virginie Beyeler (SG-CIIP).

**Invitées permanentes** : FORDIF – Sophie Canellini (UNIGE) et Laetitia Progin (HEP-VD).

**Mutation** : Stéphane Noël (CLPS) remplace Gabrielle Stiasny (CLPS) dès octobre.

Le consortium FORDIF est présidé en 2025 par Sophie Canellini (UNI-GE).

# • Éducation numérique

## Commission pour l'éducation numérique (CONUM)



François Modoux, Président

### Mandat

*Une commission permanente est instituée sous le nom de commission pour l'éducation numérique (ci-après CONUM), en qualité d'instrument de coordination, d'élaboration et de conseil pour la CIIP dans le champ de la mise en œuvre d'une éducation numérique à tous les niveaux du système éducatif, de la veille technologique et pédagogique, ainsi que de la concertation entre la CIIP et diverses organisations partenaires.*

### Travaux

La CONUM est le lieu privilégié des échanges entre les cantons membres de la CIIP et leurs partenaires (syndicat d'enseignantes et enseignants, directions d'écoles, Hautes écoles pédagogiques, Universités) sur les divers enjeux relatifs à l'éducation numérique et plus largement à la numérisation et ses impacts sur l'enseignement et la formation.

La CONUM a la mission de suivre la mise en œuvre, dans les cantons de la CIIP, du Plan d'action en faveur de l'Éducation numérique (PAN) adopté par l'Assemblée plénière de la CIIP (AP-CIIP) en novembre 2018. Ses travaux s'orientent donc essentiellement sur les cinq domaines d'action prioritaires inscrits dans le PAN : les nouveaux apprentissages fixés dans les plans d'études, l'équipement, la formation du corps enseignant, la collaboration avec les Hautes écoles et la veille technologique et pédagogique.

En 2025, la CONUM a pu largement échanger et mener des réflexions sur la place de l'éducation numérique dans l'école dans les cantons latins et en particulier dans le PER dont l'Éducation numérique constitue depuis 2021 un nouveau domaine disciplinaire. La CONUM a fait part de ses réflexions aux organes permanents concernés en soutenant la rédaction de documents officiels, notamment sur l'usage des smartphones à l'école, et des notes d'information pour le projet Edulog, visant à favoriser l'adhésion des cantons romands à l'éducation numérique.

La CONUM est représentée au sein du réseau national de déléguées et délégués cantonaux pour la numérisation dans le domaine de l'éducation, créé par la CDIP, et la CDIP délègue à la CONUM un spécialiste de la numérisation issu de son secrétariat général. Cela garantit un échange régulier et constructif sur les expériences menées entre les cantons latins et les cantons alémaniques.

### La stratégie numérique de la CIIP est lancée

L'année 2025 a vu la poursuite du projet de développement d'une plateforme numérique unique destinée au corps enseignant et aux élèves : REPERIO.

À la suite du mandat donné au comité de pilotage pour la stratégie numérique des plateformes de la CIIP (Copil StratNum 2021) et de l'attribution du marché public à une entreprise suisse (2024), cette plateforme sécurisée est en phase de réalisation et sera « constituée du Plan d'études romand (PER), d'une librairie réunissant des moyens d'enseignement romands (MER) et des ressources numériques complémentaires (RN) de différentes origines ainsi que d'un outil d'édition de ces contenus, livrables sur différents supports. Elle permettra leur appropriation et usage par les enseignantes et enseignants, qui pourront proposer leurs contributions à l'équipe rédactionnelle par le biais d'un canal d'échange. » (Objectif principal).

Le Copil StraNum supervise le développement de la plateforme sous la responsabilité de la secrétaire générale de la CIIP. Il réunit un chef de projet, un product owner, un groupe d'expertes et d'experts ainsi que des représentantes et représentants de la CLEO, de la COPED et de la CONUM. Son mandat intègre les exigences de la pédagogie spécialisée.

## **Formation des professionnelles et professionnels**

En 2025, la CONUM et la CLFE, en collaboration avec les Hautes écoles pédagogiques du CAHR, ont poursuivi leur travail avec le groupe RC Num – issu d'une excellente coopération entre les Hautes écoles pédagogiques romandes et la Haute école pour la formation professionnelle – pour élaborer des référentiels de compétences numériques destinés à la formation initiale et continue du corps enseignant.

La définition des niveaux de maîtrise à atteindre dans le domaine numérique via les formations pour enseigner à l'école obligatoire et au secondaire II a été achevée et validée.

La phase 3 comprenant les livrables attendus (le niveau de maîtrise attendu des enseignantes et enseignants, les outils d'évaluation et le catalogue de formations continues) a été initiée fin 2025.

## **Tableau de bord de l'éducation numérique**

Le monitoring de l'éducation numérique en Suisse romande, une des missions principales de la CONUM, est assuré depuis 2023 par un dispositif pérenne dont les résultats standardisés et actualisés sont partagés avec les cantons pour la scolarité obligatoire.

En 2025, le comité de pilotage pour le tableau de bord de l'éducation numérique (TdB ÉN PAN), appuyé par un réseau de référents cantonaux pour la scolarité obligatoire chargés de réunir les informations, a commencé la deuxième phase destinée à actualiser et amplifier, sur la base de questionnaires ajustés, les premiers résultats de ce monitoring.

En parallèle, l'ouverture des travaux au secondaire II a été initiée en collaboration étroite avec la CLPO.

## **Intelligence artificielle – Veille documentaire et scientifique**

Un groupe de travail sur l'intelligence artificielle (GT VIA), mis en place en 2024, a poursuivi une veille scientifique et un soutien à d'éventuels développements quant à l'usage éclairé des intelligences artificielles dans l'éducation.

À ce jour, des recommandations, des cadres d'usage pour la scolarité obligatoire et le secondaire II ainsi que des ressources pour l'enseignement au cycle 3 ont été mis à disposition de l'ensemble des cantons.

## **Données factuelles**

La CONUM a tenu cinq séances plénières en 2025, les 15 janvier, 8 avril, 18 juin, 16 septembre et 13 novembre.

**Présidence** : François Modoux (VD).

**Collaborateur scientifique** : Serge Biefnot (SG-CIIP).

**Secrétariat** : Muriel Schneider (SG-CIIP).

**Experts membres** : Francesco Mondada (EPFL), Timon Rimensberger (HEP-FR).

# Site e-media et collaborations interinstitutionnelles

En 2025, l'unité « Médias » du SG-CIIP a notamment :

- Assumé la responsabilité éditoriale et la gestion du site d'éducation aux médias [www.e-media.ch](http://www.e-media.ch), en poursuivant la production, l'actualisation et la mise en ligne de ressources pédagogiques recommandées ; actualisé les filtres de recherche sur le site, pour les ajuster aux objectifs en éducation numérique du PER ;
- Organisé la 21<sup>e</sup> Semaine des médias à l'école en Suisse romande ; collaboré activement avec le Centre romand de formation au journalisme et aux médias (CFJM) à Lausanne et l'Académie du journalisme et des médias de l'Université de Neuchâtel ;
- Collaboré avec la Radio Télévision Suisse (RTS), en vue de la mise sur pied d'ateliers d'éducation aux médias dans toute la Suisse romande, mais aussi pour la valorisation de contenus audiovisuels au service des disciplines scolaires, notamment dans le cadre des émissions « C'est la classe ! » et « OKI », du Prix RTS Littérature Ados et des dossiers thématiques de RTS Éducation ; réuni trois fois le groupe de liaison chargé de concrétiser les collaborations avec la RTS ;
- Coordonné un projet de synergies entre semaines de la presse, dans le cadre du Réseau francophone de l'éducation aux médias (REFEMI) ; présenté la place de l'éducation aux médias en Suisse à Mons (Belgique), à l'invitation du Conseil supérieur de l'éducation aux médias (CSEM) ;
- Produit les fiches pédagogiques liées aux projections scolaires du Festival de Fribourg, du festival Filmar en Amérique Latine, du Festival du film et forum international sur les droits humains (FIFDH), de Delémont-Hollywood et de certaines offres de Cinéculture ;
- Sélectionné chaque semaine des émissions TV recommandées à l'intention des centres de documentation cantonaux et des médiathèques romandes, en garantissant la mise en ligne d'une sélection restreinte de ces émissions sur laPlattform.ch, plateforme de streaming désormais accessible au corps enseignant de tous les cantons francophones ;
- Lancé en octobre une infolettre mensuelle, « Esprits critiques » (1'000 abonné·es) ;
- Pris part aux séances du groupe de travail chargé d'élaborer le Glossaire romand relatif à l'éducation numérique (<https://www.glossaire-pan.ciip.ch/>) ainsi qu'à celles de la veille en IA du SG-CIIP et de la *Task force* sur les Moyens d'enseignement en éducation numérique ;
- Participé aux tables rondes de la faîtière nationale *UseTheNews*, au Forum des médias romands, ainsi qu'à la première édition du Presstival à Bienne ;
- Pris part aux séances du comité de pilotage de Reflex (concours romand de courts-métrages des écoles et de la jeunesse), aux réunions de Cineducation et du comité de Cinéculture, ainsi qu'au jury du Festival de l'Ultracourt ;
- Rédigé une chronique mensuelle dans l'*Éducateur* en lien avec l'éducation aux médias ;
- Animé des ateliers et des sessions de formation au Lycée Blaise-Cendrars (La Chaux-de-Fonds) ;
- Conseillé la faîtière des éditeurs (Médias Suisses), en relisant les contenus pédagogiques du site « Quelire ? ».

## STATISTIQUES DE FRÉQUENTATION DU SITE E-MEDIA EN 2025 :

- **UTILISATEURS** : 20'000 (-13 % PAR RAPPORT À 2024)
- **SESSIONS** : 29'000 (-9 %)
- **PAGES VUES** : 63'000 (-20 %)
- **DURÉE D'ENGAGEMENT MOYENNE** : 46 SECONDES (-10 %)
- **NOMBRE DE TÉLÉCHARGEMENTS DE DOCUMENTS PDF** : 700'000 (+10 %)

**Unité Médias** : Christian Georges, collaborateur scientifique (SG-CIIP).

Collaboration d'une quinzaine de rédactrices et rédacteurs pigistes externes.

**Secrétariat** : Laura Di Giacomo (SG-CIIP).

# 21<sup>e</sup> Semaine des médias à l'école en Suisse romande (10-14 février 2025)

À la suite de l'expérience tentée en 2024, cette 21<sup>e</sup> édition s'est à nouveau tenue en février, avant les vacances de neige, sur le thème *Informer sans déformer*.

Quelques chiffres pour résumer cette 21<sup>e</sup> édition :

- Deux éditeurs de presse jeunesse (Bayard/Milan et PlayBac Presse) et 72 médias spécifiques ont proposé des prestations aux classes : 1 agence de presse (ATS-Keystone), 55 titres de presse écrite, 7 chaînes de radio, 5 télévisions, 4 médias en ligne ;
- Un site internet spécifique ([www.semainedesmedias.ch](http://www.semainedesmedias.ch)), 1 newsletter et 1 compte Instagram ont permis aux enseignantes et enseignants d'identifier les buts de la manifestation et l'ensemble des prestations proposées, télécharger les activités suggérées, commander du matériel pédagogique, solliciter une rencontre avec des professionnels des médias, ou un atelier pratique ;
- 6'800 visiteurs uniques ont été comptabilisés sur les sites [www.e-media.ch](http://www.e-media.ch) et [www.semainedesmedias.ch](http://www.semainedesmedias.ch) du 1<sup>er</sup> décembre 2024 à fin février 2025. Tout au long de l'année, plus de 100'000 fiches et documents spécifiquement liés à la Semaine des médias ont été téléchargés. Un enseignant sur quatre partage le matériel pédagogique avec des collègues ;
- 58 activités spécifiques ont été proposées aux classes. Présentées dans des fiches pédagogiques en accès libre, elles étaient calibrées en fonction de l'âge des élèves (16 propositions d'activités au cycle 1, 25 au cycle 2, 27 au cycle 3, 26 au secondaire II) ;
- Comme matériel pédagogique d'appoint, 92 supports, dont 13 en vidéo ont été proposés ;
- Plusieurs dizaines de classes ont eu le privilège d'assister à l'un des 15 ateliers pratiques différents proposés par l'Académie du journalisme et des médias de l'Université de Neuchâtel, l'association DécadrEe, la Maison du dessin de presse à Morges, Caféine Média, la fondation Wikimedia Suisse, la fondation Eduki, la RTS. Un webinar a été proposé aux élèves du cycle 2 par l'éditeur Bayard ;
- En prélude à la Semaine des médias à l'école, le Club suisse de la presse a proposé une table ronde publique sur le thème de l'éducation aux médias ; la HEP BEJUNE a proposé une conférence publique du professeur Sebastian Dieguez sur le thème de la désinformation, sur son site de Delémont ;
- 3'300 exemplaires de journaux ont été distribués gratuitement aux classes qui en avaient fait la demande durant la Semaine des médias à l'école, grâce à la générosité des éditeurs partenaires ; cette offre était jumelée avec des accès aux contenus en ligne (84 demandes) ;
- 10 épisodes de la web série « La Semaine des médias – Médias et environnement » ont été diffusés sur les plateformes de la RTS, (à voir sur <https://www.rts.ch/education/monde-et-societe/culture-et-sport/semaine-des-medias/les-archives-de-la-semaine-des-medias/>) ; deux classes vaudoises de 10<sup>e</sup> année ont participé activement à l'émission radio de RTS Première *On en parle* du 13 février 2025, consacrée au harcèlement scolaire ;
- 51 projets de classes ont été soumis au concours de Unes de journaux et 35 au concours de bulletins d'information radio ; 27 productions scolaires ont été soumises au concours de capsules vidéo d'actualité, mis sur pied à titre d'essai (formation à l'appui), grâce au Fonds de soutien Pro Edu ;
- 7 cantons francophones ont été visités dans le cadre d'une tournée romande du RadioBus, mise sur pied pour la quatrième fois. Des classes bien préparées ont assuré des émissions en direct durant toute la Semaine des médias à l'école.

**Responsable :** Christian Georges, collaborateur scientifique (SG-CIIP).

**Secrétariat :** Laura Di Giacomo (SG-CIIP).

# Plateformes numériques

## Plateforme PER-MER

Après une mise en ligne de la plateforme PER-MER en 2023, l'année 2024 a confirmé la montée en puissance de la plateforme PER-MER et son adoption à large échelle. La plateforme consolide désormais les moyens d'enseignement romands et renforce l'articulation avec le Plan d'études romand (PER), en intégrant progressivement de nouvelles fonctionnalités.

L'année 2025 marque une étape supplémentaire avec l'ajout des MER *Français 7-8*, qui complète la couverture du cycle 1 et améliore la continuité pédagogique. Cette extension renforce également l'intégration avec le domaine Éducation numérique, introduit en 2024 et désormais enrichi de ressources et de liens didactiques transversaux.

Parallèlement, l'écosystème numérique romand continue de se moderniser avec le déploiement de services complémentaires :

- la boîte à outils numérique (outils.ciip.ch), proposant des fonctionnalités interactives (exercices, manipulations, production et partage) ;
- la gestion de l'identité et de la connexion (id.ciip.ch), facilitant l'accès sécurisé et la fédération avec les plateformes partenaires ;
- le service d'assistance (support.ciip.ch), garantissant l'accompagnement des utilisatrices et utilisateurs et la qualité de service.

Ces services contribuent à structurer un écosystème cohérent, durable et évolutif, répondant à la fois aux besoins pédagogiques et aux exigences de modernisation numérique. Ils permettent de pallier l'obsolescence de plateformes historiques, de centraliser les usages et de renforcer la continuité des apprentissages du cycle 1 au cycle 3.

Les statistiques d'usage 2024-2025 témoignent d'une évolution significative : la plateforme ne se limite plus à la consultation, mais devient progressivement un outil de travail pédagogique, avec une augmentation marquée de la profondeur, de la durée des sessions et de l'engagement. Cette dynamique confirme la pertinence du modèle romand, fondé sur l'harmonisation des moyens d'enseignement romands, la sobriété d'accès et la valeur ajoutée pédagogique.

Usage de la plateforme électronique PER-MER par le corps enseignant, les formateurs et formatrices ainsi que par toute personne autorisée, par année :

Année	Utilisateurs Utilisatrices	Pages par session	Pages vues	Durée moyenne des sessions
2024	263'747	7.5	11'557'841	15:41
2025	236'638	8	13'494'466	20:20

Source : CIIP, plateforme PER-MER.

Réalisation du tableau : Secrétariat général de la CIIP (2025).

En consolidant les ressources, en améliorant l'accessibilité et en fluidifiant les usages, l'écosystème numérique romand renforce l'interopérabilité des acteurs éducatifs, soutient la diffusion des référentiels communs, et contribue à la valeur publique du numérique éducatif.

## Projet REPERIO

La mise en production de la plateforme est prévue conformément à l'agenda au mois de mars 2026. Une phase de migration des contenus du 1<sup>er</sup> cycle provenant principalement des plateformes ESPER et PER-MER a démarré. Un important travail de reprise des données et de mise en page des contenus est en cours, afin de s'adapter aux exigences de la nouvelle plateforme, qui va regrouper le PER, l'ensemble des moyens d'enseignement romands, les médias ainsi qu'un outil de planification dédié aux enseignantes et enseignants.

La mise en service de REPERIO est prévue pour la rentrée 2026 pour les moyens du 1<sup>er</sup> cycle et sera confirmée au mois d'avril 2026 en fonction de l'avancement des travaux. Les contenus des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles seront quant à eux disponibles pour la rentrée 2027.

## Documents d'information

Des brochures d'information intitulées *Aperçus des contenus du PER* présentent les principaux apprentissages du PER et sont essentiellement destinées aux autorités scolaires, aux associations de parents, aux futurs enseignantes et enseignants, ainsi qu'aux diverses personnes intéressées externes au système scolaire. Ces documents ont été actualisés en intégrant le nouveau domaine disciplinaire qu'est l'éducation numérique.

Un document plus succinct est mis à la disposition des parents dans tous les cantons ; il est disponible en onze langues.

Un nombre important est ainsi distribué chaque année par les DIP, les HEP et les associations faitières, et ces brochures sont également téléchargées par les personnes intéressées sur la page [Zone de téléchargement](#) de la plateforme PER-MER.

# • Politique des langues

## Commission langues et échanges (COLANG)



Nicolas Bindschedler,  
Président

### Mandat

La COLANG a la charge d'approfondir et de coordonner un ensemble de travaux, hors plans d'étude et moyens d'enseignement. Selon son mandat, elle agit « en qualité d'instrument de coordination, d'élaboration et de conseil pour la CIIP dans le champ de la politique des langues, de la politique linguistique et interlinguistique francophone, du statut et de la place du français et des langues nationales, de l'allophonie et de l'apprentissage de la langue d'accueil, des échanges linguistiques d'élèves et d'enseignant.es et de la promotion de la lecture et du goût de lire en milieu scolaire ». Les travaux de la COLANG s'effectuent principalement en groupes de travail ad hoc. La « Délégation suisse à la langue française » (DLF), constituée sous l'égide de la COLANG, prend quant à elle part aux travaux du réseau des organismes francophones de politique et d'aménagement linguistiques (réseau OPALE) et aux rencontres internationales se déroulant dans ce contexte.

### Travaux

#### COLANG

On peut rappeler que les séances plénières de la COLANG visent, outre les échanges et l'information en lien avec son mandat, à préciser les objectifs et à valider les travaux menés pour l'essentiel dans des groupes de travail ad hoc. S'y ajoutent les travaux de la Délégation à la langue française (DLF) et la manifestation de la Semaine de la langue française et de la francophonie (SLFF), toutes deux rattachées à la COLANG.

En 2025, la COLANG a tenu deux séances plénières. Toutes deux étaient structurées de manière à assurer le suivi des dossiers en cours d'une part, et d'autre part à approfondir l'appréhension de l'ensemble des acteurs (institutions et associations) qui œuvrent de près ou de loin dans le domaine des politiques linguistiques en Suisse.

Parmi les dossiers en cours, le premier concerne l'orthographe rectifiée. Des recommandations quant à la stratégie d'information ont ainsi été formulées à l'attention des écoles et lieux de formation en amont de l'école obligatoire, concernant les élèves qui auront été formés avec l'orthographe rectifiée comme norme de référence. Le groupe de travail intégration des élèves allophones (GT IÉA) a pour sa part consolidé l'échange d'informations sur les ressources et pratiques concernant l'enseignement en contexte plurilingue. Il s'est par ailleurs porté, avec succès, candidat à une formation accompagnée par le [Centre européen des langues vivantes](#), avec un accent mis sur ce que peuvent faire les écoles pour articuler de manière profitable les objectifs de formation et la gestion des nombreuses langues en présence à l'école, en plus de la langue de scolarisation ([lien](#)). C'est dans ce contexte aussi qu'a été présenté le projet mené par un consortium de Hautes écoles pédagogiques romandes, à savoir la « [Formation romande à la didactique des langues d'origine/d'héritage \(LCO\)](#) ».

Les présentations faites à la COLANG ont permis d'aborder tour à tour :

- les prestations offertes par [La Marmite](#), dont les activités visent à favoriser « l'accès à l'art et la participation culturelle ainsi que l'affirmation de la créativité, de la sensibilité et des savoirs de tous et toutes » ;
- le travail réalisé par Helvetia Latina qui œuvre à « la pluralité culturelle et linguistique dans l'administration fédérale » ;
- le prix Richard Mille, qui, bien qu'ancré dans les contextes suisse et québécois, « honore un travail [n.d.l.r. académique ou artistique] exceptionnel questionnant les échanges et interactions au sein de la Francophonie » ;
- un rappel du travail et des missions du [Forum du bilinguisme](#).

Les activités de la DLF et de la SLFF, toutes deux rattachées à la COLANG, sont détaillées ci-après.

## Délégation à la langue française – DLF

La DLF dans sa composition actuelle (avalisée en septembre 2022) compte sept membres, y compris son président :

- Virginie Borel, Directrice du Forum du Bilinguisme, Bienne
- Odile Cornuz, écrivaine, Neuchâtel
- Jean-François de Pietro, linguiste et didacticien des langues, La Chaux-de-Fonds
- Laurent Gajo, Professeur ordinaire à l'Université de Genève, École de langue et de civilisation françaises
- François Grin (Président de la DLF), Professeur ordinaire à l'Université de Genève, Faculté de traduction et d'interprétation
- Stéphanie Pahud, linguiste, Maître d'enseignement et de recherche en Lettres à l'Université de Lausanne
- François Piccand, Chef du Service de l'enseignement secondaire du deuxième degré S2, DFAC Fribourg

La présidence de la DLF, assurée par François Grin depuis janvier 2011 et jusqu'au 31 décembre 2025, sera confiée à Laurent Gajo dès janvier 2026.

En plus de ses membres, la DLF bénéficie d'un réseau de « correspondantes et correspondants », nommés pour la période 2024-2027 (Programme d'activité CIIP) :

- Mathieu Avanzi, Professeur ordinaire à l'Université de Neuchâtel, Directeur du Centre de dialectologie et d'étude du français régional
- Marie-José Béguelin, Professeure émérite, Université de Neuchâtel
- Ecaterina Bulea Bronckart, Professeure associée à l'Université de Genève, FAPSE
- Isabelle Chariatte, Maître de conférences à l'Université de Bâle, séminaire d'études françaises
- Alexandre Duchêne, Professeur ordinaire à l'Université de Fribourg et membre de la direction de l'Institut de Plurilinguisme
- Daniel Elmiger, Professeur associé à l'Université de Genève, département de langue et de littérature allemandes et IUFÉ
- Laure Anne Johnsen, Professeure titulaire à l'Université de Neuchâtel, Institut de langue et civilisation françaises (ILCF)
- Raphaël Maître, rédacteur au Glossaire des patois de la Suisse romande, Université de Neuchâtel
- Marinette Matthey, Professeure émérite, LIDILEM/Université Grenoble-Alpes

Cette formule permet à la DLF de fonctionner avec un nombre réduit de membres complété d'un cercle de personnes-ressources qu'il est possible de solliciter plus ponctuellement et qui peuvent également attirer l'attention de la DLF sur une panoplie élargie de préoccupations autour de la langue française en Suisse.

Comme chaque année, la DLF a organisé un événement dans le cadre de la SLFF, dont l'édition 2025 avait pour thème *Jeunes en francophonie*. En partenariat avec l'Institut de langue et civilisation françaises (ILCF) de l'Université de Neuchâtel et avec le soutien du bureau presse et promotion (BPP) de l'UNI-NE, elle a organisé le 25 mars un café scientifique intitulé *Langages jeunes : des ados aux arts, le français s'enjaille*. La discussion a fait intervenir artistes et linguistes autour des pratiques langagières des jeunes qui mettent en variation(s) le français contemporain. Modérée par Stéphanie Pahud (linguiste et membre de la DLF), la table ronde a accueilli Clara Azra (autrice de bande dessinée, France), Laure Anne Johnsen (linguiste, UniNe), KT Gorique (artiste rappeuse, Suisse) et Cyril Trimaille (sociolinguiste, Université Grenoble Alpes). Les informations détaillées figurent sur le [site de la DLF](#) (enregistrement disponible en [podcast](#)).

Les autres activités de la DLF sont essentiellement tournées vers sa participation au réseau OPALE – cf. ci-après. Mais les questions qui intéressent la DLF sont également relayées par ses membres dans le cadre de leurs activités professionnelles respectives et de leurs engagements dans la société civile, notamment :

- à la présidence de l'association « [Réseau francophonieS](#) » qui met en relation des Universités et des Hautes écoles autour des enjeux liés à la formation des enseignantes et enseignants de français et en français ;
- à la coprésidence de [La Marmite](#), mouvement artistique, culturel et citoyen qui œuvre à la démocratisation de la culture ;

- au Comité d'[Helvetia Latina](#), association qui regroupe des parlementaires et des fonctionnaires fédéraux, et qui promeut la pluralité culturelle et linguistique dans l'administration fédérale ;
- au Comité directeur du [Forum Helveticum](#), fondation soutenue par la Confédération qui s'engage en faveur de la compréhension culturelle et linguistique entre les différentes régions de Suisse ;
- au Conseil scientifique de l'[Observatoire de la langue française de l'OIF](#) ;
- au Comité scientifique de l'[Observatoire de la francophonie économique](#) (OFÉ) ;
- dans le [CLOM/MOOC « Langues et diversité : de la variation au plurilinguisme »](#) traitant, de manière croisée, les questions de diversité linguistique et de variation en français ;
- dans le projet [CARAP](#) (Cadre de Référence pour les Approches Plurielles des Langues et des Cultures) du Centre européen pour les langues vivantes du Conseil de l'Europe (CELV) ;
- dans le jury du [Prix Richard Mille](#) ;
- lors de la participation à des activités organisées par le Service de la francophonie du DFAE.

## DLF et OPALE

Comme chaque année, la DLF a assuré pour la Suisse la coordination du travail sur le livret *Dis-moi dix mots*, projet pris en charge par le réseau OPALE dans le cadre des activités liées à la SLFF. L'édition 2025-2026, *Dis-moi dix mots d'un monde à venir*, propose de nouveau dix nouvelles à chute tout public, pouvant notamment être lues par un public jeune (adolescentes/adolescents). Pour la Suisse, l'autrice Magali Bossi a produit un texte autour du mot *transmuter* ; l'autrice Myriam Wahli a produit un texte autour du mot *sidéral*. Par ailleurs, après quelques années durant lesquelles cette tâche était à la charge du Québec, c'est la DLF suisse qui a engagé la personne responsable des illustrations pour la présente édition : l'illustratrice Ursula Bucher. La version électronique du livret a été mise en ligne à l'automne 2025 sur le [site dédié du ministère de la Culture français](#) (site qui héberge également d'autres ressources autour des dix mots de la francophonie) ; la version papier est disponible sur demande au siège de la DLF (stock limité).

Courant 2025, la DLF a édité une publication faisant suite au colloque OPALE qu'elle a organisé à Bienne en novembre 2024. Il s'agit d'un recueil des « résumés étendus » des communications au colloque, intitulé *La politique linguistique de corpus comme politique publique – Rédaction épïcène et/ou écriture inclusive, néologie, réformes orthographiques et glottophobie*. L'ouvrage a paru en novembre, tout juste avant la rencontre OPALE 2025 (cf. ci-dessous). Il est par ailleurs disponible gratuitement en ligne, [sur le site de la DLF](#).

Enfin, la DLF a participé à la rencontre annuelle du réseau OPALE (12-14 novembre), organisée à Paris sous la responsabilité de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF). La représentation du Luxembourg participait pour la première fois à la rencontre en tant que nouveau membre officiel du réseau. Le colloque scientifique proposé en marge de la réunion des organismes s'est tenu toute la journée du 13 novembre à la Fondation Simone et Cino Del Duca (Institut de France) et avait pour titre *Quelles ressources pour dire le monde contemporain ?* Deux intervenants invités par la DLF suisse ont pris part aux tables rondes : Salim Hirèche, Chargé d'enseignement à l'Université de Genève, pour la table ronde « Comment dire le monde ? Et avec quelles ressources ? » ; Patrick Ruch, Professeur HES ordinaire et responsable de la recherche à la Haute école de gestion de Genève, pour la table ronde « Quels nouveaux espaces pour dire le monde ? Enjeux et initiatives », plus précisément dans la première session intitulée « Coopérations et instruments institutionnels au bénéfice d'une stratégie numérique francophone ».

## Semaine de la langue française et de la francophonie – SLFF

La 29<sup>e</sup> édition de la Semaine de la langue française et de la francophonie (SLFF) en Suisse s'est déroulée du 13 au 31 mars 2025 dans plus de 20 villes suisses, ainsi qu'au Liechtenstein. Une septantaine de manifestations culturelles a pu être présentée durant ces presque trois semaines sur le thème, choisi pour le programme suisse, des *Jeunes en francophonie*. Celui-ci a largement et librement inspiré les nombreuses associations et autres institutions collaborant avec la SLFF, permettant de proposer des événements dans la plupart des régions linguistiques. Déclinés de moult manières, parfois très originales, ces événements ont conquis le public, averti ou néophyte, francophone ou francophile.

La traditionnelle soirée officielle de la SLFF a eu lieu le 20 mars, *Journée internationale de la Francophonie*, au Bierhübeli de Berne. Placée sous le signe de l'humour, elle présentait notamment trois artistes en provenance du Cameroun, de Belgique et de Suisse, avec, à la modération, la Valaisanne Sandrine Viglino. Des intermèdes musicaux avec un batteur vaudois et un jeune guitariste français ont ponctué l'évènement. Ont pris la parole, pour les officialités, Philippe Stalder, Ambassadeur et Chef de la Division Afrique subsaharienne et Francophonie auprès du DFAE, et Frédéric Borloz, vice-président de la CIIP et Conseiller d'État vaudois. Les interventions de Cécile Léqué Folchini, Conseillère

aux droits humains, langue française et multilinguisme auprès de la Représentation permanente de l'OIF à Genève et à Vienne, et Rola Noureddine, Ambassadrice du Liban en Suisse, ont suivis. Le français, la Francophonie et les jeunes étaient au cœur de leurs discours.

Un moment phare de cette soirée fut assurément la prestation en musique, poésie-slam et chanson – le tout en français –, présentée par des élèves germanophones de Bienne. Ce spectacle préparé lors d'ateliers pédagogiques fut largement acclamé par le public. Il illustre à merveille les objectifs poursuivis par la SLFF avec son offre d'activités pédagogiques : la sensibilisation au français des élèves de toutes les régions linguistiques par des accroches ludiques et vivantes.

Le programme d'activités pédagogiques proposé par la SLFF présentait ainsi, cette année à nouveau, un large choix d'activités, dont les nombreux ateliers animés par des artistes d'horizons divers. Les classes ont pu profiter de travailler avec un danseur chorégraphe, un rappeur de musique urbaine, un chanteur acadien en tournée suisse pour la SLFF, une conteuse antillaise, un slameur et prestidigitateur, une poétesse créative et un hyperpolyglotte. Une douzaine de dossiers pédagogiques, préparés par la Haute école pédagogique de St-Gall et l'École de langue et de civilisation françaises de l'Université de Genève en lien avec le thème de l'édition, ainsi que des projections de films en collaboration avec VdR at School et le livret superbement illustré *Dis-moi dix mots* complétaient le programme. Les retours très positifs des enseignantes et enseignants ayant participé à ces activités confirment la pertinence de cette offre pédagogique qui fut proposée jusqu'à fin juin, à l'exception des dossiers qui restent disponibles sur le site de la SLFF.

D'une durée de deux semaines et demie, les Journées Francofilms de Berne ont mis à l'affiche douze projections présentées par autant d'ambassades francophones (membres ou observateurs, selon l'OIF), en lien avec leur pays. Devenu un incontournable du programme, cet événement mis en place et coordonné par la SLFF, peut désormais compter sur un public nombreux et fidèle, de Berne et de plus loin. Il est organisé grâce au soutien financier du DFAE, partenaire principal de la SLFF. Pour conclure, cette édition 2025 fut certainement une réussite eu égard à l'accueil enthousiaste fait aux différentes manifestations du programme, et à sa thématique inspirante.

## **Données factuelles**

### **COLANG :**

**Présidence :** Nicolas Bindschedler (GE).

**Collaborateur scientifique :** Andreas M. Dutoit Marthy (SG-CIIP).

**Secrétariat :** Nathalie Nazzari (IRDP).

### **DLF :**

**Présidence :** François Grin (UNI-GE).

**Collaboratrice scientifique :** Virginie Conti (SG-CIIP).

**Secrétariat :** Nathalie Nazzari (IRDP).

### **SLFF :**

**Coordinatrice :** Isabelle Biedermann.

**Secrétariat :** Nathalie Nazzari (IRDP).

# Glossaire des patois de la Suisse romande (GPSR)

## Mandat

*Le Glossaire des patois de la Suisse romande est, depuis 1899, un acteur essentiel dans la mise en valeur du patrimoine linguistique romand. Placé sous le contrôle politique de la CIIP et établi dès son origine à Neuchâtel, il relève de l'Académie suisse des sciences humaines et sociales et est désormais intégralement rattaché à la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Neuchâtel. Il constitue l'un des quatre « Vocabulaires nationaux de la Confédération helvétique » et a pour mission de documenter le plus complètement possible les patois de son domaine linguistique, d'en faire l'analyse lexicologique et de rendre celle-ci accessible au public et au monde scientifique sous la forme d'un dictionnaire dialectal de grande ampleur.*

## Travaux

Totalement dévoué à la rédaction de son dictionnaire, dont les fascicules 140 et 141 ont été publiés durant l'année sous revue, le GPSR développe en parallèle divers projets avec le double objectif de mettre en valeur ses riches matériaux et de faire connaître ses travaux à un plus large public : une base de données consultable en ligne, un guide de lecture du Glossaire, un projet de « mots vedettes » et l'immense travail de rétrodigitalisation de l'ensemble déjà publié du Glossaire, dans ses trois perspectives diachronique, pluridialectale et critique.

**Directeur a.i.** : Félix Fessler, vice-recteur Université de Neuchâtel.

→ <http://www.unine.ch/gpsr> ←

# • Politique culturelle

## Conférence romande des chef·fes de service et délégué·es aux affaires culturelles (CDAC)



Mélanie Cornu, Présidente

### Mandat

*La conférence des chef·fes de service et délégué·es aux affaires culturelles (CDAC) est chargée d'exécuter les décisions de la CIIP et d'assurer leur application dans les cantons. Elle étudie et propose à la CIIP des mesures de coordination ou des réalisations communes. Par le biais de la conférence suisse des délégué·es cantonaux aux affaires culturelles (Fachkonferenz KBK-EDK), elle est en lien avec Pro Helvetia, l'Office fédéral de la culture ainsi qu'avec la Conférence des villes suisses. Lieu d'échange d'informations et d'expériences entre cantons, la CDAC permet de promouvoir une politique culturelle cohérente en Suisse romande.*

### Travaux

#### Assemblée plénière – Culture

La CDAC a préparé les dossiers traités lors des séances de l'AP-Culture de la CIIP. Elle a notamment fait part de son analyse des enjeux du soutien à la création numérique, afin de permettre à l'AP-Culture de prendre position sur l'intention de la Fondation romande pour le cinéma – Cinéforum – d'abandonner son financement des « expériences numériques » dès 2027. La CDAC a également préparé la prise de position commune des cantons latins sur les mesures d'allègement budgétaire 2027 de la Confédération, ainsi que sur la modification de la Loi fédérale du 5 octobre 1990 sur les subventions.

#### CDAC suisse et Office fédéral de la culture (OFC)

Les dossiers et interventions relevant de la Conférence suisse des déléguées et délégués cantonaux aux affaires culturelles (KBK-EDK) ont été préparés et discutés lors des séances ordinaires de la CDAC romande, qui participe aux débats et contribue activement aux décisions de la conférence suisse. Plusieurs membres de la CDAC romande prennent également part à des groupes de travail, notamment celui consacré au statut des artistes. Cette année, Mme Cléa Redalié, cheffe du service de la culture du canton de Genève, a assumé la co-présidence de la KBK aux côtés de M. Georg Matter, chef du service de la culture d'Argovie, tandis que Mme Marie-Thérèse Bonadonna, cheffe du service de la culture du canton de Neuchâtel, représente la Conférence romande au sein du comité directeur de la Conférence suisse et assure la vice-présidence de la KBK. M. Philippe Trinchan, chef du service de la culture du canton de Fribourg, a lancé et accompagné l'étude historique de la KBK (1986-2020), qui paraîtra début 2026.

Par ailleurs, les membres de la CDAC sont actifs dans les groupes de travail du Dialogue culturel national qui, sur des thèmes spécifiques (Rémunération appropriée des acteurs culturels, Stratégie nationale en matière de patrimoine culturel, Écologie dans le domaine de la culture), réunissent des représentants de la Confédération, des villes et des cantons. L'une des membres participe également au groupe de travail qui a pour mission d'évaluer le Dialogue culturel national.

La CDAC a, par ailleurs, rencontré des représentantes de l'OFC lors de sa séance du mois de septembre.

#### Stratégie Vers un espace culturel latin

La CDAC a poursuivi les travaux liés à son plan d'action et à sa mise en œuvre. Elle a continué ses échanges avec les Villes et les HES dans les différents domaines artistiques, et a mandaté l'Observatoire romand de la culture (ORC) pour réaliser une cartographie de la formation continue destinée aux actrices et acteurs culturels en Suisse romande.

En septembre, la CDAC a par ailleurs organisé deux workshops : l'un consacré à l'accès à l'information culturelle et aux bureaux culturels (« Comprendre, relier, renforcer l'accès à l'information culturelle »), l'autre dédié à la circulation des orchestres et ensembles classiques en Suisse romande, en lien avec l'étude sur le même thème mandatée en début

d'année. Les retours des milieux culturels concernés ont été positifs et ont confirmé la pertinence de ces rencontres pour renforcer les échanges et la compréhension mutuelle.

En lien avec l'axe des publics, une cartographie des dispositifs de médiation culturelle en milieu scolaire a été réalisée. S'agissant de la rémunération et de l'harmonisation des pratiques, la CDAC poursuit sa réflexion en vue de l'élaboration d'un modèle de budget et de plan de financement harmonisés, ainsi que d'une liste indicative de tarifications pour l'engagement d'actrices et acteurs culturels.

### **Observatoire romand de la culture (ORC)**

La CDAC a reçu à plusieurs reprises l'ORC, afin d'échanger sur les études en cours et sur son processus d'auto-évaluation en vue de sa demande de pérennisation en 2026. Les études finalisées cette année, en lien avec l'espace culturel romand, sont les suivantes : « Culture et loisirs : enquête sur les activités des Suisses romand·es » et « Le financement public de la culture en Suisse romande ».

### **Médiation culturelle pour le jeune public et accès à la culture**

Des responsables de l'AG culturel ont été accueillis en séance afin de faire un bilan des activités de l'association et d'échanger sur la possible évolution et extension du dispositif.

### **Dispositif de soutien à la création théâtrale – *Label+ romand – arts de la scène***

La CDAC s'est réunie en tant qu'Assemblée générale de *Label+ romand – arts de la scène* et a validé le rapport d'activité et les comptes 2024 de l'association. Les budgets 2025 et 2026 ont également été acceptés. Le règlement a été revu afin d'adopter une ligne commune concernant les spectacles des compagnies au bénéfice d'une convention – ou ayant déjà reçu un soutien ponctuel à la création, tandis que la commission de sélection restera dans sa composition actuelle afin d'assurer une continuité lors du prochain concours.

Par ailleurs, les membres ont pris connaissance du dispositif audiovisuel « De la scène à l'écran » de la RTS, sur la demande de cette dernière en vue d'une éventuelle collaboration.

### **Dispositif de soutien aux musiques actuelles – *Musique+***

La CDAC a validé la modification du dispositif *Musique+* en deux volets : création et promotion. Cette transformation a pour but de soutenir de manière explicite la promotion et la mise en marché, tout en soulignant le besoin de renforcer le soutien à la phase de création. Le financement du dispositif sera assuré de manière solidaire par les cantons, et un descriptif des prestations demandées à la Fondation CMA, ainsi qu'un nouveau règlement ont été établis.

### **Centre de création helvétique des arts de la rue (CCHAR)**

Le CCHAR répondant aux principaux objectifs de la Stratégie « Vers un espace culturel latin », il sera soutenu par les cantons latins durant une phase pilote de trois ans (2026-2028). Ce dispositif est le premier à être testé à l'échelle de la Suisse latine dès son émergence. En effet, les cantons romands mutualiseront une somme de 50'000 francs par an et le canton du Tessin participera à raison de 5'000 francs par an. Ce dispositif aura pour but de renforcer la qualité artistique des projets accompagnés dans le champ artistique des arts de la rue, de soutenir les compagnies émergentes, d'encourager la circulation des productions issues des compagnies confirmées et de renforcer les échanges d'expériences et la transmission de compétences professionnelles. Une évaluation quantitative (par le CCHAR) et qualitative (par les compagnies) est prévue à la fin de chaque année.

### **Demandes de soutien financier**

La CDAC a examiné de manière coordonnée différentes demandes de soutien financier adressées aux collectivités publiques pour des réalisations ou manifestations culturelles diverses.

## **Données factuelles**

La CDAC s'est réunie à 10 reprises en 2025. Lors de séances ordinaires : les 31 janvier, 4 avril, 12 et 13 juin, 26 septembre et 7 novembre. Et dans le cadre de rencontres relatives à des dossiers spécifiques de l'espace culturel romand : les 10 mars, 2 mai, 15 mai, 22 août et 31 octobre.

**Présidence** : Mélanie Cornu (BE).

**Vice-présidence** : Alain Dubois (VS).

**Secrétariat** : Virginie Beyeler (SG-CIIP).

**Mutation** : Élodie Paupe (JU) remplace Valentin Zuber (JU) dès décembre.

# • Recherche en éducation et coopérations scientifiques et documentaires

## Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRDP)



Viridiana Marc, Directrice

### Mandats et missions de l'IRDP

L'IRDP est l'une des trois entités du Secrétariat général de la CIIP et en constitue la structure scientifique permanente (cf. statuts CIIP, 2015). À ce titre, il est principalement chargé de :

- l'évaluation des actions, des instruments et des résultats fondés sur les références communes au sein de l'Espace romand de la formation d'une part,
- de la recherche et du soutien scientifiques et documentaires nécessaires aux décisions, aux actions et aux organes de la CIIP d'autre part.

Dans le cadre de l'élaboration de son Programme d'activité pour une période administrative quadriennale, l'Assemblée plénière de la CIIP détermine le mandat de prestations de l'IRDP, qui précise les tâches spécifiques attendues. Dans le cadre des objectifs de la CIIP et du développement de l'Espace romand de la formation, l'IRDP peut également conduire des recherches scientifiques, généralement sur demande d'un canton, ou participer à des projets de recherche externes.

### Soutien scientifique aux travaux romands

Présent dans divers organes de la CIIP, l'IRDP apporte son soutien sur différents dossiers en partageant sa connaissance des dispositifs et ressources cantonales, ainsi qu'en valorisant des résultats de recherches, en particulier menées en Suisse latine dans les HEP et Universités.

### Principaux domaines de recherche

#### Monitoring de l'Espace romand de la formation

*Franca Armi, Alina Matei*

Afin de répondre à l'art. 4 du mandat de prestations attribué à l'IRDP pour les années 2024-2027, des informations concernant l'Espace romand de la formation (ERF) sont régulièrement mises à jour sous la rubrique [Monitoring](#) du site Internet. Pour ce faire, l'IRDP compile des informations existantes, mises à disposition par d'autres institutions, en particulier celles de l'Office Fédéral de la Statistique, et réalise différentes collectes de données harmonisées auprès des cantons romands pour compléter les premières.

Les données mises à disposition en 2025 par l'IRDP portent notamment sur les effectifs des élèves et du personnel des écoles de l'ERF, le temps d'enseignement officiel, les effectifs des étudiantes et étudiants, des diplômé·es des Institutions romandes de formation, du corps enseignant, ainsi que sur la formation des cadres scolaires. Elles sont présentées dans le document [Statistiques de l'Espace romand de la formation 2025](#). D'autres informations connexes aux formations ont également été collectées, en étroite collaboration avec le CAHR. Elles visent à décrire et à suivre l'évolution des structures de formation des enseignantes et enseignants de l'ERF. De plus, le nouveau document [Organisation scolaire dans l'Espace romand de la formation](#) rassemble des informations telles que les dénominations cantonales des degrés scolaires, le temps d'enseignement officiel obligatoire, les grilles horaires pour le degré primaire et pour le degré secondaire I et les différents types de parcours scolaires pour l'année scolaire 2025-2026.

## Veille sur l'intelligence artificielle en éducation

*Romina Ferrari Bottel, Lea Briguet (jusqu'en juin 2025), Viridiana Marc (coordination)*

Dans le contexte de l'évolution rapide des outils d'Intelligence artificielle (IA) et des nouveaux défis qu'ils posent, un groupe de travail proactif de veille et de soutien scientifique (GT VIA) a été mis en place pour la Suisse latine. Sa mission est de répondre aux questions émergentes et de soutenir ainsi les acteurs et les actrices de l'éducation dans l'identification des orientations à retenir quant aux usages des outils d'IA générative (IAG) et à l'impact de ces usages sur les pratiques scolaires. L'IRDP accompagne et concrétise les travaux du groupe.

Ainsi, des [recommandations générales](#) ont été rédigées dès 2024, lesquelles ont été adoptées par l'AP-CIIP au printemps 2025. Des cadres d'usage pratique à l'attention des acteurs et des actrices scolaires du cycle 3 et du postobligatoire (corps enseignant et élèves) ont été élaborés et actualisés en 2025. Le groupe de veille a également élaboré deux flyers pour le public élèves ([cycle 3](#) et [postobligatoire](#)), qui présentent des conseils et astuces pour un usage réfléchi des outils d'IAG et les principales précautions à appliquer avant, pendant et après l'utilisation de ces outils. Parallèlement, des séquences didactiques sur l'IA pour le cycle 3 ont été élaborées, sur la base de matériel existant, par un groupe de travail intercantonal ad hoc. Ces séquences ont été mises à disposition des cantons via l'Extranet de la CIIP en décembre 2025.

Par ailleurs, pour participer et valoriser le volet proactif du groupe de veille, des [pages dédiées](#) ont été ouvertes sur le site de la CIIP. Ces pages de veille sont organisées en quatre thématiques principales ([Enjeux sociétaux et éthiques](#), [Usages et enjeux éducatifs](#), [Cadres légaux et institutionnels](#), [Aspects techniques](#)) et présentent des états de réflexion sur les questions émergentes issues de la presse et de la recherche. Elles sont accompagnées d'une vitrine de ressources, régulièrement actualisée.

## Tableau de bord du Plan d'action en faveur de l'Éducation numérique

*Victor Daniel, Viridiana Marc (coordination)*

Afin de suivre la mise en œuvre du Plan d'action en faveur de l'Éducation numérique, des informations issues des cantons sont collectées et consolidées selon cinq axes : le cadre d'enseignement, les aspects techniques, les ressources pédagogiques, la formation et l'expérimentation. Depuis l'automne 2022, les cantons latins contribuent régulièrement à ce dispositif en renseignant chacun de ces axes pour des thématiques définies.

Le premier cycle de renseignement des cinq axes a été achevé pour l'ensemble de la scolarité obligatoire. Dès 2025, une nouvelle phase s'est ouverte, visant l'actualisation annuelle des informations existantes, afin d'assurer un suivi longitudinal et une mise à jour régulière des données. Parallèlement, les travaux relatifs au degré secondaire II ont débuté en 2025, selon une logique comparable de collecte structurée et progressive des informations.

Pour plus d'informations sur le Plan d'action et ses axes, voir la page [Éducation numérique](#) du site de la CIIP.

## Évaluation des objectifs d'apprentissage du PER

*Viridiana Marc (coordination), Layla Ayari (dès août), Géraldine Hoffer, Alina Matei (méthodologie et statistique), Murielle Roth, Isaline Ruf, Verónica Sánchez Abchi*

Cela fait déjà dix ans que des travaux relatifs aux Épreuves romandes communes (art. 15 de la Convention scolaire romande – CSR) ont été confiés à l'IRDP par l'Assemblée plénière de la CIIP. Une Base romande de matériaux évaluatifs (BaRoMÉ), fondée sur les objectifs du PER a été développée, ainsi que des pistes pour l'évaluation destinées aux enseignantes et enseignants (PistEval). On y trouve des ressources en Français et en Mathématiques pour la 8<sup>e</sup> année, complétées prochainement pour l'Allemand langue étrangère. Ces ressources visent à soutenir l'élaboration des évaluations en classe et à favoriser le développement d'une culture commune romande de l'évaluation des compétences.

En 2023, un test pilote a permis de valider des tâches en Mathématiques et en Allemand, incluant des évaluations sur support numérique via l'application Outil Numérique d'Apprentissage et d'Évaluation (ONAE). En 2024-2025, l'analyse des données recueillies a permis d'examiner les apports du support numérique par rapport au papier-crayon et a contribué à la réflexion sur l'élaboration et la correction des tâches spécifiques à chaque discipline et à chaque contexte. Les résultats de ces travaux ont été valorisés dans des communications lors de colloques, en Suisse et à l'international, et ont fait l'objet d'un rapport aux mandants, de rapports scientifiques et de plusieurs articles scientifiques. Par ailleurs, le développement d'ONAE se poursuit, avec l'ajout de fonctionnalités permettant à l'avenir d'automatiser une restitution des résultats aux enseignantes et enseignants.

## Prévention du décrochage scolaire et mesures d'accrochage scolaire

*Franca Armi, Virgil Brügger, Viridiana Marc (coordination)*

Ce projet de recherche s'inscrit dans les travaux de l'accord-cadre de coopération latin ACCoLa (accord entre la CIR-CE, l'IRDP, le SRED et l'URSP). Il doit permettre une meilleure compréhension du phénomène de décrochage scolaire et une mise en lumière des éléments favorisant l'accrochage scolaire. En 2025, les travaux ont été concentrés sur les deux premières phases du projet. Tout d'abord, le panorama des mesures de prévention du décrochage du secondaire I au secondaire II dans les cantons latins, établi sur une typologie harmonisée, a été vérifié et quantifié par les services cantonaux, via les conférences CIIP (CLEO, CLPO, CLPS et CLOR). Ensuite, les facteurs de décrochage et les variables a priori favorables à l'accrochage scolaire ont été identifiés et définis sur la base d'une revue de littérature ciblée sur les études effectuées en Suisse latine, mais également en Suisse alémanique. Dans une prochaine phase, en 2026, une liste des pratiques favorables à l'insertion dans des filières certifiantes, destinées à des jeunes à risque ou en situation de décrochage, sera établie, en effectuant un travail d'analyse et de comparaison des résultats issus des deux premières phases du projet.

## Autres activités de recherche

### Activités numériques élèves

*Shanoor Kassam (coordination), Romina Ferrari Bottel*

Le développement d'une Typologie des Activités numériques élèves (TyANÉ) vise à faciliter la scénarisation d'activités d'apprentissage numériques à travers des catégorisations, descriptions, illustrations et analyses. L'intention consiste à offrir des pistes d'intégration d'usages numériques variés, ainsi que des clés d'identification de plus-values pour les apprentissages des élèves. En 2025, des analyses complémentaires ont été finalisées pour permettre de mieux situer et articuler les actions numériques avec l'Éducation numérique du PER. Cela a permis de finaliser le rapport scientifique d'accompagnement du modèle, qui offre notamment des étayages sur les actions numériques pertinentes selon les différents (demi)-cycle de la scolarité obligatoire ainsi que des apprentissages à mener conjointement aux usages du numérique pour favoriser le développement de véritables culture et citoyenneté numériques.

### Glossaire du Plan d'action en faveur de l'Éducation numérique (PAN)

*Romina Ferrari Bottel (coordination), Shanoor Kassam*

Afin de soutenir l'opérationnalisation des travaux romands autour de l'Éducation numérique, un glossaire romand a été élaboré en 2023. Il doit permettre la création d'une culture commune autour de la terminologie propre à la mise en œuvre du Plan d'action numérique de la CIIP de 2018, en clarifiant les termes et concepts utiles à sa mise en œuvre. Cet outil de référence a été élaboré avec des expertes, experts et l'IRDP, sous l'égide de la CONUM. Au cours de l'année 2025, des améliorations ont été apportées à l'interface du [site dédié](#) et une centaine de nouveaux termes ont été travaillés au sein d'un réseau expert. Ils seront versés dans le site début 2026.

### Modèles didactiques des genres textuels

*Virginie Conti (coordination), Verónica Sánchez Abchi*

Afin de soutenir le travail de rédaction des nouveaux MER Français 1-8, l'IRDP a été chargé, dès fin 2019, d'élaborer des « modèles didactiques » (MD) des genres textuels qui sont travaillés dans les différents parcours des MER. Ces MD (définition, modélisation, schématisation) consistent en une description des principales caractéristiques des genres concernés, reliées aux objectifs du PER pour aboutir à des propositions d'objectifs élèves. Ils sont utiles tant pour la rédaction des MER que pour les enseignantes et enseignants lors de la mise en œuvre des parcours. Le projet s'est conclu en 2025 par la production et la mise en ligne des derniers modèles. Une publication de vulgarisation des résultats a paru en 2025 et une autre a été lancée ; des fiches théoriques présentant les concepts principaux seront par ailleurs encore publiées.

### Moyens d'enseignement des langues étrangères : Statut(s) et appropriation(s) – MELESA

*Verónica Sánchez Abchi, Eva Waltermann (UNIGE)*

Ce projet débuté en 2024 est mené en collaboration entre l'IRDP et l'Université de Genève. Il vise à comprendre les enjeux de l'appropriation des moyens d'enseignement des langues étrangères à l'école obligatoire en Suisse romande. Dans un premier temps, des entretiens avec des personnes clés ont permis de cerner le statut et l'utilisation des

moyens d'enseignement tels qu'envisagés par les cantons. Dans un deuxième temps, un questionnaire sur la perception et l'appropriation de ces moyens a été diffusé auprès du corps enseignant de Suisse romande, récoltant plus de mille réponses. Un premier rapport portant sur les entretiens a été finalisé en 2025. Un deuxième rapport, s'intéressant aux réponses des enseignantes et enseignants, sera publié au cours de l'année 2026.

## **Soutien scientifique pour le groupe de travail GT AD**

*Franca Armi, Romane Crettenand*

Le Groupe de travail Accompagnement de la diversité (GT AD), associé aux CLEO et CLPS, a pour but de proposer des recommandations pour soutenir la prise en charge de l'hétérogénéité des classes dans le système scolaire, au sens d'une école pour tous. Dans ce cadre, l'IRDP a été sollicité pour le relevé d'informations auprès de différents publics, ainsi que pour leur analyse.

## **Travaux sur le climat scolaire pour la COPAR**

*Anne Bourgoz, Romane Crettenand*

L'équipe de l'IRDP soutient les travaux de la commission consultative des associations partenaires (COPAR), en apportant différents éclairages documentaires et scientifiques sur les sujets qui y sont traités. Ainsi, entre 2022 et 2025, des apports relatifs aux thématiques relevant du climat scolaire, en particulier sur les relations entre l'école et les familles, ainsi que sur les violences à l'école ont été fournis. Une description de différentes pratiques cantonales visant la gestion du harcèlement à l'école a également été faite. Soulevant des questions en rapport avec la mission éducative de l'école, la Déclaration *Éducation et prévention* de la CIIP, adoptée en 2003, a, par ailleurs, fait l'objet d'une analyse.

## **Thèse de doctorat dans le domaine de l'évaluation des apprentissages**

*Murielle Roth*

Cette thèse s'intéresse à la difficulté des textes et des questions utilisés pour évaluer la compréhension de textes narratifs chez des élèves de 10 à 12 ans. En 2025, Murielle Roth s'est consacrée à la rédaction de son manuscrit de thèse.

## **Réseaux et activités associatives**

### **ADMEE-Europe – Association pour le Développement des Méthodologies d'Évaluation en Éducation**

L'IRDP contribue à la section européenne de l'ADMEE. Plusieurs collaboratrices ont bénéficié de ses travaux en 2025, tandis que Nathalie Nazzari assure, sur mandat, le secrétariat de l'association. Celle-ci organise un colloque annuel, des journées scientifiques, édite une revue annuelle [Mesure et évaluation en éducation](#) (MEE) en version numérique, un [journal en ligne e-JIREF](#) (Évaluer, Journal international de recherche en éducation et formation) sur son site Internet et publie des ouvrages via les [Presses de l'ADMEE](#).

### **AIRDF – Association internationale pour la recherche en didactique du français**

Cette association, organisée en sections nationales, réunit les chercheurs et chercheuses en didactique du français des pays et régions francophones. Elle organise des séminaires et colloques, édite une revue, La [Lettre de l'Association](#), et une collection, [Recherches en didactique du français](#). Virginie Conti est membre du conseil d'administration de la section suisse et le secrétariat est assuré par Nathalie Nazzari.

### **Babylonia – Revue suisse consacrée à l'apprentissage et à l'enseignement des langues**

L'IRDP participe aux activités de la revue Babylonia, grâce à la présence de Verónica Sánchez Abchi au comité de rédaction.

### **CREPE – Collectif romand des pratiques évaluatives – en partenariat avec les HEP de Suisse romande et l'IUFE**

En 2025, les travaux du collectif ont été consacrés à la poursuite de l'organisation d'une journée d'étude. Celle-ci se tiendra en 2026 et portera sur la thématique « Évaluation-soutien d'apprentissage et disciplines ». Les échanges ont principalement visé à préparer le cadre et les orientations de cette journée. Les travaux se poursuivront en 2026 en vue de sa mise en œuvre.

## **CODICRE – Conférence suisse des directeurs/directrices de centres de planification, de développement et de recherche en éducation gérée par le CSRE**

Ce réseau se réunit deux fois par année et permet de partager des apports théoriques sur des préoccupations scolaires partagées par l'ensemble des cantons suisses ou de présenter les projets des cantons. Virgil Brügger et Viridiana Marc y présentent régulièrement des travaux réalisés en Suisse romande.

## **Forumlecture.ch – Association Forumlecture suisse. Littératie dans la recherche et la pratique**

Depuis 2010, l'IRDPA apporte son soutien à la revue numérique *Forumlecture.ch*, qui vise à promouvoir la littératie par un dialogue entre la recherche et les pratiques. Murielle Roth est membre du comité de rédaction et assure la coordination de certains numéros thématiques. Cette année, la revue a publié trois nouveaux numéros : « [Intertextualité, intermédialité et littératie](#) », « [Illectronisme](#) », « [Bibliothèques](#) ».

## **IEAN-CH – Réseau national pour l'assessment for learning (évaluation soutien d'apprentissage) – au sein du [réseau international IEAN](#) représenté par l'Université de Genève**

En 2025, les échanges au sein du réseau ont confirmé la volonté des membres de poursuivre le travail collectif autour des questions d'évaluation, le réseau étant perçu comme un appui important à la réflexion. Les discussions ont montré que l'évaluation inclusive – ou l'évaluation pour toutes et tous – constitue un enjeu commun à l'ensemble des cantons, malgré des réalités, des terminologies et des dispositifs variés. Les membres ont notamment retenu la mise en place d'un projet commun centré sur des traces de l'évaluation inclusive, analysées à partir d'un questionnaire partagé et valorisées collectivement.

## **RReLatÉ – Réseau de la recherche latine en éducation – instituts de formation et facultés universitaires de Suisse latine (sciences de l'éducation, sciences sociales, sciences cognitives)**

Créé en 2025 sur proposition de l'IRDPA, ce réseau intercantonal a pour but d'éclairer une question vive en éducation à l'aune de résultats obtenus par la recherche en éducation dans les cantons de Suisse latine, d'en assembler les résultats les plus pertinents pour soutenir les autorités politiques dans leurs réflexions. Dans sa rencontre du 17 janvier 2025, les membres du réseau ont fait émerger les sujets potentiels à renseigner. Un affinage sera fait en 2026 pour réaliser un premier retour aux organes décideurs.

## **Documentation en sciences de l'éducation**

### **Bibliothèque**

*Isabelle Deschenaux (responsable administrative), Muriel Pematsang*

En 2025, deux points méritent d'être mis en avant :

- D'une part, la **veille documentaire** (service permettant à un grand nombre de personnes abonnées d'être informées de l'actualité dans le domaine de l'éducation et de la formation) a été totalement revue et bénéficie d'un nouvel outil – Wakelet – pour la réaliser et la diffuser. Ce nouveau format interactif permet une meilleure consultation et navigation sur supports mobiles. Il offre également un visuel plus moderne et mieux illustré.
- D'autre part, un important **travail d'archivage** a été entrepris avec l'aide d'un archiviste cantonal, permettant de désigner les archives papier à éliminer et celles à conserver aux Archives cantonales de Neuchâtel.

### **Édition**

*Anne Bourgoz (coordinatrice), Nathalie Nazzari, Doris Penot*

Le pôle édition se charge de la coordination éditoriale des publications et documents produits par l'IRDPA et la CIIP. En 2025, l'équipe a notamment édité les documents suivants :

- Conti, Virginie & Sánchez Abchi, Verónica. (2025). *Des modèles didactiques pour les genres textuels enseignés : un projet au service des nouveaux moyens d'enseignement romands pour le français / avec la collaboration de Jean-François De Pietro*. irdp FOCUS, 05.

- Kassam, Shanoor & Ferrari Bottel, Romina. (2025). *Activités numériques à l'école. Une typologie pour penser les bons usages* / avec les contributions de Viridiana Marc et de Lea Briguet. IRDP.
- Roth, Murielle & Sánchez Abchi, Verónica. (2025). *Comment évaluer la production de l'écrit en français ?* IRDP.
- Ruf, Isaline & Hoffer, Géraldine. (2025). *L'évaluation de la résolution de problèmes en mathématiques : apports des résultats du test pilote 2023* / avec la collaboration d'Alina Matei et d'Éric Mäder. IRDP.
- Sánchez Abchi, Verónica, Sieber, Sophie & Matei, Alina. (2025). *L'évaluation de la compréhension et de la production de l'oral en allemand L2 : défis et contributions du numérique*. IRDP.

# Conseil scientifique de l'IRDP (CS-IRDP)



Pierre-François Coen,  
Président

## Mandat

*Le Conseil scientifique de l'IRDP, constitué de personnalités suisses et étrangères issues de Hautes écoles ou d'institutions scientifiques, est institué en qualité d'instrument d'évaluation et de conseil pour la CIIP. Il est chargé d'évaluer la qualité scientifique des travaux conduits par l'IRDP et d'en rendre compte, avec d'éventuelles recommandations, à la CSG, tout en prodiguant ses conseils à la direction de l'Institut.*

## Travaux

Prolongeant le fonctionnement adopté en 2021, éprouvé à satisfaction de ses membres et des organes directeurs, les membres du CS-IRDP ont rencontré, en septembre, les équipes des principaux projets de l'IRDP, projets qui leur étaient attribués selon leurs spécialités. Ces rencontres permettent aux membres du CS de cerner plus précisément les dispositifs scientifiques mis en œuvre, les concepts à affiner et les améliorations possibles, en fonction des spécificités propres à chaque projet et de l'expertise des membres du CS.

Ainsi, durant l'année 2025, des rencontres ont été organisées pour chacun des projets ci-après :

- *Monitoring*, avec S. Bayard du Bildungsplanung ZH, le 2 septembre ;
- *Tableau de bord du plan d'action numérique*, avec O. Maulini de l'UNI-GE, le 12 septembre ;
- *EpRoCom-Banque d'items*, avec S. Ugen de l'Université du Luxembourg, le 15 septembre ;
- *Activités numériques élèves*, avec P.-F. Coen de l'UNI-FR, le 23 septembre.

Le CS-IRDP s'est ensuite réuni en séance plénière à l'automne durant une journée. Les constats relatifs à ces différents projets font l'objet d'un rapport du CS-IRDP à l'attention de la CSG.

## Données factuelles

Le CS-IRDP s'est réuni le 24 octobre 2025.

**Présidence** : Pierre-François Coen (UNI-FR).

**Suivi scientifique** : Viridiana Marc (SG-CIIP – IRDP).

**Secrétariat** : Murielle Roth (IRDP).



BILAN	
<b>ACTIF</b>	<b>32'190'036.34</b>
<b>Patrimoine financier</b>	<b>30'957'592.23</b>
<b>Disponibilités et placements à court terme</b>	<b>7'788'309.47</b>
<b>Débiteurs</b>	<b>641'336.63</b>
Créances résultant de livraisons et de prestations envers des tiers	595'355.84
Créances fiscales (TVA, IA)	4'837.79
Autres créances (dont garantie compte en douane)	41'143.00
<b>Actifs de régularisation</b>	<b>424'059.40</b>
<b>Moyens d'enseignement</b>	<b>22'103'886.73</b>
Produits finis – UMER-SO (stock des ouvrages)	16'000.00
Produits finis – UMER-FP (stock des ouvrages)	66'000.00
Travaux en cours – UMER-SO (compte des investissements)	21'810'646.82
Travaux en cours – UMER-FP (compte des investissements)	211'239.91
<b>Patrimoine administratif</b>	<b>1'232'444.11</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1'232'444.11</b>
<b>PASSIF</b>	<b>32'190'036.34</b>
<b>Capitaux de tiers</b>	<b>27'222'446.74</b>
<b>Engagements courants</b>	<b>727'985.49</b>
Engagement courants provenant de livraisons et de prestations de tiers	726'827.74
Impôts	1'157.75
<b>Fonds de tiers</b>	<b>24'043.25</b>
Plan d'études maturité professionnelle (SEFRI)	24'043.25
Projets de recherche IRDP	0.00
<b>Passifs de régularisation</b>	<b>232'358.00</b>
<b>Provisions à court terme</b>	<b>413'000.00</b>
Provision pour les vacances non prises et heures au crédit	413'000.00
<b>Engagements financiers à long terme</b>	<b>25'825'060.00</b>
Contribution remboursable des cantons UMER-SO	25'825'060.00
<b>Capital propre</b>	<b>4'967'589.60</b>
<b>Capital de dotation</b>	<b>500'000.00</b>
<b>Réserve UMER-FP</b>	<b>952'137.49</b>
Réserve UMER-FP	792'808.49
Réserve UMER-FP. Nouvelle édition du Commerce <sup>3</sup>	104'411.00
Réserve UMER-FP. Plateforme numérique <sup>3</sup>	54'918.00
<b>Fonds propres affectés</b>	<b>1'967'582.00</b>
Innovation numérique <sup>1</sup>	278'305.00
Soutien <i>Livre +</i> (2024-2027) <sup>1</sup>	260'839.00
Révision MER (SIRMER) <sup>2</sup>	1'428'438.00
Réactualisation Mathématiques 9-11 <sup>2</sup>	0.00
Réactualisation Géographie 5-8 <sup>2</sup>	0.00
Réactualisation Anglais 7-11 <sup>2</sup>	0.00
Réactualisation Histoire 5-8 <sup>2</sup>	0.00
<b>Excédent/découvert du bilan</b>	<b>1'547'870.11</b>
Résultat annuel SG-IRDP	19'130.30
Résultat annuel UMER-SO	739'046.69
Résultat annuel UMER-FP	-295.63
Résultats cumulés des années précédentes (SG et UMER-SO)	789'988.75

La différence de résultat entre le bilan et les comptes provient des fonds propres affectés aux projets suivants, respectivement de la réserve UMER-FP :

<sup>1</sup> SG : Soutien *Livre +* et Innovation numérique.

<sup>2</sup> UMER-SO : les fonds réactualisation de moyens (Mathématiques 9-11, Géo 5-8, Anglais 7-11, Histoire 5-8) ont été consolidé dans le nouveau fonds propre affecté globalement aux révisions des MER SO (stratégie SIRMER), selon décision AP-CIIP du 21.11.2024.

<sup>3</sup> UMER-FP : collection du Commerce (révision de l'ordonnance du SEFRI) et plateforme numérique pour la formation professionnelle, NovaPro.

## COMPTE DE RÉSULTATS

	SG-IRDP	UMER-SO	UMER-FP	U-NUM	TOTAUX
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>6'423'344.50</b>	<b>19'717'779.29</b>	<b>2'952'094.03</b>	<b>2'205'394.04</b>	<b>31'298'611.86</b>
<b>Charges de personnel</b>	<b>4'518'436.63</b>	<b>780'131.20</b>	<b>655'813.08</b>	<b>1'167'120.38</b>	<b>7'121'501.29</b>
Salaires du personnel	4'347'292.85	728'200.00	598'840.00	1'160'900.00	6'835'232.85
Travailleurs temporaires	66'862.90	36'792.80	45'458.05	0.00	149'113.75
Prestations de l'employeur	72'265.18	14'338.40	11'195.03	5'900.38	103'698.99
Autres charges du personnel	32'015.70	800.00	320.00	320.00	33'455.70
<b>Charges de biens et services, autres charges</b>	<b>821'747.26</b>	<b>14'897'738.79</b>	<b>1'914'286.11</b>	<b>1'038'273.66</b>	<b>18'672'045.82</b>
Charges de matières et de marchandises	33'346.42	14'771'083.74	888'758.15	0.00	15'693'188.31
Immobilisations de biens non activés	3'411.81	11'047.00	303'396.06	376'728.81	694'583.68
Eau, énergie, combustible	55'874.40	0.00	0.00	0.00	55'874.40
Prestations de service et honoraires	338'150.62	98'329.52	692'147.86	660'691.95	1'789'319.95
Loyers	301'948.00	0.00	0.00	0.00	301'948.00
Dédommagements aux externes	86'815.34	3'878.95	12'992.29	852.90	104'539.48
Diverses charges d'exploitation	2'200.67	13'399.58	16'991.75	0.00	32'592.00
<b>Amortissement immobilisations incorporelles</b>	<b>0.00</b>	<b>3'322'132.15</b>	<b>20'491.00</b>	<b>0.00</b>	<b>3'342'623.15</b>
<b>Charges de transfert</b>	<b>178'000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>178'000.00</b>
Subventions pour soutien à l'édition (Livre+)	135'000.00	0.00	0.00	0.00	135'000.00
Subventions (CLACESO, SER, FAPERT, autres)	43'000.00	0.00	0.00	0.00	43'000.00
<b>Subventions à redistribuer</b>	<b>260'000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>179'992.00</b>	<b>0.00</b>	<b>439'992.00</b>
Glossaire des patois	260'000.00	0.00	0.00	0.00	260'000.00
SEFRI UMER-FP	0.00	0.00	179'992.00	0.00	179'992.00
<b>Imputations internes</b>	<b>645'160.61</b>	<b>717'777.15</b>	<b>181'511.84</b>	<b>0.00</b>	<b>1'544'449.60</b>
<b>REVENUS D'EXPLOITATION</b>	<b>6'307'654.80</b>	<b>20'285'502.35</b>	<b>2'612'651.40</b>	<b>2'205'394.04</b>	<b>31'411'202.59</b>
<b>Taxes</b>	<b>215'002.05</b>	<b>20'410'502.35</b>	<b>2'042'943.40</b>	<b>400'000.00</b>	<b>23'068'447.80</b>
Taxes d'utilisation et prestations de services	0.00	5'000.00	986'693.60	400'000.00	1'391'693.60
Recettes sur ventes	31.55	20'405'492.75	1'056'111.65	0.00	21'461'635.95
Remboursement de tiers	214'970.50	9.60	138.15	0.00	215'118.25
<b>Revenus divers</b>	<b>0.00</b>	<b>-125'000.00</b>	<b>-1'000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>-126'000.00</b>
Variation de stocks, produits finis	0.00	-125'000.00	-1'000.00	0.00	-126'000.00
<b>Prélèvement sur fonds de tiers</b>	<b>6'447.75</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>6'447.75</b>
<b>Revenus de transferts</b>	<b>5'599'205.00</b>	<b>0.00</b>	<b>402'708.00</b>	<b>0.00</b>	<b>6'001'913.00</b>
Subvention de la Confédération	0.00	0.00	208'000.00	0.00	208'000.00
Subvention des cantons	5'599'205.00	0.00	194'708.00	0.00	5'793'913.00
Redistributions	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<b>Subventions à redistribuer</b>	<b>260'000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>168'000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>428'000.00</b>
Glossaire des patois	260'000.00	0.00	0.00	0.00	260'000.00
SEFRI UMER-FP	0.00	0.00	168'000.00	0.00	168'000.00
<b>Imputations internes</b>	<b>227'000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>1'805'394.04</b>	<b>2'032'394.04</b>
<b>RÉSULTAT PROVENANT D'ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>	<b>-115'689.70</b>	<b>567'723.06</b>	<b>-339'442.63</b>	<b>0.00</b>	<b>112'590.73</b>
<b>Charges financières</b>	<b>180.00</b>	<b>238.37</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>418.37</b>
<b>RÉSULTAT DE FINANCEMENT</b>	<b>-180.00</b>	<b>-238.37</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>-418.37</b>
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>	<b>-115'869.70</b>	<b>567'484.69</b>	<b>-339'442.63</b>	<b>0.00</b>	<b>112'172.36</b>
<b>Utilisation fonds propres affectés et réserve FP :</b>					
- SG : Soutien Livre+	135'000.00				135'000.00
- SG : Innovation numérique					0.00
- UMER-SO : Réactualisations MER		171'562.00			171'562.00
- UMER-FP sur réserve : Commerce			173'414.00	142'278.00	173'414.00
- UMER-FP sur réserve : plateforme NovaPro			165'733.00	130'920.00	165'733.00
<b>RÉSULTAT AVEC UTILISATION DES FONDS PROPRES AFFECTÉS/RÉSERVE FP (au bilan)</b>	<b>19'130.30</b>	<b>739'046.69</b>	<b>-295.63</b>	<b>205'401.36</b>	<b>757'881.36</b>

## COMPTE DES INVESTISSEMENTS

	UMER-SO	UMER-FP	U-NUM	TOTAUX
<b>DÉPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>2'731'700.68</b>	<b>231'730.91</b>	<b>988'328.33</b>	<b>3'951'759.92</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Logiciels et licences	6'437.90		602'788.64	609'226.54
Autres immobilisations	2'725'262.78	231'730.91	385'539.69	3'342'533.38
Salaires du personnel	764'496.25	99'000.00		863'496.25
Travailleurs temporaires	116'075.85	121'332.75		237'408.60
Frais du personnel fixe	24'306.23		4'205.60	28'511.83
Honoraires conseillers externes	148'734.12	8'900.00	23'729.31	181'363.43
Charges d'utilisation informatique			71'729.98	71'729.98
Conventions de détachement avec les cantons	1'358'734.85		33'149.80	1'391'884.65
Déplacement et autres frais, collaborateurs externes	52'490.18	2'498.16	6'780.50	61'768.84
Indemnisation de droits	15'595.36			15'595.36
Imputations internes	241'999.94	0.00	245'944.50	487'944.44
<b>Report au bilan : actif travaux en cours</b>	<b>-2'731'700.68</b>	<b>-231'730.91</b>	<b>-988'328.33</b>	<b>-3'951'759.92</b>
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>3'322'132.15</b>	<b>20'491.00</b>	<b>0.00</b>	<b>3'342'623.15</b>
Amortissement travaux en cours	3'322'132.15	20'491.00		3'342'623.15
<b>Report au bilan : actif travaux en cours</b>	<b>-3'322'132.15</b>	<b>-20'491.00</b>	<b>0.00</b>	<b>-3'342'623.15</b>
<b>RÉSULTAT PROVENANT D'ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>590'431.47</b>	<b>-211'239.91</b>	<b>-988'328.33</b>	<b>-609'136.77</b>
Utilisation fonds propres affectés :				
<b>RÉSULTAT INVESTISSEMENTS AVEC UTILISATION DES FONDS PROPRES AFFECTÉS (au bilan)</b>	<b>590'431.47</b>	<b>-211'239.91</b>	<b>-988'328.33</b>	<b>-609'136.77</b>

## BUDGET 2025 DES INVESTISSEMENTS UMER-SO

<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>4'911'000.00</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>		
Logiciels et licences		1'160'000.00
Autres immobilisations		3'751'000.00
Salaires du personnel		732'000.00
Travailleurs temporaires		1'075'000.00
Honoraires conseillers externes		553'000.00
Conventions de détachement avec les cantons		1'228'000.00
Déplacement et autres frais, collaborateurs externes		136'000.00
Indemnisation de droits		27'000.00
<b>Report au bilan : actif travaux en cours</b>		<b>-4'911'000.00</b>
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>3'035'000.00</b>
Amortissement travaux en cours		3'035'000.00
<b>Report au bilan : actif travaux en cours</b>		<b>-3'035'000.00</b>
<b>RÉSULTAT PROVENANT D'ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		<b>-1'876'000.00</b>
Utilisation fonds propres affectés :		
<b>RÉSULTAT INVESTISSEMENTS AVEC UTILISATION DES FONDS PROPRES AFFECTÉS (au bilan)</b>		<b>-1'876'000.00</b>

## BUDGET 2025

	SG-IRDP	UMER-SO	UMER-FP	TOTAUX
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>6'236'200.00</b>	<b>18'577'000.00</b>	<b>3'071'000.00</b>	<b>27'884'200.00</b>
<b>Charges de personnel</b>	<b>4'548'500.00</b>	<b>1'657'000.00</b>	<b>1'040'000.00</b>	<b>7'245'500.00</b>
Salaires du personnel	3'985'000.00	1'163'000.00	328'000.00	5'476'000.00
Travailleurs temporaires	460'000.00	454'000.00	700'000.00	1'614'000.00
Prestations de l'employeur	70'000.00	35'000.00	10'000.00	115'000.00
Autres charges du personnel	33'500.00	5'000.00	2'000.00	40'500.00
<b>Charges de biens et services, autres charges</b>	<b>1'249'700.00</b>	<b>13'715'000.00</b>	<b>1'823'000.00</b>	<b>16'787'700.00</b>
Charges de matières et de marchandises	67'500.00	12'809'000.00	1'100'000.00	13'976'500.00
Immobilisations de biens non activés	193'000.00	381'000.00	160'000.00	734'000.00
Eau, énergie, combustible	62'000.00	0.00	0.00	62'000.00
Prestations de service et honoraires	491'200.00	492'000.00	510'000.00	1'493'200.00
Loyers	287'000.00	0.00	0.00	287'000.00
Dédommagements aux externes	146'000.00	3'000.00	40'000.00	189'000.00
Diverses charges d'exploitation	3'000.00	30'000.00	13'000.00	46'000.00
<b>Amortissement immobilisations incorporelles</b>	<b>0.00</b>	<b>3'035'000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>3'035'000.00</b>
<b>Charges de transfert</b>	<b>178'000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>178'000.00</b>
Subventions pour soutien à l'édition (Livre+)	132'000.00	0.00	0.00	132'000.00
Subventions (CLACESO, SER, FAPERT, autres)	46'000.00	0.00	0.00	46'000.00
<b>Subventions à redistribuer</b>	<b>260'000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>168'000.00</b>	<b>428'000.00</b>
Glossaire des patois	260'000.00	0.00		260'000.00
SEFRI UMER-FP	0.00		168'000.00	168'000.00
<b>Imputations internes</b>	<b>0.00</b>	<b>170'000.00</b>	<b>40'000.00</b>	<b>210'000.00</b>
<b>REVENUS D'EXPLOITATION</b>	<b>6'183'060.00</b>	<b>18'404'000.00</b>	<b>2'726'000.00</b>	<b>27'313'060.00</b>
<b>Taxes</b>	<b>116'400.00</b>	<b>18'399'000.00</b>	<b>2'150'000.00</b>	<b>20'665'400.00</b>
Taxes d'utilisation et prestations de services	0.00	425'000.00	1'000'000.00	1'425'000.00
Recettes sur ventes	500.00	17'974'000.00	1'150'000.00	19'124'500.00
Remboursement de tiers	115'900.00	0.00	0.00	115'900.00
<b>Revenus divers</b>	<b>0.00</b>	<b>5'000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>5'000.00</b>
Autres revenus d'exploitation	0.00	5'000.00	0.00	5'000.00
<b>Prélèvement sur fonds de tiers</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Revenus de transferts</b>	<b>5'596'660.00</b>	<b>0.00</b>	<b>408'000.00</b>	<b>6'004'660.00</b>
Subvention de la Confédération	0.00	0.00	208'000.00	208'000.00
Subvention des cantons	5'593'660.00	0.00	200'000.00	5'793'660.00
Redistributions	3'000.00	0.00	0.00	3'000.00
<b>Subventions à redistribuer</b>	<b>260'000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>168'000.00</b>	<b>428'000.00</b>
Glossaire des patois	260'000.00	0.00		260'000.00
SEFRI UMER-FP			168'000.00	168'000.00
<b>Imputations internes</b>	<b>210'000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>210'000.00</b>
<b>RÉSULTAT PROVENANT D'ACTIVÉTÉS D'EXPLOITATION</b>	<b>-53'140.00</b>	<b>-173'000.00</b>	<b>-345'000.00</b>	<b>-571'140.00</b>
<b>Charges financières</b>	<b>500.00</b>	<b>1'000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>1'500.00</b>
<b>Revenus financiers</b>	<b>1'000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>1'000.00</b>
<b>RÉSULTAT DE FINANCEMENT</b>	<b>500.00</b>	<b>-1'000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>-500.00</b>
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>	<b>-52'640.00</b>	<b>-174'000.00</b>	<b>-345'000.00</b>	<b>-571'640.00</b>
<b>Utilisation fonds propres affectés et réserve FP :</b>				
- SG : soutien Livre+	132'000.00			132'000.00
- Innovation numérique	100'000.00	0.00		100'000.00
- UMER-SO : Réactualisations MER		190'000.00		190'000.00
- UMER-FP sur réserve : révision collection du Commerce			195'000.00	195'000.00
- UMER-FP sur réserve : nouvelle plateforme numérique			150'000.00	150'000.00
<b>RÉSULTAT AVEC UTILISATION DES FONDS PROPRES AFFECTÉS / RÉSERVE FP (au bilan)</b>	<b>179'360.00</b>	<b>16'000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>195'360.00</b>

# Composition des organes permanents de la CIIP en 2025



\* les membres des Bureaux sont marqués d'un astérisque

## Assemblée plénière (AP-CIIP)

JURA	Martial COURTET, <i>président</i> → <i>déc.</i> Raphaël CIOCCHI, <i>dès déc.</i>
VAUD	Frédéric BORLOZ, <i>président</i> <i>dès déc.</i>
FRIBOURG	Sylvie BONVIN-SANSONNENS
BERNE	Christine HÄSLER
GENÈVE	Anne HILTPOLD
NEUCHÂTEL	Crystal GRAF
TESSIN	Marina CAROBIO GUSCETTI
VALAIS	Christophe DARBELLAY
SG-CDIP, invitée perm.	Suzanne HARDMEIER
SG-CIIP	Pascale MARRO
SG-CIIP, secrétariat	Pascale LAMARRE

## Assemblée plénière Culture (AP-Culture)

FRIBOURG	Sylvie BONVIN-SANSONNENS, <i>présidente</i>
BERNE	Christine HÄSLER
GENÈVE	Thierry APOTHÉLOZ
JURA	Martial COURTET, <i>vice-président</i> → <i>déc.</i> Jean-Paul LACHAT, <i>dès déc.</i>
NEUCHÂTEL	Alain RIBAUZ → <i>juin</i> Céline VARA, <i>dès juin</i>
TESSIN	Marina CAROBIO GUSCETTI
VALAIS	Mathias REYNARD
VAUD	Nuria GORRITTE
SG-CIIP	Pascale MARRO
SG-CIIP, secrétariat	Virginie BEYELER

## CONFÉRENCES

### Conférence des secrétaires généraux (CSG)

JURA	Gabriel WILLEMIN, <i>président</i> → <i>août</i>
VAUD	François MODOUX, <i>président</i> <i>dès sept.</i>
FRIBOURG	Michel PERRIARD → <i>avril</i> Alexandre GACHET, <i>dès avril</i>
BERNE	Pierre-Etienne ZÜRCHER
GENÈVE	Nicolas BINDSCHEDLER
JURA	Mathias FROIDEVAUX, <i>dès sept.</i>
NEUCHÂTEL	Jérôme AMEZ-DROZ, <i>vice-président</i>
TESSIN	Emanuele BERGER
VALAIS	Jean-Philippe LONFAT
SG-CIIP	Pascale MARRO
SG-CDIP	Suzanne HARDMEIER
IRDP, invitée perm.	Viridiana MARC
SG-CIIP, secrétariat	Pascale LAMARRE

### Conférence latine de l'enseignement obligatoire (CLEO)

GENÈVE	Eric STACHELSCHIED*, <i>président</i> <i>dès août</i>
JURA	Fred-Henri SCHNEGG*, <i>président</i> → <i>juin</i>
BERNE	Stève BLAESI, <i>vice-président</i> <i>dès août</i>
FRIBOURG	Hugo STERN
GENÈVE	Isabelle VUILLEMIN

NEUCHÂTEL	Jean-Claude MARGUET → <i>juin</i> Serge RAMEL, <i>dès août</i>
TESSIN	Omar BALMELLI Alma PEDRETTI Tiziana ZANINELLI
VALAIS	Michel BEYTRISON*, <i>vice-président</i> → <i>juin</i>
VAUD	Nathalie JAUNIN Cédric BLANC
SG-CIIP, invitée perm.	Viridiana MARC
SG-CIIP	Eva LEUENBERGER*

### Conférence latine de l'enseignement postobligatoire (CLPO)

NEUCHÂTEL	Laurence KNOEPFLER CHEVALLEY*, <i>présidente</i>
BERNE	Renato KUONEN-MARTIN Jean-Pascal LÜTHI
FRIBOURG	François PICCAND Christophe NYDEGGER
GENÈVE	Gilles THOREL Liliane ZOSSOU
JURA	Françoise DO LINH XUAN → <i>août</i> Clément SCHAFFER, <i>a.i.</i> <i>dès août</i>
TESSIN	Paolo COLOMBO Désirée MALLÉ Mattia PINI
VALAIS	Yves FOURNIER Tanja FUX*, <i>vice-présidente</i>
VAUD	Lionel ÉPERON Jean-Daniel ZUFFEREY → <i>mars</i> Barbara MONTEREALE, <i>dès août</i>
SG-CIIP	Jean-Pascal MOUGIN*

### Conférence latine de la pédagogie spécialisée (CLPS)

VALAIS	Guy DAYER*, <i>président</i>
BERNE	Andréa FUCHS FATEH
FRIBOURG	Stéphane NOËL
GENÈVE	Gabrielle STIASSNY → <i>août</i> Eric TAMONE Nicole ZBINDEN, <i>dès août</i>
JURA	Marco VALSANGIACOMO → <i>juillet</i> Anna JESENSKI, <i>dès août</i>
NEUCHÂTEL	Philippe WILLI
TESSIN	Mattia MENGONI
VAUD	Cédric BLANC Raphaël GERBER
CSPS, invité-es perm.	Géraldine AYER Romain LANNERS
SG-CIIP	Jacqueline GYGER*

### Conférence latine de la formation des enseignant-es et des cadres (CLFE)

CSG	Jérôme AMEZ-DROZ, <i>président</i>
Départements de l'instruction publique	
BERNE	Pierre-Etienne ZÜRCHER
FRIBOURG	Hugo STERN

GENÈVE	Céline MERAD-MALINVERNI
JURA	Gabriel WILLEMIN → <i>octobre</i> Mathias FROIDEVAUX, <i>dès octobre</i>
NEUCHÂTEL	Laurence KNOEPFLER CHEVALLEY
VALAIS	Michel BEYTRISON
VAUD	Carlos VAZQUEZ
Hautes écoles et Institutions assimilées	
BEJUNE	Maxime ZÜRCHER, <i>vice-président</i>
UNI-FR	Frédéric INDERWILDI → <i>octobre</i> Roland PILLONEL → <i>octobre</i> Zakaria SERIR, <i>dès octobre</i>
GENÈVE (IUFE)	Olivier MAULINI
TESSIN (DFA)	Alberto PIATTI
VALAIS	Fabio DI GIACOMO
VAUD	Thierry DIAS
HEFP	Jean-Pierre PERDRIZAT
Invité permanent	Stève BLAESI, <i>prés.</i> COFORDIF
SG-CIIP	Virgil BRÜGGER

### Conférence latine de l'orientation (CLOR)

VALAIS	Cédric VERGÈRE, <i>président</i>
BERNE	Adriano CATTANEO
FRIBOURG	Thomas DI FALCO
GENÈVE	Jean-Pierre CATTIN
JURA	Andréas HÄFELI
NEUCHÂTEL	Christel BORNAND
TESSIN	Massimo GENASCI BORGNA
VAUD	Emmanuelle ROSSIER
CSFO, invité perm.	Claude POTTIER
SG-CIIP	Jacqueline GYGER

### Conférence romande des chef-fes de service et délégué-es aux affaires culturelles (CDAC)

BERNE	Mélanie CORNU, <i>présidente</i>
FRIBOURG	Philippe TRINCHAN
GENÈVE	Cléa REDALIÉ
JURA	Valentin ZUBER → <i>décembre</i> Élodie PAUPE, <i>dès décembre</i>
NEUCHÂTEL	Marie-Thérèse BONADONNA
VALAIS	Alain DUBOIS
VAUD	Michel VUST
SG-CIIP, secrétariat	Virginie BEYELER

## COMMISSIONS PERMANENTES

### Commission de gestion (COGEST)

CSG	Pierre-Etienne ZÜRCHER, <i>président</i> Nicolas BINDSCHEDLER, <i>dès avril</i>
CLEO	Isabelle BOURQUI
CLDF	Stéphanie PORTMANN
CLPO	Alexandre REY
COMOS	Jérémy BERNARD
SG-CIIP	Pascale MARRO
SG-CIIP, secrétariat	Daniel GARCIA

### Commission consultative des associations partenaires (COPAR)

CSG	Gabriel WILLEMIN, <i>président, mai-août</i> Michel BEYTRISON, <i>président a.i.</i>
CLEO	Jean-Claude MARGUET, <i>vice-prés.</i> → <i>juin</i> Michel BEYTRISON, <i>dès septembre</i>

CDG SRT	Christophe STAWARZ
CLACESO	Simon LAGGER Fabrice SOURGET
FAPERT	Isabelle COLLIARD-RICHOZ Jean-François STASSEN Laurence NGUYEN-FAGNONI
SER	David REY Pierre-Alain PORRET Claire SPRING
SSRE	Corinne MONNEY
IRDP	Anne BOURGOZ
SG-CIIP	Pascale MARRO
SG-CIIP/IRDP	Viridiana MARC
SG-CIIP, secrétariat	Doris PENOT

### Commission pédagogique (COPEP)

JURA	Ségolène EBERLIN*, <i>présidente</i>
BERNE	Mélissa OCHSENBEIN
FRIBOURG	Pierre-Etienne SAGNOL*, <i>vice-président</i>
GENÈVE	François MARIN
NEUCHÂTEL	Serge RAMEL → <i>juin</i> Françoise SIMON-VERMOT, <i>dès août</i>
VALAIS	Pierre ANTILLE
VAUD	Nathalie JACCARD → <i>avril</i> Isabelle ROCHAT, <i>dès août</i>
SER	Mireille BRIGNOLI David REY
CAHR	Michel DERUAZ
CLACESO	Simon LAGGER Fabrice SOURGET

### Invité-es permanents

CSPS	Robin MORAND
éducation21	n.n.
TESSIN	Serena RAGAZZI
SG-CDIP	n.n.
SG-CIIP	Shanoor KASSAM Eva LEUENBERGER*
SG-CIIP, secrétariat	Concetta COPPOLA

### Commission pour l'éducation numérique (CONUM)

CSG	François MODOUX*, <i>président</i>
BERNE	Pierre-Etienne ZÜRCHER
FRIBOURG	Philippe FROIDEVAUX*, <i>vice-président</i>
GENÈVE	Nicolas TAVAGLIONE*
JURA	Cyril JEANBOURQUIN
NEUCHÂTEL	Frédéric FREY → <i>juillet</i> Silvana PEDROZO, <i>dès novembre</i> Fabien MAIRE
TESSIN	Daniele PARENTI
VALAIS	Pascal KNUBEL → <i>août</i> Mathieu MOSER, <i>dès septembre</i>
VAUD	Karen JONES
CAHR	Sophie CANELLINI
SG-CDIP	Wendelin BRÜHWILER
CLEO	Hugo STERN*
CLPO	Nathalie LEUTWYLER
CLACESO	Fabrice SOURGET
SER	Olivier SOLIOZ

### Experts permanents

EPFL	Francesco MONDADA
HEP-FR	Timon RIMENSBERGER

SG-CIIP	Viridiana MARC* Serge BIEFNOT*
SG-CIIP, secrétariat	Muriel SCHNEIDER

### Commission romande d'évaluation des moyens d'enseignement de la formation professionnelle (CREME)

SG-CIIP	Sadri SHILI, <i>président</i>
BERNE et Santé	Daniel ROULIN
FRIBOURG	Rolf WEHREN
GENÈVE	Pascal EDWARDS → <i>août</i> Julien FREY, <i>dès septembre</i>
JURA	Loïc STALDER
NEUCHÂTEL	Sébastien CARTILLIER → <i>octobre</i> Laurent WINKLER, <i>dès novembre</i>
VALAIS	Bernard DAYER
VAUD	Claire FALLER → <i>août</i> Jacques-Frédéric SIEGLER, <i>dès sept.</i>
CRT-EPC	Gabriel WILLEMEN
FET	Patrick DUVANEL
GLIMI	Catya LOFARO Tatiana LURATI GRASSI
MENU	Alexandre BIRR
HEFP	Serge CHOBAZ
CREFP	n.n.
SEFRI	Fritz JORDI
CLPO, invité perm.	Luca PESSION
Collab. technique	Chloé ZENHÄUSERN
SG-CIIP	
- coord. projets	Christine FURTER
- réforme commerce & plateforme	Emily LUCAS
- chef projets ouvrages did. métiers	Tristan TIÈCHE Cyril LÉCHAIRE, <i>dès septembre</i>

### Commission langues et échanges (COLANG)

CSG	Nicolas BINDSCHEDLER, <i>président</i>
BERNE	Amélie MARTELET
FRIBOURG	Frédéric GANDER
GENÈVE	Catherine SONINO
JURA	Anne-Lise NAGEL
NEUCHÂTEL	Françoise SIMON-VERMOT → <i>juin</i> Séverine YVON, <i>dès juillet</i>
TESSIN	Brigitte JÖRIMANN
VALAIS	Sandra SCHNEIDER
VAUD	Jennifer VALTUENA
SG-CDIP	Sabrina GANTENBEIN
CLEO	Michel BEYTRISON
CLPO	François PICCAND
CDAC	Élodie PAUPE
CHANCELLERIE FÉD.	Fabienne BERTAGNOLLO → <i>juin</i> Steve LATA, <i>dès février</i>
UNIVERSITÉS	Laurent GAJO François GRIN
CAHR	Barbara TSCHARNER → <i>août</i>
CLACESO	Laurent WINKLER
ASPF	Diane MORATA → <i>juin</i> Marylin FAZIO, <i>dès février</i>
SER	Mélanie MARIDOR-JEANNERET
SG-CIIP, invité perm.	David BÜRKI
SG-CIIP	Andreas M. DUTOIT MARTHY Virginie CONTI
SG-CIIP, secrétariat	Nathalie NAZZARI

## CONSEILS

### Conseil Média-formation (CMF)

AP-CIIP	Anne HILTPOLD, <i>présidente dès décembre</i>
RTS	Pascal CRITTIN, <i>vice-président</i>
RTS	Tania CHYTIL Nathalie HOF Christine POMPÉI
FAPERT	Isabelle COLLIARD-RICHOZ Jacques BOUVIER, <i>a.i.</i>
SER	Olivier SOLIOZ
SSR-SR	Nathalie ABBET
SG-CIIP	Pascale MARRO
SG-CIIP	Christian GEORGES Shanoor KASSAM
SG-CIIP, secrétariat	Laura DI GIACOMO

### Conseil scientifique de l'IRDP (CS-IRDP)

UNI-FR	Pierre-François COEN, <i>président</i>
UNI-GE	Olivier MAULINI
UNI-Nancy	Eirick PRAIRAT
UNI-Luxembourg	Sonja UGEN
Bildungsplann.-ZH	Sybille BAYARD
IRDP	Viridiana MARC Murielle ROTH
IRDP, secrétariat	Maria-José MARTINEZ

## COMMISSIONS DE COORDINATION

### Commission de coordination pour la production et la distribution des moyens scolaires (COMOS)

FRIBOURG	Nicolas AEBISCHER, <i>président</i>
BERNE	Audrey VOLPARA
GENÈVE	Olivier PORCHET → <i>octobre</i> Joshua LOPEZ, <i>dès novembre</i> Aline LEDARD
JURA	Jérémy BERNARD
NEUCHÂTEL	Christine ZIADI
VALAIS	Yves CRETTON
VAUD	Sara FREI Natacha SCHILD
SG-CIIP, secrétariat	Séverine ERARD Muriel PEMATSANG, <i>dès septembre</i>

### Commission Évaluation des objectifs du PER (COMEVO)

VAUD	Philippe LINDER, <i>président</i>
BERNE	Maud MACHO-GERBER
FRIBOURG	Jean-Paul SIMONET
GENÈVE	Sunny AVRY
JURA	Dominique INGLADA
NEUCHÂTEL	Annick CHALLET JEANNERET
VALAIS	Sébastien VASSALLI
SG-CIIP	Viridiana MARC
IRDP/SG-CIIP, secrétariat	Maria-José MARTINEZ

### Commission de coordination et de surveillance du mandat de formation des directeurs et directrices d'institutions de formation (COFORDIF)

CLEO	Stève BLAESI, <i>président</i>
CLEO	Michel BEYTRISON
CLPO	Yves FOURNIER
CLPS	Gabrielle STIASSNY → <i>octobre</i> Stéphane NOËL, <i>dès octobre</i>
CLACESO	Fabrice SOURGET
SER	Pierre-Alain PORRET
FORDIF, invité-es perm.	Laetitia PROGIN Patrick RYWALSKI
Sec. II (form. prof.)	Alexandre ETIENNE
Sec. II (form. gén.)	Violaine SABBAH
SG-CIIP, secrétariat	Virgil BRÜGGER

### Commission Classes et accords intercantonaux (CAI)

BERNE	Jean-Pascal LÜTHI, <i>président</i>
BERNE	Janine BOSS Cristina VOUTAT
FRIBOURG	Joël BERCHIER Jérôme TORNARE
GENÈVE	Jean-Denis BABEL Joëlle COMMISSO Thierry DURAND Karin PETITDEMANGE-NIEDERHAUSER
JURA	Vincent JOLIAT
NEUCHÂTEL	Leticia BONI Corinne DE MARCO
VALAIS	Marilyne DUTOIT Jodok KUMMER
VAUD	Tanja ANGELOVA Jean-Daniel ZUFFEREY → <i>mars</i> Barbara MONTEREALE, <i>dès août</i>
SG-CIIP, secrétariat	Emmanuelle ZINGG

### Commission Cours interentreprises (CCIE)

VAUD	Philippe MUGGLI, <i>président</i>
BERNE	n.n.
FRIBOURG	Joana DA SILVA Reto JULMY → <i>février</i> Christian SCHAFFER, <i>dès mars</i>
GENÈVE	Ana-Maria BARBEITO Yves CHARDONNENS COOK
JURA	Vincent JOLIAT
NEUCHÂTEL	Pasquale FERRARO Patricia GRETILLAT
TESSIN	Ingrid FURGER
VALAIS	Alexandre REY Laure MOOS, <i>a.i.</i>
VAUD	Nathalie BERNHEIM
SG-CIIP, secrétariat	Emmanuelle ZINGG

### Commission Enseignement de la culture générale (CeCG)

CLPO	Gilles THOREL, <i>président</i>
BERNE	Charline REBETEZ
FRIBOURG	Daniel BENDA
CSFP	Bertrand CHANEZ
GENÈVE	Anne CUJEAN
JURA	Xavier BEUCHAT
NEUCHÂTEL	Michel BERNASCONI
TESSIN	Rosa BUTTI

VALAIS	Céline WERLEN
VAUD	Vincent FAVROD
HEFP	Cindy GALVANETTO KOTTELAT
CREME / SG-CIIP	Sadri SHILI
SG-CIIP, secrétariat	Christine FURTER

### Commission Formation et qualification des adultes (CFQA)

JURA	Françoise DO LINH XUAN, <i>présidente</i>
BERNE	Patricia CAPIT Myriam ROSSELET
FRIBOURG	Joël BERCHIER Sophie VOILLAT
GENÈVE	Dao NGUYEN
JURA	Blaise KOLLER Ana Laura KRAEHEBUEHL
NEUCHÂTEL	Mariana PERRET → <i>avril</i> Christelle MAIRE DE BELLIS, <i>dès mai</i> Cyril REGAMEY
TESSIN / CIFIC	Tatiana LURATI GRASSI
VALAIS	Raphaël CRITTIN
VAUD	Noémie CROSA BEN AHMED Patrick DUFOUR
SG-CIIP, secrétariat	Emmanuelle ZINGG

### Commission Mobilité et échanges (CME)

FRIBOURG	François PICCAND, <i>président</i>
BERNE	Simone SPACK
FRIBOURG	Leïla BERSIER
GENÈVE	Catherine SONINO Natacha JUDA
JURA	André FERLIN
NEUCHÂTEL	Christel KAISER
TESSIN	Andrea TOGNI
VALAIS	Sandra SCHNEIDER
VAUD	Pierre FANTYS
MOVETIA	Daniel PLANCIC Olivier TSCHOPP
HEFP	Erik SWARS
SG-CIIP, secrétariat	Jean-Pascal MOUGIN

### Commission Maturités professionnelles (CMP)

VALAIS	Tanja FUX, <i>présidente</i>
BERNE	Seraina ZOPPI
FRIBOURG	Rebecca GAGNAUX
GENÈVE	Andreas FINK Virginie ROUSSEAUX
JURA	Clément SCHAFFTER Loïc STALDER
NEUCHÂTEL	Pierre-Yves MORET
TESSIN	Roberto COGLIATI
VALAIS	Patrick BORNET
VAUD	Fabrice ROUILLER
SG-CIIP, secrétariat	Emmanuelle ZINGG

### Commission Maturités spécialisées (CMS)

GENÈVE	Gilles THOREL, <i>président</i>
BERNE	Mirjam WÄCKERLIN
FRIBOURG	Claude VAUTHEY
GENÈVE	Malika DA FONSECA
JURA	Clément SCHAFFTER Sébastien GERBER

NEUCHÂTEL	Pierre-Yves MORET
TESSIN	Claudio DEL DON
VALAIS	Yves FOURNIER
VAUD	Muriel GROSS
SANTÉ	Laurence ROBATTO
TRAVAIL SOCIAL	Olivier GRAND
DESIGN-ARTS VISUELS	David MONNET
CECG SRT	Frédéric MOIX
SG-CIIP, secrétariat	Jean-Pascal MOUGIN

## SECRETARIAT GÉNÉRAL

### Collaborateurs/Collaboratrices (SG-CIIP, IRDP, UMER)

Shana ALMEIDA	Apprentie médiaticienne → <i>août</i>
Franca ARMI	Collaboratrice scientifique
Layla AYARI	Collaboratrice scientifique, <i>a.i.</i> , <i>dès août</i>
Behar AZIRI	Apprenti empl. de commerce → <i>août</i>
Mariève BALLESTRAZ BLANC	Collaboratrice spécialisée → <i>mai</i>
Yolande BERGA	Collaboratrice scientifique
Virginie BEYELER	Assist. présidence AP-Culture et CDAC
Isabelle BIEDERMANN	Coordinatrice de la SLFF
Serge BIEFNOT	Collaborateur scientifique
Gaël BLANCHET	Collaborateur scientifique
Mateo BOIVIN	Stagiaire MP empl. de commerce. → <i>août</i>
Romina BOTTEL	Assistante scientifique
Anne BOURGOZ	Resp. de la communication éditoriale
Gilles BOURQUIN	Resp. produit plateforme REPERIO
Léa BRIGUET	Assistante scientifique
Virgil BRÜGGER	Collaborateur scientifique
Magali BUEHLER	Secrétaire
David BÜRKI	Directeur de publication
Virginie CONTI	Collaboratrice scientifique
Concetta COPPOLA	Secrétaire
Romane CRETENAND	Assistante scientifique
Yves CRETTON	Responsable UMER-SO
Victor DANIEL	Collaborateur scientifique
Isabelle DESCHENAUX	Responsable Documentation
Laura DI GIACOMO	Secrétaire, formatrice apprenti·es
Caroline DUCREY EVEQUOZ	Rédactrice en chef adj.
Andreas M. DUTOIT MARTHY	Collaborateur scientifique
Séverine ERARD	Assistante de direction UMER-SO
Nancy FAVRE-ZEISER	Collaboratrice scientifique
Christine FURTER	Coordinatrice de projet
Daniel GARCIA	Resp. financier et gestion
Christian GEORGES	Collaborateur scientifique
Céline GEX	Cheffe de projet CDAC
Claudia GHEORGHE	Responsable centre service IT
Julien GRANDOLA	Médiaticien
Patrick GUELAT	Agent d'exploitation
Océane GUYE	Stagiaire médiaticienne, <i>dès août</i>
Jacqueline GYGER	Collaboratrice scientifique
Géraldine HOFFER	Assistante scientifique
Myriam HULMANN	Collaboratrice spécialisée
Kylie JACQUET	Secrétaire
Shanoor KASSAM	Collaboratrice scientifique
Pascale LAMARRE	Resp. RH et adjointe direction

Cyril LÉCHAIRE	Chef de projet, <i>dès septembre</i>
Eva LEUENBERGER	Collaboratrice scientifique
Emily LUCAS	Collaboratrice scientifique
Viridiana MARC	Directrice IRDP et Secrétaire générale adj. SG-CIIP
Pascale MARRO	Secrétaire générale
Maria-José MARTINEZ	Secrétaire
Alina MATEI	Collaboratrice scientifique
Anaé MÉTAIS	Apprentie empl. de commerce, <i>dès août</i>
Stefan MITTERMAYR	Resp. produits numériques
Jean-Pascal MOUGIN	Resp. secteur postobligatoire
Nathalie NAZZARI	Secrétaire
Debora ORLANDO	Iconographe
Muriel PEMATSANG	Bibliothécaire-documentaliste
Doris PENOT	Secrétaire
Alexandre REGAD	Directeur de publication
Steve RICHARD	Collaborateur technique
Rosa Maria RICHART MEJIA	Agente de propreté
Murielle ROTH	Collaboratrice scientifique
Isaline RUF-CURTY	Collaboratrice scientifique
Verónica SANCHEZ ABCHI	Collaboratrice scientifique
Muriel SCHNEIDER	Secrétaire
Loïc SCHREYER	Médiaticien, formateur apprenti·es
Sadri SHILI	Responsable UMER-FP
Oriane SIMONET	Médiaticienne
Gaël TEGUIA	Responsable informatique
Tristan TIECHE	Collaborateur scientifique
Joram VUILLE	Éditeur numérique, coord. communication
Ramce ZEKIR	Médiaticien
Emmanuelle ZINGG	Secrétaire